

*nos
recherches
changent
le monde*

**RAPPORT ANNUEL
DE GESTION
2012-2013**

Fonds de recherche
Société et culture

Québec



TABLE DES MATIÈRES

LA LETTRE AU MINISTRE	3
LA DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS	5
PARTIE 1 : LE FONDS EN BREF	7
PARTIE 2 : L'ANNÉE EN BREF	15
PARTIE 3 : LES RÉSULTATS	25
PARTIE 4 : L'APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET L'UTILISATION DES RESSOURCES	85
PARTIE 5 : LES ÉTATS FINANCIERS 2012-2013	87
PARTIE 6 : LES ANNEXES	105

*Dans ce document, le genre masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

LA LETTRE AU MINISTRE

Monsieur Pierre Duchesne

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie

Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, nous avons l'honneur de vous soumettre le *Rapport annuel de gestion 2012-2013* du Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Nous vous présentons dans ce rapport les principaux résultats atteints cette année au regard des objectifs du plan d'action 2012-2013. Parmi les faits saillants, soulignons qu'il s'agit de la première année du directeur scientifique, entré en fonction le 1^{er} mai 2012, et d'une année marquée du sceau de la consultation et de la réflexion en vue de la prochaine planification stratégique. Le Fonds a également joué un rôle-conseil de premier plan pour la promotion et le financement de la recherche en SSHAL dans le cadre de la préparation de la future Politique nationale de la recherche et de l'innovation.

Au chapitre des principales réalisations, notons la part du budget consacrée à la relève et le suivi systématique des boursiers et nouveaux chercheurs. La bourse du Fonds a été, pour la majorité des boursiers, un facteur déterminant dans la poursuite de leur programme de formation. Pour les nouveaux chercheurs, près des deux tiers ont pu établir des collaborations avec des chercheurs hors Québec et plus du tiers ont développé des partenariats et des activités de transfert de connaissances auprès des milieux utilisateurs potentiels. Si le Fonds se démarque pour son engagement envers la relève, il demeure aussi un acteur clé en contribuant à structurer la recherche autour de grands ensembles performants et à positionner les chercheurs québécois sur la scène internationale. En 2012-2013, le Fonds a maintenu le cap en finançant une trentaine de regroupements, une centaine d'équipes, et une dizaine d'instituts et de centres affiliés universitaires. Les collaborations interinstitutionnelles ont été nombreuses et diversifiées au sein des regroupements, tout comme celles avec les chercheurs hors Québec. Elles impliquaient également des chercheurs hors de l'enceinte universitaire. Les collaborations intersectorielles sont aussi bien engagées et sont d'ailleurs rapportées en détail dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds.

Toujours convaincu de l'à-propos de soutenir des créneaux d'excellence dans un vaste éventail d'objets de recherche, le Fonds a poursuivi le travail de révision de ses programmes. À ce titre, le programme Regroupements stratégiques a été revu en profondeur en vue du prochain concours. De même, un chantier de réflexion a été mis en place sur l'avenir du soutien à l'édition scientifique en langue française et à la publication dans le contexte des nouveaux modes de diffusion et de l'accès libre. Du côté des actions concertées, signalons le suivi de plus d'une centaine de projets par l'organisation de rencontres et d'activités de transfert des connaissances où étaient conviés chercheurs, partenaires et éventuels utilisateurs des résultats de la recherche. En matière de recherche-crédation, le Fonds a organisé coup sur coup un colloque sur les particularités et l'avenir de cette approche dans le cadre du 80^e Congrès de l'Acfas et un Forum de réflexion en vue de développer des initiatives intersectorielles encourageant l'expérimentation, le croisement Art et Science, et la créativité dans la dynamique de l'innovation.

En termes de réalisations de nature intersectorielle, notons l'attribution des prix Étudiants-Chercheurs étoiles; l'organisation de forums de réflexion sur des thématiques visant à préciser les priorités de recherche et à initier de grands projets intersectoriels; la création de comités interFonds pour une meilleure synergie de l'action des Fonds; l'harmonisation du modèle de gouvernance et l'intégration des services administratifs des trois Fonds de recherche; l'élaboration d'une vitrine Web sur les retombées de la recherche intitulée *Le Québec en recherche*.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute distinction.

Le scientifique en chef du Québec



Rémi Quirion

Le directeur scientifique du FRQSC



Normand Labrie

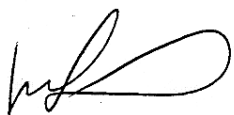
LA DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

L'information contenue dans le *Rapport annuel de gestion 2012-2013* du Fonds de recherche du Québec – Société et culture relève de notre responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée, ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce *Rapport annuel de gestion 2012-2013* décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs et des résultats obtenus pour cette année.

Aussi, nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport, ainsi que les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables, et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2013.

Le scientifique en chef du Québec



Rémi Quirion

Le directeur scientifique du FRQSC



Normand Labrie

PARTIE 1

LE FONDS EN BREF

UNE MISSION AXÉE SUR L'AVANCEMENT DES CONNAISSANCES

Le Fonds Société et culture est un organisme subventionnaire à but non lucratif instauré en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Il a pour fonctions :

- de promouvoir et d'aider financièrement le développement de la recherche dans les domaines des sciences sociales et humaines, ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres;
- de promouvoir et d'aider financièrement la diffusion des connaissances dans les domaines de la recherche reliés aux sciences sociales et humaines, ainsi qu'à l'éducation, à la gestion, aux arts et aux lettres;
- de promouvoir et d'aider financièrement la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes effectuant des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes désirant réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche;
- d'établir tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, les institutions à caractère culturel, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

(L.R.Q., chap. M-30.01, art. 63)

UNE VISION OUVERTE À LA DIVERSITÉ, ANCRÉE DANS LES PRATIQUES DE RECHERCHE D'AUJOURD'HUI ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

- Assurer le maintien et favoriser la cohésion et le développement d'un système de recherche dynamique, novateur et performant en SSHAL, en misant sur l'excellence, les synergies et l'ouverture sur le monde.
- Être un modèle de référence en matière d'évaluation scientifique et de service à la communauté de la recherche et à ses partenaires.

DES DOMAINES DE RECHERCHE RICHES EN OBJETS D'ÉTUDES

- Arts, littérature et société
- Création artistique et littéraire
- Cultures, religions et civilisations
- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale
- Économie, emploi et marchés
- Éducation, savoirs et compétences
- Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine
- Gestion des organisations
- Langues et langage
- Médias, communications et information
- Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
- Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions
- Relations internationales et développement

DES VALEURS POUR LA RECHERCHE

qui reposent sur un processus d'évaluation par les pairs, rigoureux et transparent

EXCELLENCE

Soutenir

une recherche de fort calibre • des candidats de haut niveau • les parcours les plus prometteurs

CRÉATIVITÉ

Encourager

la curiosité intellectuelle et l'audace • le décloisonnement disciplinaire • l'esprit d'innovation

IMPACT

Maximiser

le renouvellement des idées et façons de faire • l'expérience de formation • les retombées de la recherche pour le développement social, économique et identitaire du Québec

ÉTHIQUE

Exiger

des pratiques de recherche conformes aux critères éthiques • le respect des personnes et des communautés • l'usage responsable des retombées de la recherche

DES PRINCIPES POUR L'ACTION

qui s'appuient sur une organisation responsable et efficace

OUVERTURE

Promouvoir

une culture de consultation • une capacité d'anticipation et d'adaptation à l'environnement • une volonté d'explorer de nouvelles voies d'action • une préoccupation constante en faveur d'un accès élargi au savoir

ÉQUITÉ

Garantir

une programmation souple et accueillante • des critères d'évaluation adaptés aux diverses pratiques • un équilibre optimal entre les cohortes de demandeurs

CONCERTATION

Favoriser

la concertation entre les divers acteurs du système de recherche et d'innovation • les partenariats avec les utilisateurs de la recherche • les collaborations entre chercheurs, au Québec, au Canada et dans le monde

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contribuer

à six des neuf orientations de la *Stratégie gouvernementale de développement durable*¹ : informer, sensibiliser, éduquer, innover • réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement • produire et consommer de façon responsable • répondre aux changements démographiques • sauvegarder et partager le patrimoine collectif • prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

¹ Le 31 mars 2009, le Fonds a mis en ligne son premier *Plan d'action de développement durable 2009-2013*. Ce plan s'articule autour de la *Stratégie de développement durable 2008-2013* qui préconise une vision de développement centrée sur la protection de l'environnement, le progrès social et l'efficacité économique. À noter que le plan d'action de développement durable du FRQSC a été mis à jour à la fin mars 2013 pour faire suite à une décision du conseil des ministres de prolonger la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de développement durable et des plans d'action des ministères et organismes pour une période de deux ans, soit jusqu'en 2015. Le plan d'action de développement durable du Fonds a également été actualisé pour intégrer une action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec et pour tenir compte du contexte de restructuration des Fonds de recherche à la suite de l'adoption de la loi 130.

DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

BOURSES ET STAGES

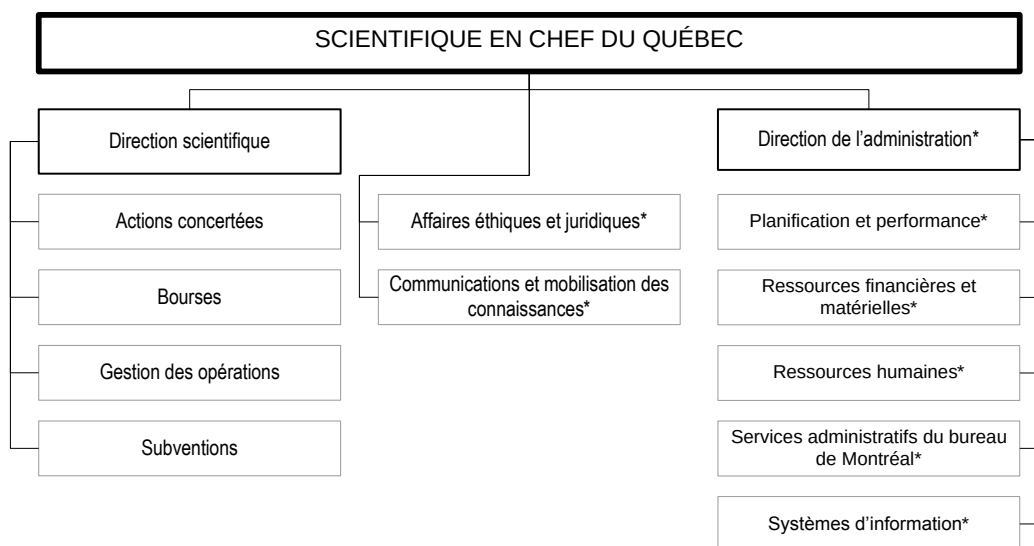
- Bourses d'initiation à la recherche au premier cycle
- Bourses de maîtrise et de doctorat
- Bourses postdoctorales
- Bourses en milieu de pratique
- Programme de stages
- Bourses thématiques
- Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers
- Bourses d'excellence pour étudiants étrangers (MELS)

SUBVENTIONS

- Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs
- Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créeurs
- Appui à la recherche-créeur
- Appui aux arts et technologies médiatiques
- Soutien aux équipes de recherche
- Regroupements stratégiques
- Bourses pour stage international
- Dégagement de la tâche d'enseignement des chercheurs de collège
- Actions concertées
- Soutien aux infrastructures de recherche des Instituts et des Centres affiliés universitaires du secteur social
- Programme conjoint avec le FRQS et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et intégration
- Soutien aux revues de recherche et de transfert des connaissances

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Fonds de recherche du Québec - Société et culture



* Services partagés entre les trois Fonds de recherche.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF AU 31 MARS 2013 ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET

Effectifs relevant du budget du FRQSC	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel de soutien	Total
Bureau du scientifique en chef	3,3	6,7	8,7	18,7
Direction scientifique	2	10	10,5	22,5
Total	5,3	16,7	19,2	41,2

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 mars 2013

Le conseil d'administration du FRQSC compte des membres nommés par le gouvernement du Québec pour un mandat de trois ans. La composition du conseil d'administration est diversifiée, les horizons de ses membres sont multiples et renvoient aux domaines couverts par le Fonds. On y retrouve professeurs-chercheurs, étudiant aux cycles supérieurs, administrateurs de la recherche et représentants du milieu du transfert des connaissances.



Rémi Quirion
Président du C. A.
Scientifique en chef du Québec
Fonds de recherche du Québec



Diane Berthelette
Vice-présidente du C. A.
Présidente-directrice générale
Centre de liaison sur l'intervention et
la prévention psychosociales (CLIPP) et
Professeure titulaire, Département
d'organisation et de ressources
humaines, UQAM



Frédéric Bouchard
Professeur agrégé
Département de philosophie
Université de Montréal



Stéphanie Cormier
Étudiante de doctorat en psychologie
clinique
Université de Montréal



Caroline Desbiens
Professeure titulaire
Département de géographie
Université Laval



Bertrand Gervais
Professeur titulaire
Département d'études littéraires
Université du Québec à Montréal



David Graham
Conseiller principal du recteur en
stratégie internationale
Université Concordia



Bruno Jean
Professeur
Département Sociétés, territoires et
développement
Université du Québec à Rimouski



Normand Labrie
Directeur scientifique
Fonds de recherche du Québec –
Société et culture



Lynn Lapostolle
Directrice générale
Association pour la recherche au
collégial (ARC)



Pierre Lefrançois
Administrateur de société



Catherine Gail Montgomery
Professeure
Département de communication
sociale et publique
Université du Québec à Montréal



Marie Simard
Professeure associée
Faculté des sciences sociales
École de service social
Université Laval



Josée St-Pierre
Professeure titulaire
Département des sciences de la
gestion
Université du Québec à Trois-Rivières



OBSERVATEUR
Robert Poulin
Directeur général de la formation
collégiale
Ministère de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche, de la
Science et de la Technologie

OBSERVATRICE
Manon St-Pierre
Direction générale de la planification,
de la performance et de la qualité
Ministère de la Santé et des Services
sociaux

OBSERVATRICE
Monique Larue
Direction de la science et société
Ministère de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche, de la
Science et de la Technologie

COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de gouvernance

Quirion, Rémi (Président du comité)

Berthelette, Diane

Labrie, Normand

Graham, David

Lapostolle, Lynn

Comité des programmes

Labrie, Normand (Président du comité)

Cormier, Stéphanie

Gervais, Bertrand

Jean, Bruno

Lefrançois, Pierre

Comité de vérification

St-Pierre, Josée (Présidente du comité)

Bouchard, Frédéric

Lefrançois, Pierre

Simard, Marie

Giroux, François (Membre externe)

Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique

Simard, Marie (Présidente du comité)

Labrie, Normand

Desbiens, Caroline

Montgomery, Catherine Gail

Lévy, Joseph Josy (Membre externe)

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

Courville, Serge

Lindsay, Jocelyn

Lapierre-Adamcyk, Évelyne

Séguin, Serge P.

Thibault, Pierrette

Thibodeau, Jean-Claude

Vidal, Jean-Pierre

PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

À l'instar de la majorité des organismes subventionnaires, le Fonds procède à la sélection des boursiers et à la répartition des subventions de recherche grâce à un processus d'évaluation par les pairs. Cette année, 92 comités d'évaluation ont siégé dans le cadre des programmes réguliers. Parmi ceux-ci, 17 comités d'évaluation, réunissant de trois à huit évaluateurs, ont siégé pendant une journée ou deux pour évaluer l'ensemble des demandes soumises aux différents programmes de subventions. Par ailleurs, 60 comités formés de trois évaluateurs se sont réunis en conférence téléphonique afin de classer au mérite plus de 1 230 demandes de bourses de maîtrise et de doctorat et 15 autres comités ont classé au mérite les quelque 180 demandes de bourses postdoctorales. Tous ces comités sont composés de chercheurs reconnus pour leurs compétences en recherche et pour leur connaissance des sujets de recherche propres aux demandes qu'ils doivent évaluer. Ce sont donc 326 évaluateurs qui, cette année, ont appuyé le Fonds dans la réalisation de sa mission.

COMMUNAUTÉ ET PARTENAIRES DE LA RECHERCHE

La communauté de la recherche que le Fonds dessert est imposante et diversifiée tant par ses objets de recherche que par ses approches et pratiques. Les divers programmes de bourses et de subventions s'adressent à plus de 4 800 professeurs-chercheurs et chercheurs-créeurs (**50 %** du corps professoral), et à plus de 19 700 étudiants de maîtrise et de doctorat inscrits à temps plein (**53 %** de l'effectif étudiant). À cela, s'ajoutent des cohortes de postdoctorants et des professeurs du réseau collégial actifs en recherche.

Chaque année, le Fonds octroie des bourses d'excellence et de perfectionnement à quelque 1 300 étudiants et stagiaires postdoctorants et des subventions à quelque 2 000 chercheurs québécois pour réaliser des projets ou des programmations de recherche. Le Fonds se met également au service des milieux de pratique, d'intervention et de décision qui manifestent des besoins en matière de recherche, en favorisant le maillage avec la communauté de chercheurs. Le Fonds compte également de nombreux partenaires parmi les ministères, les organismes des secteurs public et parapublic, ainsi que les groupes sociaux et communautaires qui sont soit parties prenantes des projets d'actions concertées gérés par le Fonds, soit engagés en partenariat dans des équipes soutenues par le Fonds.

LA PLACE DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, DES ARTS ET DES LETTRES DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

LA MOITIÉ DES **9 629** PROFESSEURS-CHERCHEURS

SSHAL	4 826	50,1 %
SNG	2 871	29,8 %
SANTÉ	1 932	20,1 %
TOTAL	9 629	100 %

LA MAJORITÉ DES **37 379** ÉTUDIANTS DE 2^e ET 3^e CYCLES

SSHAL	19 729	52,8 %
SNG	12 975	34,7 %
SANTÉ	4 675	12,5 %
TOTAL	37 379	100 %

Source : CREPUQ (EPE), 2010-2011; MELS (GDEU), effectif étudiant à temps plein, 2001-2012

PARTIE 2

L'ANNÉE EN BREF

Quelques dates

- Adoption le 1^{er} juillet 2011 du projet de loi 130 visant à restructurer certains organismes gouvernementaux, dont les trois Fonds subventionnaires du Québec.
- 2^e année du scientifique en chef à la direction du Fonds de recherche du Québec (FRQ).
- Nomination du directeur scientifique du FRQSC le 2 février 2012 et arrivée en poste le 1^{er} mai 2012.
- Mise en place du nouveau mode de gouvernance et création de quatre comités statutaires du conseil d'administration (gouvernance, vérification, programmes, éthique et intégrité scientifique).

Quelques chiffres

32 703 567 \$ accordés en **subventions** de fonctionnement et d'équipement pour la réalisation d'activités de recherche, de projets spéciaux et pour la diffusion des connaissances

16 853 794 \$ accordés en **bourses** et **stages**

49 557 361 \$ en **dépenses globales de transfert**

Un soutien financier à :

- 1 129** étudiants à la maîtrise et au doctorat
- 321** nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs
- 147** stagiaires postdoctoraux
- 115** équipes de recherche regroupant **1 475** chercheurs (dont **881** membres réguliers)
- 38** chercheurs de collège
- 33** revues de recherche et de transfert des connaissances
- 28** regroupements stratégiques rassemblant **1 749** chercheurs (dont **1 168** membres réguliers)
- 23** projets de recherche-crédation
- 22** actions concertées menées essentiellement avec des partenaires publics, sur des thématiques variées, dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec
- 12** Étudiants-chercheurs étoiles
- 10** centres affiliés universitaires (**6**) et instituts universitaires (**4**)
- 8** projets de collaboration franco-québécois
- 5** projets en arts et technologies médiatiques
- 5** projets novateurs de recherche

Principales réalisations

- Part du budget consacrée à la relève autour de 43 %, incluant les crédits de la SQRI
- Maintien de la mesure d'accroissement du soutien aux bourses d'excellence, tel que prévu par la SQRI, et maintien des taux de succès autour de 30 %
- Maintien du concours Étudiants-chercheurs étoiles visant la promotion de carrières en recherche et tenue de rencontres avec les lauréats pour une présentation de leur recherche : 5 à 7 avec le Fonds et les organismes de promotion de la science, cérémonie officielle de remise des Prix du Québec 2012, congrès de l'Acfas sur *Le goût de faire la science*
- Réalisation d'un état de la question sur la formation au Québec et ailleurs dans le monde en vue d'une journée de réflexion sur la formation à la recherche
- Suivi des boursiers et documentation de l'impact de la bourse. Entre autres :
 - 93 % des boursiers considèrent que la bourse du Fonds a été un facteur important dans la poursuite de leur programme de formation
 - 83 % des répondants ont à leur actif une moyenne de 4 publications ou présentations découlant des activités de recherche liées à leur bourse
 - La bourse du Fonds représente 70 % de l'ensemble des revenus du candidat
 - 90 % des heures de travail effectuées par un boursier dans le cadre d'un emploi rémunéré sont liées à sa formation
- Suivi de la performance des nouveaux chercheurs financés au chapitre des retombées. Entre autres :
 - Supervision de 3,3 étudiants par nouveau chercheur
 - Plus de 60 % des nouveaux chercheurs ont établi des collaborations avec des chercheurs de l'extérieur du Québec, principalement avec des chercheurs du reste du Canada, de la France et des États-Unis
 - Plus de 40 % des nouveaux chercheurs ont établi des partenariats de recherche, principalement dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur
 - Outre une diffusion très active des résultats auprès de leurs pairs, 24 % des nouveaux chercheurs ont diffusé leurs résultats dans les médias et 29 % ont réalisé des activités de transfert de connaissances auprès de milieux utilisateurs potentiels, principalement dans les secteurs de l'éducation et de la santé
- Maintien de l'appui à des ensembles de recherche performants dans un vaste éventail d'objets de recherche
 - Des groupes de recherche dynamiques en termes de collaborations de type :
 - Interétablissements (moyenne de 7 établissements par regroupement et de 3,5 établissements par équipe)
 - Interordres (collèges-universités)
 - National et international (plus de 10 % des collaborateurs proviennent du Canada ou d'ailleurs)
 - Intermilieux (milieux de pratique, ministères)
 - Intersectoriel (12 regroupements déclarent que leur demande engage plus d'un secteur de recherche alors qu'on compte 4 équipes dans le même cas)
 - Des groupes de recherche dynamiques en termes de formation à la recherche et un soutien financier substantiel aux étudiants et stagiaires postdoctoraux intégrés dans leurs activités de recherche
 - 1,1 M\$ des subventions accordées aux regroupements alloués aux étudiants et stagiaires postdoctoraux
 - 4,3 M\$ des subventions accordées aux équipes alloués aux étudiants et stagiaires postdoctoraux

- Révision majeure du programme Regroupements stratégiques et remaniement substantiel de l'application informatique eRegroupement en vue du prochain concours : processus d'évaluation de la lettre d'intention, critères d'évaluation, décompte des réalisations des regroupements dans eRegroupement, révision de la notion de pôle pour celle de réseau, intégration des vocations dans la mission de base au lieu d'être optionnelles, modalités d'attribution des fonds pour le volet interrégional, simplification et allègement de l'application eRegroupement
- Suivi de l'impact des changements apportés au programme Soutien aux équipes de recherche, notamment en termes d'effets sur la demande, le financement, la composition des équipes, le processus d'évaluation
- Mise en place d'un chantier de réflexion sur l'avenir du soutien à l'édition scientifique en langue française et à la publication dans le contexte des nouveaux modes de diffusion et de l'accès libre
- Bilan détaillé du programme Appui à des collaborations inter-Agences FRQSC-ANR en vue d'une nouvelle édition du programme ou d'autres collaborations avec des agences de soutien à la recherche à vocation similaire (nombre de demandes, taux de succès, montants engagés, processus d'évaluation, mode de gestion et de collaboration avec l'ANR). Principales conclusions :
 - Cette initiative est bienvenue en raison de son potentiel de renforcement de collaborations ou de liens existants entre des chercheurs québécois et français
 - Il s'agit d'un programme sous forme d'appels à projets qui est peu présent dans l'offre de programmes du Fonds
 - Cette collaboration avec l'ANR est à poursuivre, mais elle devra tenir compte des pistes d'amélioration suggérées par le bilan, notamment le processus d'évaluation et le mode de gestion (recrutement des évaluateurs, critères, outils d'évaluation, etc.)
 - En raison du faible taux de succès (8 %) pour ce premier concours, le Fonds devra disposer de sommes suffisantes pour répondre aux besoins de collaboration exprimés par la communauté de la recherche
- Actualisation du bilan décennal des actions du Fonds en matière de recherche-crédation et organisation d'un colloque dans le cadre du 80^e Congrès de l'Acfas sur le paradigme, les particularités et l'avenir de la recherche-crédation
 - La notion de recherche-crédation (RC) proposée par le Fonds demeure encore aujourd'hui une référence et est bien accueillie dans le milieu universitaire
 - La richesse de la démarche de recherche-crédation est qu'elle engage une pluralité de thématiques, réunit une multitude d'acteurs qui ont des pratiques de recherche et d'art très diversifiées et dans plusieurs milieux, et jette un nouvel éclairage sur les enjeux de la recherche dans les domaines des arts et de la culture
 - Le congrès de l'Acfas a été une occasion pour le Fonds de réfléchir avec les chercheurs-crédateurs et les chercheurs sur les retombées de cette démarche sur la culture et l'enseignement universitaires, sur la conceptualisation des rapports entre art et science, et sur le développement d'initiatives intersectorielles
 - L'exploration de nouvelles actions pour encourager des collaborations et des synergies entre les créateurs et les chercheurs issus de milieux et secteurs différents a amené le Fonds à proposer un pôle intersectoriel de recherche conjuguant art, culture et mieux être dans le cadre d'un mémoire déposé à l'Acfas en vue de l'élaboration de la nouvelle PNRI, et, par la suite, à organiser un forum de réflexion sur le même thème en vue d'alimenter les Assises de la recherche organisées par le MESRST
- Lancement de cinq nouveaux concours dans le cadre des actions concertées et suivi de plus d'une centaine de projets par l'organisation de 31 rencontres regroupant partenaires et chercheurs et de huit activités de transfert des connaissances aux potentiels utilisateurs des résultats de la recherche

Rapport annuel de gestion 2012-2013

- Promotion et mise en valeur de la recherche en SSHAL et de ses retombées : 22 capsules scientifiques, bonification de la section Web *Les fruits de la recherche en partenariat*, diffusion de la 8^e édition de la revue *Recherches Innovations*, élaboration d'une vitrine Web sur les retombées de la recherche intitulée « Le Québec en recherche »
- Mise en œuvre des actions annoncées en 2012-2013 dans le Plan d'action en matière de transfert des connaissances 2009-2014. Entre autres : l'évaluation de la vocation optionnelle encourageant le « Rapprochement recherche-société » du programme Regroupements stratégiques, la diffusion de résultats de recherche en matière de transfert et d'utilisation des connaissances dans les domaines couverts par le Fonds, la poursuite des activités de transfert de connaissances dans le cadre du programme Actions concertées (atelier, visioconférence sur plusieurs sites de différentes régions)
- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action de développement durable, actualisation du plan (en raison de la prolongation de la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable pour une période de deux ans) et intégration d'une action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec
- Organisation et tenue de chantiers de réflexion sur de grands projets intersectoriels : Forum sur les sciences de la vie, Journée sur la recherche nordique, Table ronde sur la recherche en éthique, Forum Innover pour mieux vieillir ensemble, Forum Art, Culture et Mieux-être
- Consultations de la communauté de la recherche et des partenaires du Fonds pour obtenir leur avis sur ses actions, notamment dans le cadre de nouvelles initiatives intersectorielles, de la stratégie d'internationalisation et de la démarche de planification stratégique (sondage Web)
- Échanges avec les acteurs du milieu de la recherche sur leurs visions et préoccupations en matière de développement de la recherche et de la formation (tournée des universités et de quelques collèges par le directeur scientifique au cours de l'automne 2012 et de l'hiver 2013, forums de discussions, etc.)
- Rôle-conseil auprès du gouvernement en regard de la promotion et du financement de la recherche en SSHAL dans le cadre de la préparation de la future Politique nationale de la recherche et de l'innovation (mémoire dans le cadre de l'Acfas; consultation de la communauté scientifique sur le Web recueillant plus de 2 400 réponses, dont plus de 700 en SSHAL; énoncé de vision de la future PNRI; participation aux Assises de la recherche; préparation de la Journée de réflexion sur la formation à la recherche, etc.)
- Préparation du prochain Plan stratégique 2014-2017
- Participation aux travaux de refonte du CV commun canadien et adhésion des Fonds à la nouvelle version
- Suivi des recommandations émises dans le *post mortem* de l'application eRegroupement en prévision du prochain concours de 2013
- Poursuite des travaux d'intégration et d'optimisation des services administratifs des trois Fonds
- Poursuite des travaux d'harmonisation de la gouvernance des trois Fonds québécois de recherche en s'inspirant des meilleures pratiques en la matière
- Élaboration d'un plan d'action en réponse aux recommandations du Vérificateur général du Québec sur l'optimisation des ressources

RÉPARTITION DES OCTROIS

OCTROIS¹ PAR AXE DE PROGRAMMATION ET PAR PROGRAMME (2012–2013)

PROGRAMMES		
Soutien direct à la relève		
Bourses	Nombre²	Montant (\$)
Bourse de maîtrise ³	318	2 093 426
Bourse de maîtrise ³ - SQRI 2	87	701 500
Bourse de doctorat ⁴	505	7 895 980
Bourse de doctorat ⁴ – SQRI 1	28	246 254
Bourse de doctorat ⁴ – SQRI 2	130	2 253 771
Bourse de doctorat en recherche pour étudiants étrangers – SQRI 2	10	186 668
Bourse de postdoctorat ⁵	110	2 293 108
Bourse de postdoctorat ⁵ – SQRI 2	30	672 274
Bourse de postdoctorat en recherche-cr��ation	7	133 895
Bourse en milieu de pratique – Minist��res et organismes	2	16 000
Bourse en milieu de pratique – Innovation – SQRI 1	2	18 000
Bourse en milieu de pratique – Innovation – SQRI 2	5	66 500
Bourse pour stage international – SQRI 2	27	87 500
Autres bourses ⁶	15	188 918
TOTAL BOURSES⁷	1276	16 853 794
Subventions	Nombre	Montant (\$)
��tablissement de nouveaux professeurs-chercheurs	298	3 843 351
��tablissement de nouveaux professeurs-chercheurs – SQRI 2	17	221 263
��tablissement de nouveaux professeurs-chercheurs-cr��ateurs	6	78 514
Transfert de bourses postdoctorales en subventions de d��marrage	4	55 000
TOTAL SUBVENTIONS	325	4 198 128
Sous-total	1601	21 051 922
Soutien �� l'innovation et �� la structuration		
Regroupements strat��giques	28	6 007 973
Appui �� la recherche-cr��ation	23	1 004 754
Appui aux arts et technologies m��diatiques	5	146 942
Soutien aux ��quipes de recherche	115	11 352 977
Appui aux projets novateurs	5	113 447
D��gagement d'enseignement de chercheurs de coll��ge	8	317 894
D��gagement d'enseignement de chercheurs de coll��ge – SQRI 1	15	383 720
D��gagement d'enseignement de chercheurs de coll��ge – SQRI 2	15	362 808
Appui �� des collaborations interAgences: FRQSC-ANR	8	400 265
Sous-total	222	20 090 780

Rapport annuel de gestion 2012–2013

<i>Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique</i>		
Programme Actions concertées (incluant la part des partenaires) ⁸	103	4 797 759
Programme conjoint avec le MSSS de soutien aux infrastructures de recherche, des instituts et des centres affiliés universitaires	7	1 560 660
Programme conjoint avec le MSSS de soutien aux infrastructures de recherche, des instituts et des centres affiliés universitaires – SQRI 2	3	500 000
Programme conjoint avec le FRQS et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration	2	493 000
Projets spéciaux	13	65 533
Réseau conjoint FRQS-FRQNT-FRQSC / Santé et sécurité au travail	1	11 000
Initiatives 3 Fonds	3	60 833
Bourses d'initiation à la recherche (1 ^{er} cycle)	12	60 000
<i>Sous-total</i>	144	7 548 785
<i>Soutien direct à la valorisation et à la diffusion de la recherche</i>		
Étudiants-chercheurs étoiles	12	12 000
Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances	33	768 874
Portail électronique Érudit	1	85 000
<i>Sous-total</i>	46	865 874
TOTAL SUBVENTIONS⁹	737	32 703 567
TOTAL BOURSES ET SUBVENTIONS¹⁰	2 013	49 557 361

NOTES

¹ Concours et engagements.

² Ce nombre inclut les nouveaux boursiers ayant décliné l'aide financière pour 2012-2013 mais qui recevront la bourse les années subséquentes (117 boursiers sur 1276).

³ Bourses de maîtrise accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourses.

⁴ Bourses de doctorat accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourses.

⁵ Sont inclus les indemnités supplémentaires accordées dans le cadre de ce programme.

⁶ Bourses accordées dans le cadre des programmes suivants : 11 bourses de réintégration en recherche, 3 bourses des programmes interculturels, 1 bourse NE³LS-FRQSC/FRQNT/FRQS.

⁷ Ne tient pas compte d'une bourse de doctorat (15 000 \$) accordée dans le cadre d'une entente avec un partenaire.

⁸ Sur les 103 octrois accordés dans le programme Actions concertées, on dénombre 93 subventions pour un montant total de 4 579 427 \$ et 10 bourses pour un montant total de 218 332 \$.

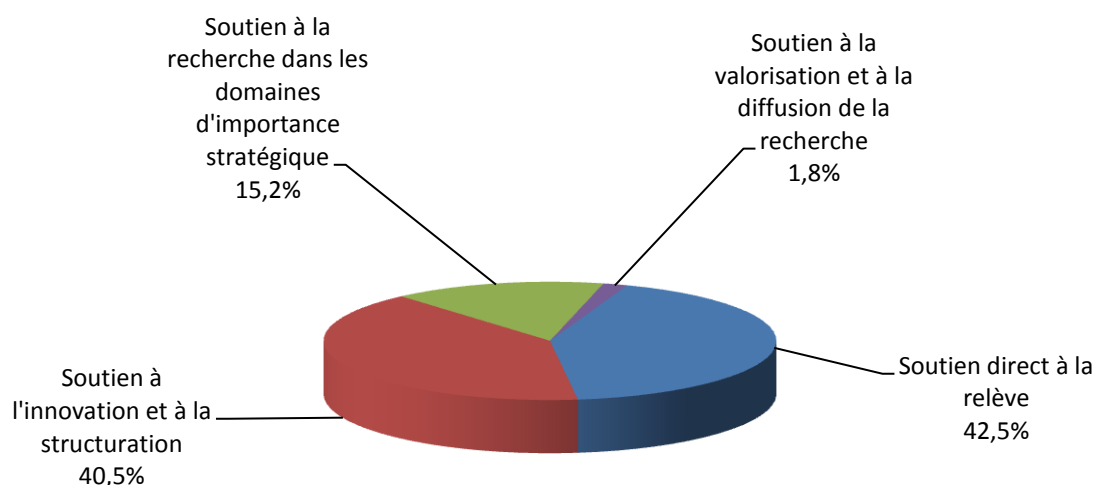
⁹ Ne tient pas compte du paiement effectué par le FRQSC au FRQNT (11 111 \$) pour un projet de recherche en partenariat sur la sécurité routière.

¹⁰ Ne tient pas compte des remboursements de subventions (242 828 \$) et de bourses (43 167 \$) effectués par les bénéficiaires.

OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION (2012–2013)

Axes de programmation	Octrois (\$)	Octrois (%)
Soutien direct à la relève	21 051 922 \$	42,5 %
Soutien à l'innovation et à la structuration	20 090 780 \$	40,5 %
Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique	7 548 785 \$	15,2 %
Soutien direct à la valorisation et à la diffusion de la recherche	865 874 \$	1,8 %
	49 557 361 \$	100,0 %

RÉPARTITION DU BUDGET DE TRANSFERT (2012–2013)

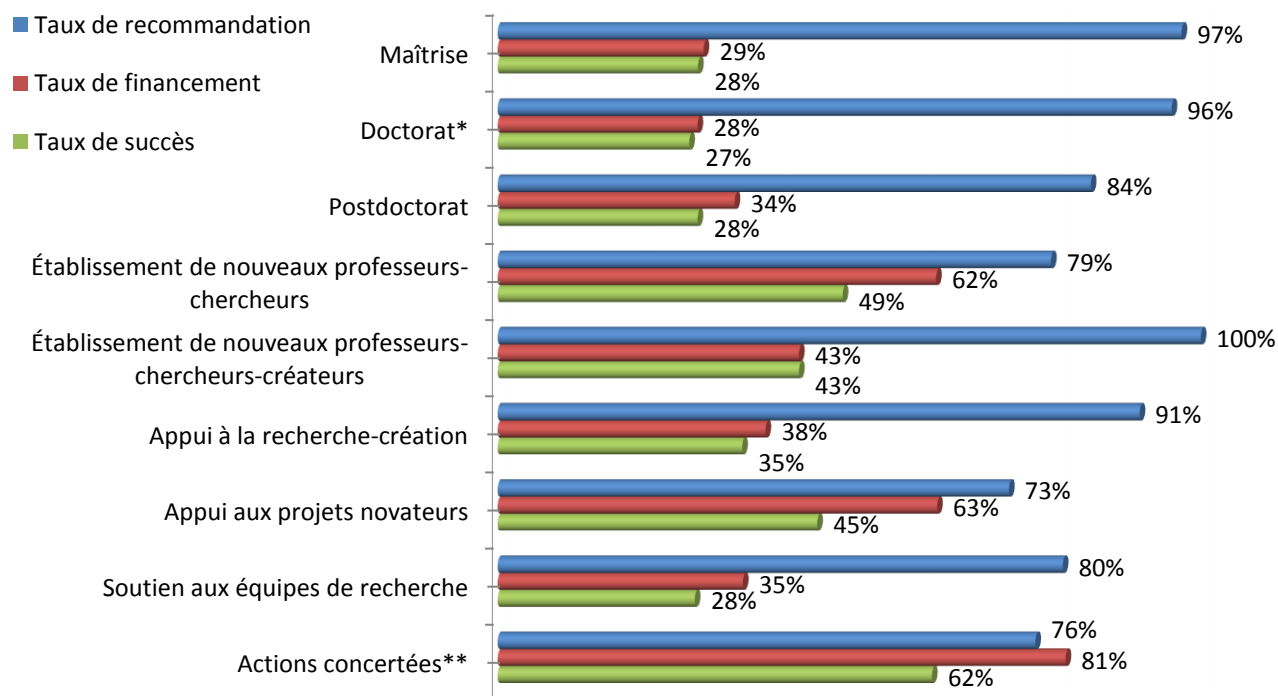


Au regard des quatre axes de programmation du Fonds, la plus grande part du budget, soit 42,5 %, est consacrée à la relève et englobe l'offre de bourses aux étudiants des cycles supérieurs, l'appui aux postdoctorants et le soutien au démarrage de carrières en recherche. Cette proportion du budget est similaire à celle de l'an passé. Les sommes allouées dans l'axe Soutien à l'innovation et à la structuration, notamment à 115 équipes et à 28 regroupements stratégiques, mobilisent 40,5 % du budget. Pour sa part, l'axe Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique représente 15,2 % du budget, y compris la part des partenaires. Enfin, l'axe Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche mobilise 1,8 % du budget total, soit une proportion similaire à celle de 2011-2012. Il s'agit du soutien direct accordé à la diffusion et au rayonnement de l'expertise des chercheurs québécois grâce au programme Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances, auquel on doit ajouter, dans les faits, d'importantes sommes réservées à la diffusion et au transfert de connaissances dans l'ensemble des subventions de recherche.

PERFORMANCE SELON LE PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

TAUX DE RECOMMANDATION, DE FINANCEMENT ET DE SUCCÈS
DANS LES PROGRAMMES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS
(2012-2013)

Programmes de bourses et de subventions	Nombre de demandes admissibles	Nombre de demandes recommandées	Nombre de demandes financées	Taux de recommandation	Taux de financement	Taux de succès
	a	b	c	b/a	c/b	c/a
Maîtrise	586	570	167	97%	29%	28%
Doctorat*	844	809	230	96%	28%	27%
Postdoctorat	211	178	60	84%	34%	28%
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs	216	170	106	79%	62%	49%
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs	7	7	3	100%	43%	43%
Appui à la recherche-crédation	23	21	8	91%	38%	35%
Appui aux arts et technologies médiatiques	11	8	5	73%	63%	45%
Soutien aux équipes de recherche	107	86	30	80%	35%	28%
Actions concertées**	34	26	21	76%	81%	62%



*Sont exclues du tableau les demandes de bourse dans le cadre des programmes Bourse pour stage international et Étudiants-chercheurs étoiles.

**Sont exclues du tableau les demandes de bourse dans le cadre du programme Actions concertées.

PORTRAIT DE LA DEMANDE À L'AUTOMNE 2012

Le Fonds a reçu 1 840 demandes de bourse et de subvention dans le cadre des différents concours de l'automne 2012. Il s'agit d'une baisse globale de 10 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit d'une deuxième année consécutive pour laquelle la demande est à la baisse, notamment pour les programmes de bourses (27 % à la maîtrise; 3 % au doctorat et 9 % au postdoctorat). Comme nous le verrons plus loin, cette baisse est en grande partie attribuable au *Printemps érable*. Du côté des subventions, il faut noter une hausse appréciable de la demande pour le programme Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs qui est passé à 238 demandes comparativement à 216 et 196 les deux années précédentes. Le nombre de demandes au programme Soutien aux équipes de recherche demeure stable (109 demandes comparativement à 107 l'an dernier). Soulignons ici que les craintes du Fonds de voir le nombre de demandes augmenter dans ce programme en raison des changements de règles au programme semblent en partie dissipées. Le Fonds poursuit par ailleurs son analyse de l'évolution de la demande dans ce programme du fait que son enveloppe demeure stable et que la hausse de la demande converge vers le même domaine de recherche : Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale. Signalons également une diminution du nombre de dossiers dans le programme Appui à la recherche-création (de l'ordre de 30 %, soit 23 demandes à l'automne 2011 comparativement à 16 demandes cette année).

Au chapitre des bourses

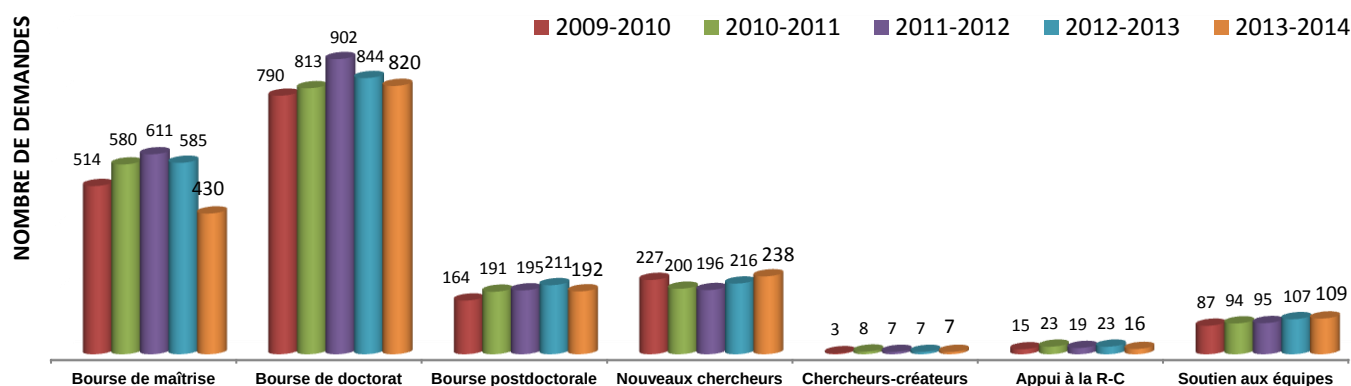
En ce qui concerne le profil par domaine de recherche, le portrait de la demande, tous programmes de bourses confondus, est comparable à celui des années passées. Les domaines Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale; Arts, littérature et société et, dans une moindre mesure, Éducation, savoirs et compétences sont ceux où l'on compte le plus grand nombre de candidats. Bon an mal an, la moitié des demandes se concentre dans ces trois grands domaines. Par ailleurs, on observe une augmentation de la demande dans le domaine Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale, tendance qui se maintient depuis 4 ans. En effet, la demande est passée de 310 demandes au concours de l'automne 2008 à 358 demandes cette année. Par ailleurs, outre ce domaine et celui sur la gestion des organisations, tous les autres domaines accusent une baisse. Les domaines les plus visés par la diminution de la demande sont : Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain (39 %), Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine (33 %), Relations internationales et développement (31 %), Création artistique et littéraire (18 %) et Arts, littérature et société (17 %). Notons ici qu'en croisant les données concernant les domaines et les disciplines les plus visés par la baisse de la demande avec les établissements, on peut faire rapidement un lien avec le *Printemps érable*, marqué principalement par une grève étudiante générale et illimitée dans certains établissements d'enseignement supérieur québécois du 13 février 2012 au 7 septembre 2012. Pour ce qui est de la provenance des demandes, les établissements qui génèrent le plus grand nombre de dossiers sont l'Université de Montréal (286), suivie de l'Université du Québec à Montréal (239) et de l'Université Laval (210). À elles trois, elles rassemblent un peu plus de la moitié des demandes lors des cinq derniers concours. Par ailleurs, signalons parmi les établissements visés par une baisse de la demande l'Université de Montréal, l'Université McGill et, à une échelle moindre, l'UQAM.

Au chapitre des subventions

Pour l'ensemble des programmes de subventions qui font l'objet d'un concours, les établissements qui produisent le plus grand nombre de dossiers sont l'Université du Québec à Montréal (69), l'Université de Montréal (68), l'Université Laval (60) et l'Université McGill (41). En termes de profil de la demande par domaine, le Fonds ne remarque pas de changement majeur. Les domaines les plus fréquentés demeurent Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale, Éducation, savoirs et compétences, et dans une moindre mesure, Gestion des organisations et Arts, littérature et société. Si on observe une augmentation appréciable de la demande dans certains domaines, notamment Cultures, religions et civilisations (de 9 à 20 demandes) et, à moindre échelle, Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions (de 30 à 40 demandes), d'autres domaines voient leur fréquentation diminuer radicalement. C'est le

cas pour Éducation, savoirs et compétences, une baisse pour une deuxième année consécutive (respectivement 114, 71 et 50 demandes pour les trois dernières années). La baisse est du même ordre pour trois autres domaines, soit Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain (respectivement 34, 20, 16), Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine (17, 12 et 6 demandes) et Relations internationales et développement (14, 7 et 4 demandes).

NOMBRE DE DEMANDES ADMISSIBLES DE BOURSE ET DE SUBVENTION PAR PROGRAMME*, SOUMISES AU COURS DES CINQ DERNIERS CONCOURS



*Sont exclus les programmes Appui aux projets novateurs, Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances et Regroupements stratégiques qui sont offerts sur une base pluriannuelle. Pour des fins comparatives, sont considérés uniquement les programmes offerts sur une base annuelle.

DEMANDES DE BOURSE ET DE SUBVENTION ADMISSIBLES À L'AUTOMNE 2012 RÉPARTITION PAR DOMAINE

Domaine	Nombre de demandes de bourse de 2 ^e et 3 ^e cycles et de bourse postdoctorale	% sur l'ensemble	Nombre de demandes de subvention	% sur l'ensemble
Arts, littérature et société	256	17,8	44	11,1
Création artistique et littéraire	67	4,6	24	6,0
Cultures, religions et civilisations	97	6,7	20	5,0
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	358	24,8	78	19,6
Économie, emploi et marchés	42	2,9	22	5,5
Éducation, savoirs et compétences	158	11,0	50	12,6
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	70	4,9	6	1,5
Gestion des organisations	83	5,8	50	12,6
Langues et langage	42	2,9	13	3,3
Médias, communications et information	68	4,7	30	7,5
Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	48	3,3	17	4,3
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	109	7,6	40	10,1
Relations internationales et développement	44	3,1	4	1,0
Total	1442	100 %	398	100 %

* Portrait de la situation réalisé au début d'avril 2013. Le nombre de demandes admissibles en 2013-2014 pourrait changer d'ici la fin de l'année financière, étant donné que dans certains programmes, les demandes de bourse et de subvention peuvent être déposées en cours d'année (notamment dans le cadre des programmes Bourse de recherche en milieu de pratique et Actions concertées).

PARTIE 3 LES RÉSULTATS

ORIENTATION 1 : DÉVELOPPEMENT DE LA BASE DE RECHERCHE

Répondre adéquatement aux besoins de la communauté de la recherche en SSHAL et assurer le développement et la pérennité d'un système de recherche dynamique, novateur et performant

AXE 1 – FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE

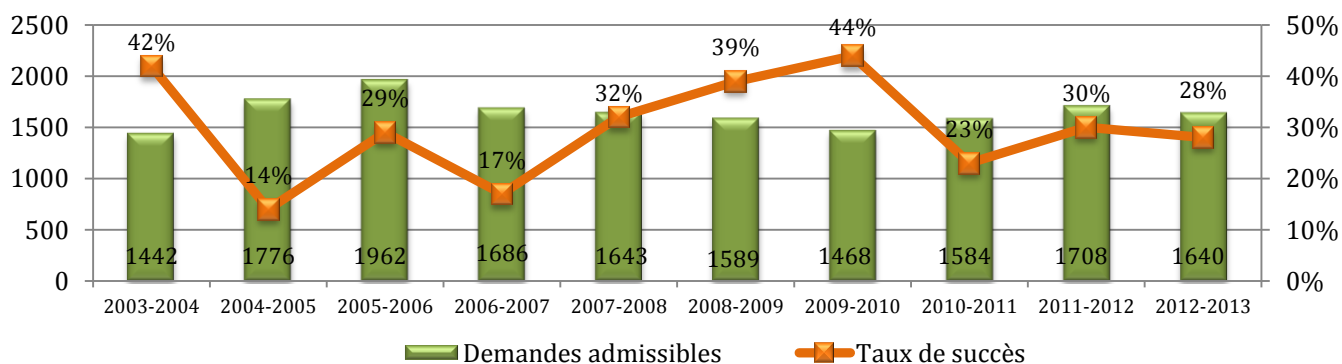
OBJECTIF 1 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE RELÈVE POLYVALENTE ET QUALIFIÉE EN NOMBRE SUFFISANT DANS TOUS LES DOMAINES DES SSHAL

AUGMENTATION DES ENVELOPPES DÉDIÉES AUX PROGRAMMES DE BOURSES ET DU NOMBRE DE NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS GRÂCE AUX CRÉDITS DE LA SQRI

En 2012-2013, le nombre de nouveaux boursiers totalise 457 (au lieu de 351 sans les crédits additionnels de la deuxième Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI 2010-2013), qui s'élèvent en 2012-2013 à 4,13 M\$). C'est donc dire qu'avec les crédits de la SQRI, le Fonds a pu, encore une fois cette année, bonifier son offre de bourses aux étudiants des cycles supérieurs. Concrètement, il a attribué 106 bourses de plus, ce qu'il n'aurait pu faire autrement.

De même, en plus des sommes habituellement consenties pour établir de nouveaux professeurs-chercheurs, des efforts supplémentaires qui reposent sur les crédits prévus dans le cadre de la SQRI 2 ont été déployés afin d'attirer cette relève en région. Ainsi, l'enveloppe SQRI a permis au Fonds de soutenir cette année cinq nouveaux professeurs-chercheurs en région.

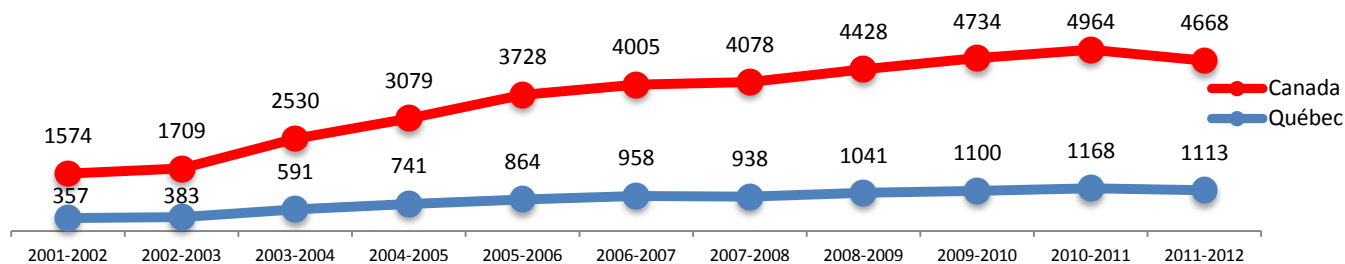
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES ADMISSIBLES ET DU TAUX DE SUCCÈS (BOURSES DE MAÎTRISE, DE DOCTORAT ET DE POSTDOCTORAT)



ACTIONS EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES INTERVENTIONS DU CRSH

En vue d'assurer une meilleure complémentarité de ses actions avec celles de son homologue fédéral, le Fonds suit de près l'offre de programmes de bourses du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et la performance des étudiants québécois qui participent à ses concours. En dix ans, le nombre de bourses accordées par le CRSH a augmenté sensiblement, comme l'illustre le graphique suivant. Toutefois, les candidats québécois sont toujours sous-représentés. En effet, le CRSH a attribué environ 25 % des sommes aux étudiants québécois, alors qu'ils constituent 35 % de l'effectif universitaire canadien, année après année (voir aussi la rubrique « Performance des étudiants québécois » rapportée dans les actions communes des trois Fonds).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BOURSES OBTENUES DU CRSH PAR LES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS AU COURS DES ONZE DERNIÈRES ANNÉES



Par ailleurs, toujours dans l'optique d'assurer une meilleure complémentarité de ses interventions avec le CRSH, le directeur scientifique et la directrice des programmes du Fonds ont rencontré, en décembre dernier, le président du CRSH et ses vice-présidents afin d'échanger sur les collaborations possibles et les défis que représentent pour les deux organisations les systèmes électroniques de traitement des demandes de bourses et de subventions. Les différentes personnes présentes se sont entendues sur la nécessité de tout mettre en œuvre pour faciliter la vie des chercheurs, et ce, en partageant le plus possible des outils et des façons de faire. De nombreux points ont été abordés, notamment des collaborations à envisager pour des partenariats de financement, une offre commune de projets, etc. Une rencontre entre des membres de la direction des programmes et des partenariats du CRSH et la direction des programmes et du développement des partenariats du FRQSC, en présence de la coordonnatrice au programme Actions concertées, est également prévue d'ici l'été 2013 pour discuter des pistes concrètes de collaboration.

Parallèlement, afin que les membres du conseil d'administration comprennent bien la portée des changements survenus dans l'architecture des programmes du CRSH et puissent échanger sur l'impact que cela aura sur l'offre de programmes au Québec, une invitation a été faite au président du CRSH de venir rencontrer les membres du C. A. le 18 décembre 2012, dans le cadre de la nouvelle planification stratégique du FRQSC. Cette rencontre a aussi permis au président du CRSH de faire part aux membres du C. A. d'une consultation orchestrée depuis quelques mois sur les défis futurs en recherche que le Canada sera appelé à relever dans un contexte mondialisé en pleine évolution. Ce projet devrait prendre fin au printemps 2013 et une fois les défis ciblés et soumis à l'examen, au choix et à l'approbation du conseil d'administration du CRSH, ils seront intégrés à l'architecture des programmes Talent, Savoir et Connexion. De nombreux parallèles sont à faire ici avec les consultations entreprises au cours des derniers mois par les Fonds de recherche du Québec à propos de leurs prochaines orientations stratégiques.

Finalement, signalons que l'entente qui devait être signée entre les Fonds québécois et canadiens de recherche (FRQSC, FRQNT, FRQS, CRSH, CRSNG et IRSC) au sujet de l'échange d'informations sur les offres de bourses par les organismes fédéraux pour faciliter la gestion des offres de bourses au Québec a été remise à l'année 2013-2014. Le protocole devrait être signé d'ici juin 2013.

OBJECTIF 2 : ASSURER À SES BOURSIERS UN SOUTIEN ADÉQUAT ET ADAPTÉ AUX RÉALITÉS D'AUJOURD'HUI

EXPLORATION DE MESURES DE FINANCEMENT POUR DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES LIÉES À LA RÉALISATION DE RECHERCHES

En matière de financement visant à soutenir des étudiants intégrés dans les activités de recherche des groupes de recherche, le Fonds compte sur ses programmes de subventions qui financent indirectement plusieurs étudiants de différents cycles. Le pourcentage de soutien aux étudiants varie entre 30 et 60 %, selon les programmes. Par ailleurs, dans le cadre de l'évaluation des programmes prévue pour 2014-2015 et à la suite de la journée organisée par les Fonds québécois de recherche sur la formation à la recherche qui s'est tenue le

30 avril 2013, le Fonds compte initier davantage de mesures pour soutenir des étudiants qui sont intégrés dans les activités de recherche des groupes, des équipes ou des regroupements financés, considérant qu'il s'agit là de formidables milieux pour la formation de la relève et l'acquisition d'expériences et de compétences en recherche. Des initiatives visant à améliorer la formation à la recherche et qui répondent à des principes de souplesse (malléabilité et adaptation), de mobilité (internationale, intermilieux) et d'individualité (personnalisation des parcours) sont également à prévoir au cours des prochaines années.

OBJECTIF 3 : FAVORISER LA FORMATION ET L'ACQUISITION D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES EN RECHERCHE

MAINTIEN DES BOURSES D'INITIATION À LA RECHERCHE AU PREMIER CYCLE

Le programme Bourse d'initiation à la recherche au premier cycle, qui est réservé aux étudiants inscrits dans une université en région, est implanté comme programme régulier depuis 2007-2008. Par cette initiative, le Fonds reconnaît les défis particuliers auxquels font face les universités régionales et offre à de jeunes candidats une expérience unique de recherche en milieu universitaire, en plus de les encourager à amorcer une carrière de chercheur dans les domaines couverts par le Fonds.

Depuis l'instauration de ce programme, toutes les universités concernées ont eu recours à cette mesure et ont vu leurs meilleurs étudiants décrocher une bourse d'initiation à la recherche. Encore cette année, on trouve plus de candidates (7) que de candidats (5), mais l'écart est beaucoup moins grand comparativement à 2011-2012 (10 candidates sur 11). Depuis l'implantation du programme, presque l'ensemble des domaines couverts par le Fonds est représenté (10 sur 13) et 40 % des lauréats se concentrent dans le domaine Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale.

BOURSES D'INITIATION À LA RECHERCHE AU PREMIER CYCLE RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR DOMAINE DE RECHERCHE

Domaines de recherche	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Total
Arts, littérature et société	3	1	1	2	1	4	12
Cultures, religions et civilisations	2	2	1	3	1	1	10
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	3	6	6	4	7	3	29
Éducation, savoirs et compétences	2	2	1	1	1	2	9
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	–	–	–	1	–	–	1
Gestion des organisations	–	–	–	–	–	1	1
Langues et langage	–	–	1	–	–	–	1
Médias, communication et information	–	–	–	1	–	–	1
Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	2	1	2	–	1	–	6
Relations internationales et développement	–	–	–	–	–	1	1
Total	12	12	12	12	11	12	71

OBJECTIF 4 : CONTRIBUER À MAINTENIR L'AVANTAGE DES BOURSIERS SUR LE PLAN DE LA RÉUSSITE ACADÉMIQUE PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS AUX CYCLES SUPÉRIEURS

SUIVI PÉRIODIQUE DES BOURSIERS DU FONDS

Grâce à un instrument de suivi, le Fonds peut, depuis 2006-2007, documenter l'impact de son soutien financier sur la durée des études, l'obtention des diplômes et l'insertion professionnelle. Voici les principaux résultats de l'enquête portant sur les 465 boursiers qui ont reçu leur dernier versement en 2012. Signalons un excellent taux de réponse qui atteint 87 %, soit 404 répondants.

PROFIL DU BOURSIER ET IMPACT DE LA BOURSE (COHORTE 2012)

Portrait du boursier

- Parmi les 404 répondants, on trouve 141 candidats à la maîtrise, 239 au doctorat et 24 au postdoctorat.
- L'âge moyen des boursiers est de 26 ans à la maîtrise, de 30 ans au doctorat et de 35 ans au postdoctorat.
- On trouve à la fois des femmes et des hommes dans tous les domaines couverts par le Fonds.
- La moitié des boursiers sont répartis dans quatre domaines – Arts, littérature et société (21 %), Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine (12 %), Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale (9 %), et Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions (8 %) –, alors que du côté des boursières, plus de la moitié des demandes se concentrent dans deux domaines : Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale (31 %) et Arts, littérature et société (24 %).

Impact de la bourse

- Près de la moitié des doctorants font partie d'un groupe de recherche établi (46 %).
- La bourse du Fonds représente 70 % de l'ensemble des revenus du candidat. Le pourcentage de boursiers qui ont occupé un emploi rémunéré pendant la période où ils bénéficiaient de la bourse du Fonds s'élève à près de 85 %, tant à la maîtrise qu'au doctorat (58 % pour les postdoctorants).
- Dans la très grande majorité des cas, les candidats occupent un emploi rémunéré assez ou fortement lié à leur formation : certains travaillent à un projet de recherche, d'autres sont auxiliaires ou assistants de recherche, et d'autres encore occupent un poste de chargé de cours ou font un stage; 90 % des heures de travail effectuées par un boursier dans le cadre d'un emploi rémunéré sont liées à sa formation.
- Plus de 60 % des candidats bénéficient d'une ou de plusieurs autres bourses qui leur ont été accordées notamment par des établissements universitaires du Québec ou de l'extérieur de la province et par le CRSH, conformément aux règles sur le cumul partiel permis.
- 83 % des répondants ont à leur actif une moyenne de quatre publications ou présentations découlant des activités de recherche liées à leur bourse.
- 93 % des boursiers considèrent que la bourse du Fonds a été un facteur assez ou très important dans la poursuite de leur programme de formation.

Ces quelques données sur la cohorte de 2012 ne diffèrent pas de celles des six années précédentes. La bourse du Fonds représente la plus large part des revenus des candidats. Par ailleurs, pendant la période où ils sont des boursiers du Fonds, la plupart des boursiers occupent un emploi rémunéré qui est en lien avec leur formation.

Pour conclure, mentionnons que même si le projet Relance du boursier a été, encore une fois cette année, reporté (en raison du regroupement administratif et de la refonte en cours des systèmes d'information), il demeure toujours d'actualité et d'une grande pertinence, et sera inscrit à l'agenda du Fonds en 2014. Ce projet prévoit rejoindre les boursiers du Fonds deux ans après que ceux-ci aient soumis leur rapport final et cette relance permettra au Fonds d'évaluer l'impact de ses bourses en documentant notamment la situation des étudiants sur le plan de la durée de leurs études, du déroulement de leur projet de recherche, de la situation d'emploi des boursiers et des caractéristiques générales des emplois occupés.

OBJECTIF 5 : APPUYER LA CAPACITÉ D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION DES MEILLEURS NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES ET LE DÉMARRAGE DE LEUR CARRIÈRE

SUIVI PÉRIODIQUE DE LA PERFORMANCE DES NOUVEAUX CHERCHEURS

En 2012-2013, le Fonds a soutenu financièrement 315 nouveaux professeurs-chercheurs (incluant les engagements de cette année). Par rapport à l'an dernier (329), il s'agit d'une baisse notable qui est d'ailleurs constante depuis quatre ans. À noter que le nombre de nouveaux professeurs-chercheurs financés cette année se rapproche de la donnée de 2006-2007 (318), c'est-à-dire de la première année de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. Les nouveaux chercheurs poursuivent leurs activités de recherche dans l'ensemble des domaines couverts par le Fonds et principalement dans les trois domaines suivants : Éducation, savoirs et compétences (19 %), Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale (15 %), et Gestion des organisations (15 %). À eux trois, ces domaines regroupent la moitié des nouveaux chercheurs financés.

La grande majorité (79 % ou 84 nouveaux chercheurs) des récipiendaires du concours de l'année 2012-2013 font état de l'obtention d'un financement à titre individuel qui provient surtout d'un programme de démarrage ou d'intégration offert par l'établissement au chercheur nouvellement engagé et, dans une moindre mesure, d'un programme du CRSH – principalement le programme de subvention ordinaire de recherche, mais aussi un soutien dans le cadre du programme de subventions de développement Savoir ou dans le cadre des grands travaux concertés.

Sur le plan des retombées, le Fonds est en mesure d'apprécier la portée de sa subvention aux chercheurs en début de carrière grâce à un instrument de suivi implanté en 2006. Suivant les règles du programme, il est demandé aux nouveaux chercheurs d'acheminer au Fonds, par l'entremise d'un formulaire en ligne, un rapport final faisant état des activités réalisées dans le cadre de la subvention obtenue, et ce, dans un délai d'un an après la fin de ladite subvention. Les renseignements recueillis portent notamment sur la formation d'étudiants, les collaborations et les partenariats développés, et les activités de diffusion et de transfert. Pour le Fonds, les objectifs poursuivis sont triples : favoriser d'abord la diffusion et la promotion des réalisations des chercheurs qu'il finance; apprécier ensuite la performance de ses chercheurs au chapitre des réalisations; et, finalement, obtenir des données sur le programme en vue d'en assurer une évaluation périodique.

Voici les principaux résultats pour les 136 nouveaux chercheurs dont le soutien financier s’est terminé en 2011 et qui ont transmis leur rapport.

RETOMBÉES DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DES NOUVEAUX CHERCHEURS (COHORTE 2011)	
Types de retombées	Principaux résultats
Formation d’étudiants	Supervision de 352 étudiants (moyenne de 3,3 étudiants par nouveau chercheur) ▪ 58 étudiants du premier cycle ▪ 258 étudiants du deuxième cycle ▪ 130 étudiants du troisième cycle Participation des stagiaires postdoctoraux à la réalisation des projets de recherche ▪ 12 stagiaires postdoctoraux
Collaborations	Collaborations académiques avec des chercheurs de l’extérieur du Québec ▪ 60 % des nouveaux chercheurs (soit 81 sur 136) ont établi 186 collaborations avec des chercheurs de l’extérieur du Québec : 16 % des collaborations au Canada; 84 % dans d’autres pays, dont principalement la France (19 %), les États-Unis (19 %) et, dans une moindre mesure, la Belgique (8 %). Des partenaires extra-académiques ▪ Plus de 40 % de la cohorte de nouveaux chercheurs (soit 57 sur 136) ont établi 133 partenariats de recherche principalement dans le secteur de l’éducation et de l’enseignement supérieur.
Activités de diffusion et de transfert	Une diffusion des résultats auprès des pairs, des milieux de pratique et du grand public ▪ 126 nouveaux chercheurs (soit 93 %) ont à leur actif 358 publications (articles avec comité de lecture, chapitres de livre ou contributions à un ouvrage collectif, livres, monographies) et 177 autres réalisations, auxquelles s’ajoutent 186 publications soumises, acceptées ou sous presse. ▪ 125 nouveaux chercheurs (soit 92 %) ont réalisé au total 904 présentations. ▪ 33 nouveaux chercheurs (soit 24 %) ont diffusé leurs résultats dans les médias (97 activités de diffusion), principalement dans la presse écrite. ▪ 39 nouveaux chercheurs (soit 29 %) ont réalisé des activités de transfert de connaissances auprès de milieux utilisateurs potentiels, principalement dans les secteurs de l’éducation et de la santé.

AXE 2 – SOUTIEN À L’EXCELLENCE EN RECHERCHE

OBJECTIF 1 : CONTINUER À SOUTENIR DES ENTITÉS DE RECHERCHE DANS UN VASTE ÉVENTAIL D’OBJETS DE RECHERCHE

MAINTIEN DE L’APPUI DU FONDS À DES GROUPES DE RECHERCHE PERFORMANTS

Dans les secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, le Fonds demeure un acteur clé en contribuant à structurer la recherche autour de grands ensembles performants et à positionner les chercheurs québécois sur la scène internationale. Le soutien qu’il apporte à des « infrastructures humaines » plutôt qu’à des projets lui a permis de se distinguer de son homologue fédéral et d’assumer un rôle de levier financier significatif. À cet égard, les programmes Regroupements stratégiques et Soutien aux équipes de recherche constituent deux leviers d’action complémentaires pour soutenir l’émergence et la consolidation de créneaux d’excellence dans une vaste gamme de sujets : changements démographiques et vieillissement de la population, crise financière mondiale et modes de gouvernance dans les organisations et les entreprises, questions d’identité et de diversité culturelle, réussite scolaire et insertion professionnelle, politiques économiques et

Rapport annuel de gestion 2012-2013

emploi, littérature et arts, innovations sociales et développement durable, problèmes de criminalité, de sécurité ou de dépendance, etc. Ces deux types d'infrastructures, qui suscitent des collaborations et concentrent des ressources, apportent une contribution essentielle en permettant d'approfondir des thèmes de recherche ou en suscitant de nouvelles questions de recherche, mais aussi en assurant le maintien et le développement de milieux de formation et d'encadrement riches et stimulants.

En 2012-2013, le Fonds a gardé le cap en finançant près d'une trentaine de regroupements stratégiques, une centaine d'équipes, et une dizaine d'instituts et de centres affiliés universitaires. En misant sur la continuité et sur la constitution de masses critiques de chercheurs, il s'assure de construire et de maintenir de véritables pôles de recherche et des milieux dynamiques pour la formation d'étudiants.

PRINCIPAUX PARAMÈTRES DU PROGRAMME REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES

	2007-2008	2008-2009*	2009-2010	2010-2011	2011-2012**	2012-2013
Nombre de regroupements financés	28	31*	28	28	32**	28
Enveloppe totale	5 880 247 \$	6 028 186 \$	5 806 483 \$	5 803 767 \$	6 305 164 \$	6 007 973 \$
Subvention moyenne par regroupement	210 008 \$	207 309 \$	207 374 \$	207 277 \$	215 006 \$	214 570 \$
Nombre total de chercheurs (réguliers et autres membres)	1 287	1 614	1 507	1 651	1 958	1 749
Nombre moyen de chercheurs (réguliers et autres membres) par regroupement	46	52,1	53,8	58,9	61,2	62,5

*Sont inclus les trois regroupements stratégiques qui ont obtenu une subvention de déphasage en 2008-2009. Pour le calcul de la subvention moyenne, on exclut ces regroupements.

**Sont inclus les quatre regroupements stratégiques qui ont obtenu une subvention de déphasage en 2011-2012. Pour le calcul de la subvention moyenne, on exclut ces regroupements.

PRINCIPAUX PARAMÈTRES DU PROGRAMME SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Nombre d'équipes financées	130	128	114	117	121	115
Enveloppe totale	11 841 703 \$	11 929 754 \$	10 781 753 \$	11 315 920 \$	12 026 464 \$	11 352 977 \$
Subvention moyenne par équipe	91 090 \$	93 201 \$	94 577 \$	96 717 \$	99 392 \$	98 722 \$
Nombre total de chercheurs (réguliers et autres membres)	1 286	1 292	1 274	1 424	1 532	1 475
Nombre moyen de chercheurs (réguliers et autres membres) par équipe	9,9	10,1	11,2	12,2	12,7	12,8

**DES GROUPES DE RECHERCHE DYNAMIQUES SUR LE PLAN DE LA COLLABORATION
(PORTRAIT DE 2012–2013)**

Collaboration interétablissements	- Les regroupements stratégiques sont composés, en moyenne, de membres provenant de 7 établissements québécois : universités, collèges, centres hospitaliers universitaires, etc. (Ce nombre varie de 3 à 12) - Les équipes font affaire en moyenne avec 3 ou 4 établissements. (Ce nombre varie entre 1 et 9.) 12 % des équipes viennent d'un seul établissement universitaire (14); 40 % des équipes se trouvent dans 4 établissements et plus (46).
Collaboration avec des chercheurs hors Québec	10 % des chercheurs au sein des regroupements stratégiques proviennent du Canada (69) ou d'ailleurs (108). 15 % des chercheurs au sein des équipes proviennent du Canada (80) ou d'ailleurs (148). - La majorité des collaborations internationales des regroupements et des équipes se font avec la France et les États-Unis, et à une moindre échelle, avec la Belgique et le Royaume-Uni.
Collaboration intermilieux	- Dans les 28 regroupements financés par le Fonds, on compte 37 collaborateurs issus des milieux de pratique, 4 chercheurs gouvernementaux et 12 chercheurs de collèges. - Dans les 115 équipes de recherche financées par le Fonds, on compte 83 collaborateurs issus des milieux de pratique, 22 chercheurs gouvernementaux et 30 chercheurs de collèges.
Collaboration intersectorielle	Les responsables de 12 des 28 regroupements et de 4 des 115 équipes de recherche financés par le Fonds déclarent que leur demande engage plus d'un secteur de recherche.

**LA FORMATION D'ÉTUDIANTS GRÂCE AUX SUBVENTIONS DE RECHERCHE DU FONDS
(2012–2013)**

Nombre d'étudiants encadrés * par les membres réguliers, selon les programmes	
Programmes	Nombre d'étudiants (estimé)
Regroupements stratégiques	5 500
Soutien aux équipes de recherche	4 100
Actions concertées	1 650
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs et de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs	870
Appui à la recherche-crédation	280
Appui aux arts et technologies médiatiques	35
Appui aux projets novateurs	90

* Nombre d'étudiants encadrés déclarés dans le CV des chercheurs. Un même étudiant peut être encadré par plusieurs chercheurs.

Nombre et proportion de chercheurs établis, de nouveaux chercheurs et de nouveaux chercheurs-créateurs dans les ensembles constitués			
Programmes	Nombre et proportion de chercheurs établis	Nombre et proportion de nouveaux chercheurs	Nombre total de chercheurs
Regroupements stratégiques	1 226 (83 %)	256 (17 %)	1 482
Soutien aux équipes de recherche	838 (85 %)	153 (15 %)	991

RÉVISION DE PROGRAMMES

Toujours convaincu de l'à-propos de soutenir des créneaux d'excellence dans un vaste éventail d'objets de recherche, de promouvoir une culture de l'innovation et de l'audace, et d'assurer une base de recherche solide, le Fonds a poursuivi en 2012-2013 son travail de suivi et de révision de ses programmes. Par ailleurs, une nouvelle politique d'évaluation des programmes est en cours d'élaboration et sera soumise pour approbation lors du conseil d'administration de juin 2013. L'objectif consiste à repenser les programmes du FRQSC dans leurs rapports les uns aux autres et à les regarder à la lumière de ceux qu'offrent les deux autres Fonds québécois de recherche, ainsi que dans leurs rapports complémentaires et structurants avec les programmes du CRSH. Le Fonds vise aussi à rationaliser les modalités administratives de ses programmes tout en maintenant un haut niveau de qualité sur le plan de l'évaluation scientifique. Les premières démarches pour l'évaluation globale de l'architecture des programmes sont prévues pour 2013-2014.

Pour l'heure, soit en 2012-2013, les ajustements et les suivis spécifiques ont touché les programmes mentionnés ci-après.

Révision du programme Regroupements stratégiques

En prévision du concours ouvert en février 2013, le programme Regroupements stratégiques a été revu en profondeur. Le dernier cycle complet d'évaluation dans ce programme (amorcé en 2010, y compris l'évaluation à mi-parcours qui s'est terminée en novembre 2011) avait été l'occasion, pour les acteurs impliqués (candidats, présidents, évaluateurs, conseillers scientifiques, observateurs, chargée de programme, etc.), de formuler un certain nombre de remarques portant sur divers aspects des règles et des processus. Entre autres :

- Entre février et août 2012, une analyse exhaustive des aspects problématiques pour toutes les étapes du processus (critères, lettres d'intention, entrevues, vocations, montants interrégionaux, composition des comités) a été effectuée. Plusieurs acteurs ont été mis à contribution pour la réalisation de cette analyse, y compris des conseillers scientifiques et des représentants des regroupements stratégiques, afin de s'assurer d'une compréhension appropriée des besoins de modifications pour mieux adapter le programme à ses objectifs.
- Entre septembre et novembre 2012, trois rencontres du comité des programmes du Fonds ont permis de jeter un regard critique sur l'ensemble des propositions de modifications et des enjeux pour le devenir du programme.
- En décembre 2012, les recommandations de modifications acceptées par le comité des programmes ont été présentées au C. A. du Fonds, puis soumises pour approbation par le MESRST. Conformément aux recommandations, des modifications ont été apportées, entre autres : les modalités entourant le processus d'évaluation de la lettre d'intention, les critères d'évaluation pour assurer leur cohérence interne et leur adéquation aux objectifs du programme, le décompte des réalisations du regroupement dans eRegroupement, la révision de la notion de pôle pour celle de réseau, l'intégration des vocations dans la mission de base au lieu d'être optionnelles (sauf dans le cas des installations de recherche) et les modalités d'attribution des fonds pour le volet interrégional.
- En février 2013, le programme révisé est accessible dans le site Web du Fonds. Les lettres d'intention sont attendues pour le 8 mai 2013, l'étude se fera fin juin et le dépôt des demandes est prévu pour le 30 octobre 2013. La directrice des programmes et la chargée de ce programme ont rencontré la communauté scientifique les 14 et 15 mars 2013 pour présenter les nouveaux contours du programme. Étant donné que le concours a lieu tous les trois ans et que plusieurs nouveautés – surtout dans les critères – ont cours, il s'agissait d'une occasion pour les chercheurs de venir poser des questions.

Révision du programme Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances

De nombreux changements ont eu cours depuis quelques années dans le monde de l'édition scientifique. Afin de s'assurer que le programme Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances répond adéquatement à ces nouvelles réalités, le Fonds a mis en place un groupe de travail en septembre 2012. Celui-ci a pour mandat de revoir le programme et de proposer des pistes d'action pour adapter le programme actuel aux transformations qui surviennent dans le monde de l'édition scientifique de langue française. Au départ, le prochain concours devait avoir lieu en septembre 2013; afin de permettre au groupe de travail de documenter le dossier de façon appropriée, le C. A. a décidé, lors de sa séance de décembre 2012, de reconduire d'un an le financement des revues actuellement soutenues par le Fonds. Le prochain concours est donc reporté à septembre 2014.

Le chantier de réflexion se penche sur l'avenir du soutien à l'édition scientifique en langue française et à la publication dans le contexte des nouveaux environnements en ligne et de l'accès libre. Au début de l'hiver 2013, une rencontre de consultation a eu lieu regroupant une vingtaine de membres des revues actuellement financées et de responsables de revues en ligne – non financées. De cette rencontre, des solutions ont été dégagées autour desquelles pourront s'orienter les changements du programme et qui alimenteront un comité de travail composé d'experts des revues, de responsables de revues en ligne, conventionnelles ou hybrides, d'un conseiller scientifique et de responsables du Fonds. Les travaux du comité devraient s'amorcer en mai 2013. L'objectif est de faire approuver la révision du programme par le C. A. lors de la séance d'avril 2014 en prévision du concours qui se tiendra l'automne suivant.

Signature d'un avenant à l'entente avec Érudit

La plateforme Érudit a vu son financement de la part du Fonds arriver à échéance le 1^{er} avril 2012. Rappelons que ce consortium interuniversitaire (Université de Montréal, Université Laval, UQAM) est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir et de diffuser les résultats de la recherche et de la création. Il s'agit de la plus importante plateforme de revues francophones révisées par les pairs en Amérique du Nord. Érudit rassemble en un seul point près de 150 éditeurs canadiens universitaires et culturels, y compris les plus prestigieuses presses universitaires canadiennes de langue française. Les collections Érudit offrent également un espace aux publications rédigées en anglais ou publiées par des chercheurs internationaux.

Compte tenu de l'importance des activités de ce consortium pour la diffusion de la recherche dans les SSHAL, le conseil d'administration a décidé de reconduire l'entente pour trois ans, mais en y précisant les modalités d'évaluation périodique associées à ce financement. De fait, un état de la situation devra être produit chaque année; de plus, avant le renouvellement du financement dans trois ans, un bilan complet sera demandé et soumis à un comité d'évaluation.

SUIVI DE LA PERFORMANCE DES PROGRAMMES

Suivi des actions du Fonds en matière de recherche-crédation

Devenu une figure de proue dans le financement de la recherche-crédation (RC), le Fonds soutient depuis plus d'une dizaine d'années le travail d'artistes qui évoluent dans le milieu universitaire par le biais de ses programmes d'appui réservés aux chercheurs-crédateurs. Au fil des ans, le Fonds a ajusté ses interventions en la matière; ses programmes ont été pulsés par une série d'ajustements (révision de la notion de RC, ouverture aux postdoctorants, volet individuel dans son programme de chercheurs-crédateurs établis). Il s'est aussi assuré, par l'entremise de ses comités d'évaluation, que le type de projets qu'il finance affiche un réel équilibre entre démarche réflexive et démarche créatrice. Enfin, il suit de près les résultats de ses concours, notamment la fréquentation, la couverture disciplinaire et la répartition des octrois. À cet égard, il a actualisé son bilan

décennal en matière de recherche-cr  ation, en incluant l'ann  e 2012-2013. Au terme de douze ann  es de financement, voici les principaux constats :

BILAN DES ACTIONS EN MATI  RE DE RECHERCHE-CR  ATION

- La notion de recherche-cr  ation propos  e par le Fonds, relativement bien accueillie dans le milieu universitaire, demeure encore aujourd'hui une r  f  rence. La r  alit   qu'elle recouvre est   minemment complexe d'autant plus que les collaborations et les croisements disciplinaires s'intensifient.
- Ce qui fait la richesse de la d  marche de recherche-cr  ation, c'est non seulement qu'elle engage une pluralit   de th  matiques et r  unit une multitude d'acteurs qui ont des pratiques de recherche et d'art tr  s diversifi  es et dans plusieurs milieux, mais aussi qu'elle accorde une place capitale au processus cr  ateur dans les approches et les pratiques adopt  es, et qu'elle jette un nouvel   clairage sur les enjeux de la recherche dans les domaines des arts et de la culture.
- Les projets financ  s permettent l'inclusion de publics diversifi  s et une mobilisation des connaissances et d'acteurs de divers milieux outre ceux de la recherche, des arts et de la culture – notamment les milieux communautaires, et les secteurs public et priv  .
- Les programmes de recherche-cr  ation ne rejoignent toujours pas l'ensemble de la population cibl  e. Pr  s de la moiti   des demandes proviennent de deux disciplines : arts   lectroniques et multidisciplinaires; cin  ma et vid  o. Le bassin de provenance des candidats reste localis   : l'Universit   Concordia (33 %), l'UQAM (18 %) et, dans une moindre mesure, l'Universit   Laval (12 %) et l'Universit   de Montr  al (11 %).
- Des artistes professionnels sont associ  s aux travaux des chercheurs-cr  ateurs universitaires. Si peu d'entre eux re  oivent des honoraires professionnels, beaucoup profitent par contre d'un environnement de recherche qui constitue un cadre et un lieu d'  changes pour leur d  marche artistique. Par ailleurs, les   changes entre le Fonds et le Conseil des arts et des lettres du Qu  bec (CALQ) demeurent rares.
- Au fil des ans, on trouve davantage de r  cipiendaires, tous programmes confondus, qui d  tiennent un doctorat. Leur profil est   galement tout aussi d  velopp   en termes de publications que d'  uvres artistiques, ce qui vient complexifier leur posture et leur d  marche comme chercheur-cr  ateur.
- Que ce soit l'  uvre r  alis  e, l'approche suivie ou la technologie utilis  e, la d  marche de RC fait appel    diverses m  thodes et pratiques, sans compter des recours sans cesse plus nombreux aux sciences et aux technologies.    preuve : les 128 projets venus d'horizons multiples financ  s par le Fonds entre 2001-2002 et 2012-2013, pour une enveloppe totale de 11,03 M\$.

   la lumi  re de ces constats, le Fonds a organis   un colloque en mai 2012    Montr  al, dans le cadre du 80   Congr  s de l'Acfas, avec   ventuellement, dans son prolongement, un grand colloque international en 2014 sur ces m  mes questions. C'est aussi dans cette foul  e que le Fonds a pr  sent   ses actions en mati  re de recherche-cr  ation dans le cadre d'un atelier sur la recherche-cr  ation en th   tre dans le milieu universitaire, tenu au LANTISS (Universit   Laval, Qu  bec, 2 juin 2012).   galement, en vue d'explorer de nouvelles actions pour encourager les collaborations et cr  er une synergie entre les cr  ateurs de disciplines diverses et les chercheurs issus de milieux et de secteurs diff  rents, le Fonds a propos   un p  le intersectoriel de recherche conjuguant arts, cr  ativit  , technologies et mieux-  tre dans le cadre d'un m  moire d  pos      l'Acfas en vue de l'  laboration de la nouvelle Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI, 23 ao  t 2012).

Finalement, le Fonds a particip      l'organisation d'un Forum de r  flexion intitul   « Art, Culture et Mieux-  tre » (Montr  al, 8 f  vrier 2013), en collaboration avec l'UQAM et l'Universit   Concordia. Ce forum a r  uni une centaine de personnes d'horizons tr  s divers venues r  fl  chir et   changer au sujet d'un cadre de recherche o   l'exp  rience et la pratique des arts refl  tent des pr  occupations orient  es vers le mieux-  tre, et ce,    l'aide de pr  sentations de projets r  alis  s par des chercheurs et des chercheurs-cr  ateurs (matin  e) et d'un World Caf   (apr  s-midi). Il s'agissait, entre autres, de donner une plus grande visibilit      la recherche en art et culture, et

surtout de placer la créativité et la culture au cœur de la prochaine PNRI, faisant ainsi reconnaître sa contribution au développement et à la transformation de la société québécoise. Dans les pistes d'action établies par le Forum, il a été suggéré de soutenir des projets pilotes, des actions concertées ciblées, des programmes ou des projets encourageant l'expérimentation, le croisement Art et Science et des plateformes d'échanges pour développer des espaces de création. Un bilan du Forum a été présenté en avril 2013 aux membres des trois conseils d'administration. Il servira de matière pour les Assises de la recherche organisées par le MESRST qui prévoient aborder ce thème, mais du point de vue de l'identité québécoise.

En somme, pour le Fonds, il s'agit d'autant d'occasions de réfléchir avec les chercheurs-créeurs et les chercheurs non seulement sur la notion de recherche-crédation et sur les retombées de cette démarche sur la culture et l'enseignement universitaires, mais aussi sur l'impact de ses programmes et de la démarche de recherche-crédation sur la conceptualisation des rapports entre art et science, sur l'importance de la créativité dans la dynamique de l'innovation et, finalement, sur le développement d'initiatives intersectorielles autour d'innovations d'ordre esthétique, technique ou méthodologique.

Évolution de la présence des femmes dans les programmes d'aide financière du Fonds

La section consacrée aux actions communes des trois Fonds rapporte que le Fonds Société et culture suit de près l'évolution de la présence des femmes dans ses programmes d'aide financière. Depuis 2008-2009, ce suivi est réalisé de concert avec les deux autres Fonds de recherche. En plus de considérer le taux de participation et de succès des candidats selon la catégorie de programme et le genre, le Fonds a enrichi le portrait en ajoutant en 2010-2011 la variable « Domaine de recherche ». Voici les faits saillants établis à la lumière de cette dernière variable.

- Dans les programmes de bourses, bon an mal an, le plus grand nombre et la plus forte proportion de femmes se trouvent essentiellement dans deux domaines de recherche : Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale et Arts, littérature et société. En 2012-2013, 46 % des 1 003 demandes présentées par des candidates se concentrent dans ces deux domaines.
- Dans les programmes de subventions, les domaines Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale, Éducation, savoirs et compétences et, dans une moindre mesure, Gestion des organisations sont ceux qui mobilisent le plus de candidates qui ont présenté une demande (respectivement 25 %, 22 % et 15 %).

À noter que le Fonds suit de près la présence des femmes en recherche grâce à son outil de veille intersectorielle mis en place à l'hiver 2013.

Suivi des taux de recommandation et de financement dans les programmes de subventions

Grâce à son « monitoring pluriannuel », le Fonds peut établir la performance globale de chaque domaine de recherche et de chaque établissement sur plusieurs années et pour chacun des programmes de subventions offerts annuellement. À la lumière des données de 2012-2013, retenons ce qui suit :

- Parmi les domaines où le nombre de demandes est appréciable, Développement et fonctionnement des personnes, et des communautés, et vie sociale et Éducation, savoirs et compétences obtiennent les plus hauts taux de financement (83 %) et se retrouvent donc le plus souvent au-dessus de la moyenne.
- Le volume des demandes est stable dans le domaine Gestion des organisations. Les taux de recommandation et de financement, assez bas l'an dernier, demeurent faibles et restent le plus souvent en dessous de la moyenne des autres domaines. Le domaine Économie, emploi et marchés maintient des taux plus bas que la moyenne depuis 2008 dans le cadre du programme Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs, alors que les équipes de recherche dans ce domaine sont nettement au-dessus de la moyenne des autres domaines.

- L'Université de Sherbrooke maintient des taux de recommandation et de financement supérieurs à la moyenne des établissements, dans les concours des trois dernières années. Pour sa part, l'Université McGill maintient des taux de recommandation et de financement supérieurs à la moyenne des établissements dans le cas du programme Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs. Notons également que le volume de demandes du côté de l'Université de Montréal a connu une forte hausse à l'automne 2011 (hausse de 68 % par rapport à l'automne 2010).
- L'UQAM est toujours bien présente dans les programmes de recherche-crédation et maintient de bons résultats.

Suivi de la demande et de l'offre dans les programmes de bourses

Le Fonds fait également un suivi rigoureux des taux de satisfaction et de succès à partir des profils de la demande et de l'offre dans les programmes de bourses. À la lumière des données des concours de l'automne 2011, retenons ce qui suit :

- La demande à la maîtrise et au doctorat est à la baisse comparativement à l'an dernier, alors que celle au postdoctorat est à la hausse.
- Les taux de succès gravitent autour de 27 % au concours de l'automne 2011, tous niveaux d'études confondus. À noter qu'à la maîtrise, ce taux chute de cinq points de pourcentage par rapport au concours de l'automne 2010.
- Il y a plus de femmes que d'hommes qui font une demande de bourse; cette proportion tend à diminuer à mesure que l'on progresse et que l'on change de niveau d'études. En proportion, chez les femmes, l'offre de bourses équivaut presque à la demande, et ce, aux trois niveaux d'études.
- L'Université de Montréal est l'établissement le plus fortement représenté dans les demandes de bourses de maîtrise et de doctorat (autour de 25 %); l'Université McGill tient le haut du pavé pour la demande au postdoctorat (13 %), sans compter que l'offre de bourses à ce niveau est proportionnellement plus grande que la demande (18 %).
- Les domaines de recherche Arts, littérature et société et Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale sont ceux où l'on observe le plus grand nombre de demandes.

Exploitation des données contenues dans le Portrait des activités du Fonds (PAF)

En 2011-2012, le Fonds a poursuivi la mise à jour annuelle du Portrait des activités du Fonds (PAF). Ce « portefeuille » de tableaux de bord, qui présente la situation à l'égard des bourses et des subventions, alimente la grande majorité des demandes d'information tant à l'interne qu'à l'externe. Dans le courant de l'année, plusieurs demandes d'information touchant au financement ont été traitées : portrait et évolution des demandes et des octrois dans des domaines particuliers, répartition par programme, par domaine, par établissement ou par niveau d'études, etc. Depuis quelques années, nous remarquons une récurrence des demandes de la part de certains établissements universitaires. Il pourrait être opportun de réfléchir dans la prochaine année à la mise en place de tableaux de bord ponctuels qui pourraient répondre aux besoins d'information spécifiques des universités, qui souhaitent essentiellement comparer leur performance à l'ensemble des autres établissements du réseau. Il y aurait également lieu d'élargir la production de tableaux de bord aux autres informations d'intérêt dans le système d'information du Fonds, c'est-à-dire les renseignements scientifiques recueillis dans le cadre des demandes de financement et les retombées déclarées dans les différents rapports finaux d'activités produits par notre clientèle.

Signalons finalement qu'une série de quatre fiches trimestrielles a été produite pour le MESRST (anciennement le MDEIE) en 2012-2013, dans le cadre du suivi de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation

(SQRI). Ces fiches, qui font état des engagements et des déboursés pour chacune des mesures de la Stratégie, sont produites en juin, en septembre, en décembre et en mars de chaque année.

OBJECTIF 2 : SUSCITER LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE AUTOUR DE THÉMATIQUES NOUVELLES, PORTEUSES OU ÉMERGENTES, D'APPROCHES OU DE PRATIQUES INÉDITES DE RECHERCHE

EXPLORATION DE MESURES OU D'INITIATIVES INCITANT À L'INNOVATION EN RECHERCHE

Grâce à l'appui des Fonds, le Québec compte plusieurs créneaux d'excellence sur des thématiques nouvelles, porteuses ou émergentes, et autour d'approches ou de pratiques inédites de recherche. Le Québec peut également s'enorgueillir de regroupements en recherche-crédation et de programmes encourageant l'expérimentation et la libre exploration, notamment dans le domaine des arts et technologies médiatiques. En 2012-2013, l'exploration de nouvelles mesures ou initiatives incitant à l'innovation, à la créativité et à la prise de risque s'est faite, notamment dans le cadre des vastes chantiers de réflexion orchestrés par le scientifique en chef, en vue d'initier des projets intersectoriels et de mobiliser des acteurs de la recherche issus de divers milieux (voir la rubrique sur la recherche intersectorielle dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds). De même, dans le cadre de la future PNRI et dans la foulée de ses travaux de réflexion en vue du prochain cycle triennal, le Fonds s'est penché sur de nouvelles mesures à mettre en œuvre, lesquelles pourraient être rendues possibles grâce à la disponibilité de crédits supplémentaires.

OBJECTIF 3 : ASSURER LE SUIVI AUPRÈS DES GROUPES DE RECHERCHE DONT LES TRAVAUX NÉCESSITENT DES ESPACES, DES ÉQUIPEMENTS OU DES INSTALLATIONS MAJEURES

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ INTERFONDS SUR LE FONCTIONNEMENT ET LE FINANCEMENT D'INFRASTRUCTURES MAJEURES DE RECHERCHE

Un nombre important et grandissant de travaux de recherche requiert des équipements ou des infrastructures majeures (laboratoires virtuels, bases de données, systèmes d'imagerie et de captation, etc.). De plus, des chercheurs en SSHAL ont obtenu du financement de la FCI pour l'achat de moyens et grands équipements scientifiques. Aussi, il est important d'être attentif aux besoins liés à ces grandes installations et d'arrimer les interventions des divers organismes de financement en conséquence, de manière à assurer la pérennité des équipements et des infrastructures, d'en favoriser le partage et de leur donner une valeur ajoutée, notamment en améliorant l'accès et l'exploitation des données disponibles. De même, si, dans les domaines relevant du FRQSC, il existe quelques infrastructures à maintenir, bon nombre d'infrastructures restent à imaginer et à concevoir si l'on veut se positionner à la fine pointe de la compréhension de l'être humain, de ses actions, de ses interactions, et de son potentiel en matière d'innovation et de créativité. C'est donc dans cette perspective qu'a été mis en place, en 2012-2013, un comité interFonds sur le fonctionnement et le financement d'infrastructures majeures de recherche. Pour plus de détails sur le mandat du comité, voir la rubrique intitulée « Fonctionnement et financement des infrastructures majeures » dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds.

AXE 3 – PROMOTION DE LA RECHERCHE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES

OBJECTIF 1 : ACCENTUER LES EFFORTS DE PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SSHAL EN METTANT L'ACCENT SUR LES RÉSULTATS ET LES RETOMBÉES

DÉVELOPPEMENT, BONIFICATION ET DIVERSIFICATION DES VITRINES DÉDIÉES À LA RECHERCHE

Au cours de l'année 2012-2013, le Fonds Société et culture a poursuivi ses activités de promotion de la recherche grâce, notamment, à ses nombreuses vitrines Web. En effet, outre le carrousel sur la page d'accueil, le site Web du Fonds comprend plusieurs sections qui lui permettent de diffuser des résultats de recherche vulgarisés. Le Fonds diffuse également ces résultats de recherche vulgarisés à partir de son compte Twitter, qui compte maintenant près de 1 000 abonnés. Ce projet de mise en valeur des projets et des résultats de recherche, qui a débuté en 2010-2011, a permis la diffusion de près de 100 textes vulgarisés.

Entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013, le Fonds a mis en ligne 22 capsules scientifiques, en français et en anglais, dans la page *Capsules scientifiques*. De plus, la section *Les fruits de la recherche en partenariat* a été bonifiée grâce à la publication, en 2012-2013, de 13 articles rédigés par des chercheurs financés dans le programme Actions concertées, puis traduits en anglais par le Fonds. Chaque article renvoie à un rapport de recherche à l'intention des milieux de pratique et de la décision, de même que des partenaires de l'action concertée.

NEUVIÈME ÉDITION DE LA REVUE RECHERCHES INNOVATIONS

En juin 2012, le Fonds Société et culture a procédé à l'envoi de plus de 1 700 exemplaires de la huitième édition de la revue *Recherches Innovations*. Au cours de l'année 2012-2013, le Fonds a produit la neuvième édition de la revue, qui sera diffusée en avril 2013. Parmi les articles de cette nouvelle édition, on trouve : le premier mot d'ouverture signé par le directeur scientifique du Fonds Société et culture, Normand Labrie; une entrevue exclusive avec la sous-directrice générale pour les sciences humaines et sociales de l'UNESCO, Pilar Alvarez-Laso; une section spéciale sur la recherche en partenariat menée par les centres affiliés universitaires et les instituts universitaires soutenus par le Fonds; des articles portant sur deux regroupements stratégiques : le réseau DIALOG et le Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la formation enseignante; et une section sur la relève en recherche, qui présentait les 12 étudiants-chercheurs étoiles du Fonds de la première année du concours. Cette neuvième édition a été tirée à 2 100 exemplaires. Publiée une fois l'an, cette revue est diffusée dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, ainsi que dans les milieux communautaires et la classe politique. Elle sera accessible dans le site Web du Fonds en juin 2013, et deux articles seront diffusés dans le carrousel du Fonds en juillet et en août 2013. La plupart des articles seront « twittés » dès leur mise en ligne.

ÉLABORATION DES STRATÉGIES ET MOYENS DE DIFFUSION MIS DE L'AVANT PAR LE FONDS DE FAÇON À LES AMÉLIORER ET À LES OPTIMISER

Comme nous l'indiquons dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds, une réflexion est en cours au sujet des outils de communication et des stratégies de diffusion. Au cours de la prochaine année, les travaux s'intensifieront, notamment par le biais de la refonte du site Web du Fonds en lien avec celle des sites des deux autres Fonds, dans l'optique d'un gouvernement ouvert et de stratégies pour les médias sociaux.

Soulignons également que le Fonds a entamé, en 2012-2013, une stratégie de mobilisation des connaissances, en collaboration avec les deux autres Fonds. Cette stratégie tiendra compte des règles, des mesures et des incitatifs contenus dans les programmes de subventions et de bourses, lesquels pourraient être améliorés afin d'inciter les chercheurs et les étudiants à s'engager dans des activités de mise en valeur, de transfert, de partage et de diffusion des connaissances. Plus globalement, cette stratégie permettra de baliser les efforts de communication et de mobilisation des connaissances des Fonds, que ce soit dans leur soutien à la communauté, dans leur partenariat avec des organismes de diffusion ou dans leurs activités propres. On prévoit d'adopter cette stratégie en 2013-2014.

OBJECTIF 2 : FAIRE LA PROMOTION DE LA FORMATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES, D’UNE CARRIÈRE EN SSHAL ET DE LA RELÈVE

MAINTIEN DU CONCOURS ÉTUDIANTS-CHERCHEURS ÉTOILES

Lancé en 2011-2012, le prix Étudiants-chercheurs étoiles vise à reconnaître l’excellence de la recherche réalisée par les étudiants des niveaux collégial et universitaire, les stagiaires postdoctoraux, ainsi que les membres d’un ordre professionnel en matière de formation de recherche avancée, et ce, dans toutes les disciplines couvertes par les trois Fonds de recherche du Québec. Ce programme vise également à promouvoir des carrières en recherche au Québec et à développer des liens entre les Fonds de recherche du Québec et la communauté des étudiants-chercheurs du Québec. Comme nous l’indiquons dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds, chaque Fonds remet une fois par mois un prix de 1 000 \$ à un étudiant-chercheur. Lors de la deuxième édition de ce concours, 12 étudiants-chercheurs (7 femmes, 5 hommes) en ont bénéficié. Au total, huit des 13 domaines couverts par le FRQSC sont représentés.

PRIX ÉTUDIANTS-CHERCHEURS ÉTOILES RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR DOMAINE DE RECHERCHE

Domaines de recherche	2012-2013
Arts, littérature et société	2
Cultures, religions et civilisations	1
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	1
Éducation, savoirs et compétences	1
Gestion des organisations	1
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	2
Médias, communication et information	1
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l’espace humain	3
Total	12

OBJECTIF 3 : FAIRE LA PROMOTION DE PRATIQUES EXEMPLAIRES EN MATIÈRE DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES POUR L’ENSEMBLE DES DOMAINES DE RECHERCHE EN SSHAL

ACTIVITÉS DE FORMATION DESTINÉES AUX CHERCHEURS ET AUX ÉTUDIANTS EN SSHAL

Au cours de l’année 2012-2013, le Fonds Société et culture a fait le suivi de l’étude de la Chaire d’étude sur l’application des connaissances de l’Université du Québec à Montréal qui abordait les déterminants et les retombées de l’utilisation des connaissances issues de la recherche en SSHAL. Il s’agissait de la phase 3 de l’étude portant sur le point de vue des partenaires de la pratique. Les deux premiers volets de l’étude avaient été menés auprès d’un échantillon composé exclusivement de chercheurs. Le rapport de recherche a été déposé en avril 2012. Afin de promouvoir les résultats de cette étude, une capsule scientifique a été diffusée dans le carrousel du site Web du Fonds, qui présente les grandes lignes de cette étude.

Le Fonds reverra son action en matière de soutien au transfert des connaissances à la lumière des résultats de ces travaux. Ceux-ci viendront également alimenter la réflexion autour de la stratégie de mobilisation des connaissances des Fonds de recherche du Québec, tout comme d’ailleurs les travaux menés par la direction scientifique du Fonds auprès des responsables des centres et des pôles de recherche en vue de mieux catégoriser les activités de transfert et de valorisation des regroupements stratégiques.

OBJECTIF 4 : SENSIBILISER LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE AUX PRATIQUES ÉTHIQUES EN RECHERCHE

CAPSULES D'INFORMATION SUR L'ÉTHIQUE EN RECHERCHE ET BONIFICATION DE LA SECTION ÉTHIQUE DU SITE WEB

En 2012-2013, le Fonds Société et culture a poursuivi la production de capsules d'information sur l'éthique en recherche dans les SSHAL, mais à un rythme modéré. En effet, cinq capsules ont été finalisées avant la fin de l'année financière et seront soumises au comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique. La mise en ligne suivra l'approbation des contenus. Par ce projet, le Fonds vise à mieux informer les nouveaux chercheurs et les étudiants aux cycles supérieurs en SSHAL sur le sens de l'information exigée dans les formulaires de consentement du participant à la recherche et dans les formulaires de demande de certificat d'éthique. Ces capsules tiennent compte de la nouvelle version de *l'Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC) – Éthique de la recherche avec des êtres humains*.

En ce qui a trait à la section Éthique de la recherche du site Web du Fonds, il y a eu peu de développements par rapport à l'exercice précédent. Cette situation est attribuable au fait que les Fonds de recherche ont amorcé, en 2012-2013, un processus de refonte de leurs sites Web qui se terminera au cours de la prochaine année. Dans le cadre de cette refonte, la section consacrée à l'éthique de la recherche sera revue. Enfin, signalons la tenue d'une table ronde sur la recherche en éthique organisée en octobre 2012 par les Fonds de recherche du Québec. Cette rencontre a réuni à Montréal une quinzaine de chercheurs en éthique qui ont pu s'exprimer sur les forces et les défis de la recherche en éthique au Québec. Ce portrait de la situation a été suivi d'une séance de remue-ménages sur des propositions mobilisatrices et innovantes visant à mieux soutenir la recherche en la matière. Finalement, cette journée de réflexion servira à alimenter la vision du Fonds sur la question et à guider ses stratégies d'action dans le cadre de son prochain plan stratégique.

OBJECTIF 5 : DIVERSIFIER LES PUBLICS CIBLES DES RETOMBÉES DE LA RECHERCHE (MILIEUX ACADÉMIQUE, PUBLIC, PARAPUBLIC, COMMUNAUTAIRE, ETC.) ET DÉVELOPPER DES PARTENARIATS DE DIFFUSION GRAND PUBLIC POUR RENDRE PLUS VISIBLES LES RETOMBÉES DE LA RECHERCHE EN SSHAL

COLLABORATION À DES PROJETS VISANT LE GRAND PUBLIC

Pour une cinquième année consécutive, le Fonds Société et culture soutient financièrement la réalisation de l'émission d'actualités scientifiques *Le code Chastenay*, diffusée sur les ondes de Télé-Québec et dont chaque épisode met en valeur les réalisations de chercheurs québécois issus de tous les secteurs. Outre ce soutien financier, le Fonds rencontre chaque année l'équipe de production de l'émission afin de lui proposer, comme thèmes pour de futures émissions, des recherches menées par des chercheurs soutenus par le Fonds. Enfin, outre le Fonds, d'autres partenaires soutiennent financièrement cette émission, notamment les deux autres Fonds de recherche du Québec (voir la section consacrée aux actions communes des trois Fonds).

OBJECTIF 6 : S'ASSOCIER DAVANTAGE À DES GROUPES SPÉCIALISÉS DANS LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES ET LA DIFFUSION, EN VUE DE FAVORISER L'APPROPRIATION DES CONNAISSANCES PAR LES MILIEUX VISÉS

ENTENTES DE COLLABORATION AVEC DES GROUPES DÉDIÉS AU TRANSFERT OU À LA DIFFUSION

Le directeur scientifique du Fonds est membre du conseil d'administration du Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) et du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), deux organismes de liaison et de transfert en innovation sociale. De son côté, le directeur des communications et de la mobilisation des connaissances représente le Fonds au comité de concertation du CTREQ, auquel participent plusieurs représentants du secteur de l'éducation. Au cours de la dernière année, le Fonds a soutenu

diverses initiatives visant la promotion des sciences, entre autres, le Festival Eurêka ! 2012, qui en était à sa sixième édition. Cet événement est une sorte de grande fête de la science pour les curieux de tous les âges et un rendez-vous annuel avec des passionnés de sciences. Soulignons également l'appui du Fonds à des blogues de sciences avec l'Agence Science-Presse, une contribution aux Prix étudiants de l'Association pour la recherche au collégial (ARC) et un soutien financier pour la tenue de colloques, dont celui qui s'intitulait « Mobilisés pour le Nord durable » (Québec, juin 2012) et la 17^e Conférence internationale sur les indicateurs de science et de technologie (Montréal, septembre 2012).

ORIENTATION 2 : MAILLAGES INTERMILIEUX, INTERSECTORIELS ET INTERNATIONAUX
Encourager les synergies et le réseautage entre les chercheurs issus de différents milieux et secteurs de recherche, et accroître les collaborations et la mobilité internationales

AXE 1 – FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE

OBJECTIF 1 : ENCOURAGER LA FORMATION DANS UNE PERSPECTIVE MULTIDISCIPLINAIRE

DERNIER CONCOURS DES BOURSES NE³LS ET NOUVEAU DÉVELOPPEMENT

Géré par le Fonds Société et culture, le programme Bourse NE³LS résulte d'une initiative commune de cinq organismes québécois (NanoQuébec, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) et les trois Fonds québécois de recherche du Québec) préoccupés par le défi scientifique et démocratique que pose le progrès des nanotechnologies et des nanosciences. En ce sens, les cinq partenaires ont signé en 2007 une entente sur un programme visant à soutenir la relève étudiante qui serait intéressée par la recherche sur les aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies (NE³LS). Amorcé en 2008, le programme de bourses NE³LS devait se terminer en 2010, mais les partenaires ont décidé de le prolonger de deux ans, sans ajout de financement, parce que les fonds prévus n'avaient pas été tous utilisés. En 2012-2013, quatre demandes ont été présentées, dont deux ont reçu une offre de bourses : une au doctorat et une à la maîtrise. La demande doctorale s'inscrit dans un des domaines du Fonds Société et culture et celle de la maîtrise dans celui du Fonds Nature et technologies.

En avril 2012, un bilan a été déposé au C. A. du Fonds qui fait état de la demande présentée chaque année depuis 2008. Force nous est de constater le faible taux de participation dans le cadre de ce programme qui pourrait s'expliquer par l'absence d'une stratégie promotionnelle, ou encore relever de causes structurelles comme des critères d'admissibilité trop restrictifs : codirecteurs provenant de domaines de recherche fort différents; difficulté d'articuler un projet de recherche à l'interface des secteurs de la santé, des sciences naturelles et génie et des sciences humaines et sociales; problématique des nanotechnologies émergentes dans le champ de recherche québécois, etc. Par la suite, des rencontres ont eu lieu au cours de l'hiver 2012-2013 entre les représentants du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science (MESRST) et des Fonds pour discuter de l'avenir du programme. L'intérêt des Fonds et du Ministère demeure entier pour poursuivre sur ce sujet hautement intersectoriel et dont les retombées attendues de la recherche sont très pertinentes, tant sur le plan scientifique que social. Les participants se sont entendus pour revoir le programme et lui donner une autre vocation.

Ainsi, au lieu d'offrir des bourses indépendantes, il est prévu de mettre en œuvre un nouveau programme de recherche dans lequel des bourses seraient attribuées par l'entremise des équipes qui soumettront une demande, favorisant ainsi un environnement de recherche plus approprié pour les étudiants. Différentes modalités de financement sont envisagées dont le financement d'un réseau de recherche et des projets de recherche. Ce nouveau programme suppose la participation des trois Fonds; le MESRST fonctionnerait par appels de propositions dans un format Actions concertées, et permettrait notamment d'identifier des besoins de connaissances dans tous les secteurs et de financer des projets de recherche pertinents pour les partenaires. Finalement, signalons que le Fonds Société et culture assurera la gestion de ce programme et que le lancement du premier appel de propositions devrait avoir lieu à l'été 2013.

INTÉGRATION D'ÉTUDIANTS DANS LE CADRE D'ACTIONS CONCERTÉES TRAVAILLANT DANS UNE PERSPECTIVE MULTIDISCIPLINAIRE

Avec les équipes et les regroupements stratégiques, les actions concertées sont des « lieux » privilégiés d'encadrement pour les étudiants et constituent un excellent terrain pour développer une relève de chercheurs dans une perspective multidisciplinaire. À cet égard, en 2012-2013, dix bourses ont été accordées dans le cadre du programme Actions concertées.

ACTIONS CONCERTÉES 2012-2013 RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR THÉMATIQUE ET PAR NIVEAU D'ÉTUDES

Thématiques	Niveau d'études	Nombre de bourses	Montant (\$)
Programme de recherche sur l'écriture	Doctorat	4	83 332
Phénomène des gangs de rue	Doctorat	1	25 000
Persévérance et réussite scolaires 2009-2013	Doctorat	1	16 666
Persévérance et réussite scolaires 2009-2013	Postdoctorat	2	80 000
Recherche en sécurité routière	Postdoctorat	2	13 334
Total		10	218 332

En ce qui concerne les regroupements stratégiques, les créneaux d'excellence développés par ces grands ensembles de chercheurs provenant d'horizons disciplinaires différents engagent bon nombre d'étudiants, et ce, dans le cadre de leurs activités de recherche qui se pratiquent essentiellement sur une base multidisciplinaire. Les dernières données disponibles concernant l'appui financier aux étudiants et aux stagiaires postdoctoraux par l'intermédiaire du programme Regroupements stratégiques révèlent des montants de 1,1 M\$. Cela représente 271 étudiants de premier, deuxième et troisième cycles, et 18 stagiaires postdoctoraux.

OBJECTIF 2 : STIMULER LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS

BOURSES D'EXCELLENCE À DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

En juillet 2011, le Fonds Société et culture et le Fonds Nature et technologies lançaient conjointement le programme Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers, qui permet d'aider financièrement les étudiants étrangers (y compris les étudiants du reste du Canada) qui souhaitent réaliser des études doctorales dans les universités québécoises. Ce programme vise à attirer au Québec les meilleurs candidats étrangers dans les domaines suivants : sciences naturelles, sciences mathématiques, génie, sciences sociales et humaines, arts et lettres. Ce programme permet également aux Fonds de contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Québec en matière d'accueil d'étudiants étrangers, tel qu'énoncé dans la SQRI 2010-2013.

BOURSES D'EXCELLENCE À DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS * (2012-2013)

Nombre de bourses	5
Domaines couverts	- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale (1) - Éducation, savoirs et compétences (1) - Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine (2) - Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions (1)
Provenance des doctorants	Bénin (1), Canada (1), France (2), Pays-Bas (1)

* Y compris les étudiants du reste du Canada (hors Québec).

BOURSES CIBLÉES POUR DES ÉTUDIANTS INTÉGRÉS DANS LES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES

Dans le cadre de l'actualisation de la SQRI, le MDEIE (désormais MESRST) a mis à la disposition du Fonds des sommes supplémentaires vouées au développement et à la consolidation des actions internationales des regroupements stratégiques, et ce, pour un montant total de 480 000 \$ répartis sur la deuxième et la troisième année de la stratégie triennale (2011-2012 et 2012-2013). Il s'agit donc ici de la reconduction de la mesure Bourses pour stage international. Concrètement, le forfait de 15 000 \$ par regroupement stratégique est maintenu, mais le programme connaît une importante modification, puisque chaque regroupement peut proposer la candidature d'au plus un étudiant étranger (en respectant certaines règles d'admissibilité).

Au cours de la dernière année, le Fonds a fait la promotion de cette mesure auprès de la communauté universitaire, notamment des responsables des regroupements stratégiques. En 2012-2013, 27 bourses ont été accordées (dont 13 boursiers recevront un montant d'argent en 2013-2014). De ce lot, quatre bourses ont été attribuées à des étudiants étrangers. À noter ici que dans le cadre de la SQRI 2, 32 nouvelles bourses ont été accordées en date du 31 mars 2013, alors que la cible à atteindre est de 60 stages. Il s'avère donc que si la mesure prévue dans le cadre de la première SQRI a été grandement appréciée par l'ensemble des regroupements stratégiques qui s'en sont prévalus, la cible n'a pas été atteinte pour la seconde SQRI. Cette situation est attribuable en partie à la valeur de la bourse de stage, qui devrait être revue à la hausse pour chaque doctorant compte tenu des coûts réels inhérents aux déplacements. De même, dans cette mesure qui promeut la mobilité géographique, il serait opportun de supprimer la liste des pays prioritaires, afin de donner l'opportunité à tous. Finalement, un incitatif de la sorte pourrait être envisagé pour d'autres infrastructures de recherche (par exemple, les centres affiliés universitaires et les instituts universitaires) et pour des stagiaires postdoctoraux. D'ailleurs, dans l'éventualité que cette mesure soit revue et bonifiée en prévision du prochain plan stratégique du Fonds, celui-ci s'inspirera des travaux du comité interFonds sur l'internationalisation de la recherche et des discussions issues de la Journée de réflexion sur la formation à la recherche.

AXE 2 – SOUTIEN À L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

OBJECTIF 1 : DÉVELOPPER DES SYNERGIES ENTRE CHERCHEURS ISSUS DE DIFFÉRENTS SECTEURS ET DE DIVERS MILIEUX (UNIVERSITÉS, COLLÈGES, ENTREPRISES PRIVÉES, MINISTÈRES, ORGANISMES DE LIAISON ET DE TRANSFERT)

MAINTIEN DE L'APPUI AUX CHERCHEURS DU COLLÉGIAL ET EXPLORATION DE MESURES SPÉCIFIQUES À LEUR ÉGARD

En 2012-2013, le Fonds a pu financer 38 chercheurs de collèges qui œuvrent dans des équipes ou au sein de regroupements financés. L'ensemble des 38 chercheurs financés ont reçu des suppléments et 27 d'entre eux ont obtenu un déchargement d'enseignement. En outre, grâce aux crédits de la SQRI, le Fonds a pu mettre en place une série de mesures pour favoriser l'intégration des chercheurs du collégial dans les équipes et les regroupements qui reçoivent du financement. Cela s'est traduit par une hausse du nombre et du montant de déchargements d'enseignement accordés aux chercheurs de collèges, afin de faciliter la réalisation de leurs travaux de recherche et de transfert en collaboration avec des chercheurs universitaires.

En 2012-2013, le Fonds a poursuivi ses échanges avec l'Association pour la recherche au collégial (ARC), notamment en participant à l'activité annuelle *Les belles rencontres de l'ARC*. Par ailleurs, aucune mesure spécifique n'a été mise en place mis à part celle qui est déjà implantée, à savoir la possibilité, pour le chercheur d'un collège, d'être responsable d'une demande dans le cadre des programmes Appui aux projets novateurs et Actions concertées (sauf pour le volet « équipe »), et d'être cochercheur dans le cadre des programmes Appui aux projets novateurs, Appui à la recherche-crédation, Soutien aux équipes de recherche, Regroupements stratégiques, Soutien aux infrastructures de recherche des IU et CAU. Toute nouvelle initiative en appui aux chercheurs du collégial reste conditionnelle à l'obtention de budgets additionnels.

DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS POUR DES PROGRAMMES DE RECHERCHE DANS DES DOMAINES PRIORITAIRES

Outre les initiatives du scientifique en chef et en collaboration avec les directeurs scientifiques, afin de mobiliser les acteurs de la recherche et les partenaires autour de grands défis qui se posent pour le Québec (développement durable, environnement et changements climatiques, nordicité, évolution démographique et vieillissement de la population, culture, identité et mieux-être), c'est par l'entremise de son programme d'actions concertées que le Fonds fédère les besoins de connaissances et met en place des chantiers de recherche sur des problématiques faisant consensus dans la société. En effet, en plus des actions concertées lancées au cours de l'année (voir la rubrique « Développement de nouvelles actions concertées », orientation 3, axe 2, objectif 1), d'autres sont en préparation ou sur le point d'être mises en œuvre, notamment deux thématiques intersectorielles : l'une porte sur le vieillissement de la population et ses enjeux socioéconomiques et de santé, alors que l'autre traite des aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux, sociaux et agroalimentaires liés aux nanotechnologies.

S'ajoutent d'autres actions concertées en développement qui visent à financer des recherches sur l'impact du jeu et des différentes dépendances, la lecture et l'écriture ou encore la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces éventuelles actions concertées engagent bon nombre de partenaires (une douzaine) qui représentent différents secteurs tels que l'éducation, la santé et les services sociaux, l'emploi et la solidarité sociale, les transports, l'habitation, les aînés, la famille, la jeunesse, la protection des personnes, la recherche, les sciences et technologies, les affaires municipales, les régions et l'occupation du territoire. La variété des besoins de connaissances exprimés par ces partenaires socioéconomiques issus de divers horizons permettra d'offrir des opportunités de financement de recherche aux chercheurs et aux étudiants qui œuvrent dans au moins neuf des 13 domaines de recherche couverts par le Fonds.

SUIVI DES MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROGRAMME SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE

Au cours de l'année 2011-2012, le Fonds a apporté des modifications aux Règles générales communes (RGC) dans le but de favoriser la recherche intersectorielle et de pouvoir faire bénéficier un plus grand nombre d'infrastructures de l'expertise de chercheurs seniors. Ainsi, l'article 2.4 des RGC a été modifié et autorise un chercheur à faire partie de deux – et exceptionnellement trois – infrastructures majeures financées par l'un ou l'autre Fonds. Des ajustements ont également été apportés au programme Soutien aux équipes de recherche de manière à rendre les chercheurs appartenant aux infrastructures des autres Fonds admissibles au programme. Le Fonds a évalué l'impact des changements apportés : effet sur la demande, analyse de la composition des équipes, examen du processus d'évaluation, de la composition des comités, du cadre d'analyse privilégié, etc..

L'observation de la demande aux concours de l'automne 2012 indique qu'il n'y a pas eu de changement significatif dans la nature des demandes soumises. À part une augmentation du volume de demande, les modifications ont surtout permis d'assurer plus de cohérence au sein du programme et de l'arrimer plus étroitement aux autres programmes d'infrastructure. Certains constats sont faits toutefois sur le caractère parfois très préliminaire des lettres d'intention. Des propositions seront présentées au C. A. en avril 2013 en vue d'adopter certaines mesures visant à minimiser le travail demandé aux équipes. De plus, compte tenu de l'augmentation constante du nombre d'équipes qui participent aux concours, des mesures seront également proposées pour assurer un taux de financement équitable pour les prochaines cohortes qui se présenteront, advenant le maintien du financement actuel. Cela pourrait entraîner des modulations dans le niveau de financement selon la composition de l'équipe et des modifications dans le niveau des financements optionnels.

OBJECTIF 2 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'OBJETS DE RECHERCHE SE SITUANT À L'INTERFACE DES TROIS FONDS DE RECHERCHE QUÉBÉCOIS

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ INTERFONDS POUR SOUTENIR ET PROMOUVOIR LA RECHERCHE INTERSECTORIELLE

La loi 130 qui a créé le FRQ a souligné l'importance de développer davantage la recherche intersectorielle, et ce, dans le cadre du mandat du scientifique en chef. En effet, la réponse aux grands défis auxquels fait face la société québécoise passera notamment par la recherche intersectorielle, qui engage à la fois les sciences de la santé, les SNG et les SSHAL. La dynamique de l'intersectorialité suppose que le Fonds Société et culture, de concert avec les deux autres Fonds, s'interroge sur ses actions, pour que celles-ci transcendent les barrières disciplinaires, notamment en matière de renforcement de la capacité de produire de nouvelles connaissances et des défis que cela représente en termes d'évaluation de la recherche et de formation inter ou transdisciplinaire. C'est dans cette perspective qu'a été mis sur pied en juin 2012, à l'initiative du scientifique en chef, un comité interFonds sur les grands projets intersectoriels. Son mandat est notamment de dégager des pistes de recherche à mettre de l'avant dans le cadre de la prochaine Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI) et de développer une stratégie de financement à la suite d'une invitation ouverte lancée à l'automne 2011 à la communauté de la recherche quant aux thèmes possibles des futurs grands projets intersectoriels (65 propositions soumises par toutes les universités, et par quelques collèges et établissements privés). Notons que parallèlement aux travaux du comité, les Fonds sont en train de développer une cartographie de la recherche intersectorielle cofinancée par les trois Fonds et un indicateur d'intersectorialité pour les programmes soutenant des équipes de recherche. Pour plus de détails, voir la rubrique intitulée « Forums de réflexion pour de grands projets intersectoriels » dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds.

MAINTIEN DE PLATEFORMES DE COFINANCEMENT BIPARTITE OU TRIPARTITE AVEC LES DEUX AUTRES FONDS DE RECHERCHE QUÉBÉCOIS

Le Fonds Société et culture, conjointement avec le Fonds Nature et technologies, le Fonds Santé et d'autres partenaires, continue d'offrir un soutien financier à des regroupements stratégiques, à des centres et à des réseaux de recherche qui travaillent dans une perspective intersectorielle. Concrètement, on parle notamment du maintien :

- du cofinancement bipartite (FRQSC-FRQNT) pour quatre regroupements stratégiques portant sur : le langage, l'esprit et le cerveau; le cycle de vie des produits; les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport; la musique, les médias et les technologies;
- du cofinancement tripartite (trois Fonds) pour le réseau de recherche en santé et en sécurité au travail du Québec et le réseau stratégique de recherche et d'innovation en sécurité routière;
- du cofinancement bipartite (FRQSC-FRQS) pour le réseau québécois de recherche sur le suicide (désormais appelé Réseau québécois sur les troubles de l'humeur, suicide et comorbidités) et pour deux centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation.

(Pour plus de détails, voir également la rubrique portant sur les programmes de recherche communs dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds).

OBJECTIF 3 : ENCOURAGER ET ACCROÎTRE LES COLLABORATIONS ENTRE LES CHERCHEURS DU QUÉBEC ET LEURS COLLÈGUES DU RESTE DU CANADA ET DE L'ÉTRANGER

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ INTERFONDS POUR ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'INTERNATIONALISATION DE LA RECHERCHE

Pour le Fonds, le potentiel de recherche et d'innovation d'un pays ne peut se faire en vase clos, d'où l'importance qu'il accorde aux interactions, à la mobilité des chercheurs et à la multiplication des plateformes sur lesquelles peuvent échanger ceux qui créent et ceux qui utilisent les connaissances. C'est dans cette optique que le Fonds a été amené, au cours des dernières années à mettre de l'avant des incitatifs pour encourager les regroupements stratégiques à développer des liens avec des chercheurs et des équipes à l'extérieur du Québec et du Canada. C'est aussi dans cette mouvance qu'il lançait, à titre pilote, un programme avec l'Agence nationale de recherche en France (ANR) (voir la rubrique suivante, qui dresse un bilan du premier concours). De même, comme les fonds disponibles pour encourager les collaborations nationales et internationales sont limités, le Fonds est fortement encouragé à établir des alliances avec des ministères qui parrainent des programmes internationaux (MRI, MESRST, MSSS et autres), mais aussi avec ses partenaires fédéraux et d'autres organismes similaires dans le monde pour des thématiques ou des projets porteurs. Pour le Fonds, le défi est donc de mettre en place une stratégie et des initiatives afin de favoriser les échanges et les collaborations développés par ses chercheurs avec leurs collègues du reste du Canada et de l'étranger, et de répondre aux besoins de collaboration exprimés par la communauté de la recherche. C'est pourquoi un comité interFonds a été mis sur pied en juin 2012 en vue de définir une stratégie en matière d'internationalisation. Pour plus de détails, voir la section intitulée « Politique internationale des Fonds de recherche du Québec » dans la partie du rapport annuel consacrée aux actions communes des trois Fonds.

SUIVI DU BILAN DU PREMIER CONCOURS TENU DANS LE CADRE DE LA COLLABORATION INTERNATIONALE AVEC L'AGENCE NATIONALE DE RECHERCHE DE FRANCE

En 2010-2011, le Fonds donnait le feu vert à un programme pilote avec l'Agence nationale de recherche en France (ANR) ayant pour but d'encourager le cofinancement de projets regroupant des chercheurs québécois et français. Cette première collaboration a connu un franc succès, avec 96 demandes admissibles. Le concours était ouvert à l'ensemble des domaines des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, et cette ouverture s'est traduite dans la demande par une grande diversité de propositions en termes d'objets, de disciplines et de champs d'application. En plus des 13 domaines de recherche couverts par le Fonds, les autres grands secteurs de recherche y étaient représentés, puisque le quart des demandes admissibles interpellent les Fonds Société et culture et Santé ou les Fonds Société et culture et Nature et technologies. Au terme du processus d'évaluation, huit projets ont été retenus pour financement. Le concours a suscité un tel engouement dans la communauté de la recherche que les chercheurs ont maintes fois manifesté leur intérêt que soit lancé le prochain concours. Pour sa part, l'ANR souhaite poursuivre cette collaboration.

En prévision d'une éventuelle réédition du programme ou d'autres collaborations avec des agences étrangères de soutien à la recherche, un bilan détaillé du concours a été produit (nombre de demandes, taux de succès, montants engagés, processus d'évaluation, recrutement des évaluateurs et des experts externes, traitement de l'information demandée aux chercheurs, mode de gestion et de collaboration avec l'ANR, coûts de gestion, etc.) et soumis au conseil d'administration en avril 2012. Le rapport conclut en signalant que ce type d'initiative est plus que bienvenu en raison de son potentiel de renforcement de collaborations ou de liens déjà existants entre des chercheurs québécois et français. Il s'agit aussi d'un programme sous forme d'appels à projets qui est peu présent dans l'offre de programmes du Fonds. Dans une visée de développement de la recherche internationale inscrite dans le plan triennal 2010-2013 et qui sera poursuivie dans le cadre de la prochaine planification stratégique, il est recommandé de poursuivre la collaboration avec l'ANR. Cette collaboration devra cependant tenir compte des pistes d'amélioration du processus d'évaluation et du mode de gestion (recrutement des

évaluateurs, critères et outils d'évaluation, etc.). De même, en raison du faible taux de succès (8 %) de ce premier concours, le Fonds devra disposer de sommes suffisantes pour répondre aux besoins de collaboration exprimés par la communauté de la recherche.

Finalement, signalons que le Fonds a tenu tout au long de l'année des discussions avec son homologue français. Entre autres, une délégation de l'ANR est venue au Québec en décembre 2012 pour échanger sur les pratiques de suivi des projets financés. De même, des échanges ont eu lieu avec d'autres agences internationales en vue de poursuivre une collaboration en tenant compte du bilan de la première initiative, en s'inspirant de ce qui se fait avec les autres Fonds et en s'assurant de modalités appropriées de gestion et d'une enveloppe à la hauteur des énergies déployées par les demandeurs.

AXE 3 – PROMOTION DE LA RECHERCHE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES

OBJECTIF 1 : FAVORISER LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET DE PRATIQUES DE RECHERCHE ENTRE CHERCHEURS ISSUS DE SECTEURS DIFFÉRENTS

STRATÉGIES DE DIFFUSION POUR ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DE TRAVAUX DE RECHERCHE RASSEMBLANT DES CHERCHEURS ISSUS DE SECTEURS DIFFÉRENTS

Pour cette rubrique, voir la section consacrée aux actions communes des trois Fonds et, plus spécifiquement, les points consacrés à la recherche intersectorielle et aux activités de reconnaissance et de diffusion.

OBJECTIF 2 : FAVORISER LE RAYONNEMENT DE LA RECHERCHE QUÉBÉCOISE EN SSHAL AU CANADA ET SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

ADAPTATION ET TRADUCTION DES CAPSULES SCIENTIFIQUES WEB, ET DIFFUSION PROACTIVE AU CANADA ET À L'ÉTRANGER

Au cours de l'année 2012-2013, le Fonds Société et culture a poursuivi ses efforts de diffusion pour faire connaître la recherche qu'il soutient auprès d'acteurs pertinents au Canada et sur la scène internationale. Toutes les capsules de recherche ont été traduites en anglais, et dès qu'elles étaient déposées sur le site Web du Fonds, un message était envoyé aux personnes inscrites sur une large liste de distribution afin de les encourager à en prendre connaissance. La parution de chaque nouvelle capsule était également annoncée sur le réseau social Twitter par le biais du compte du Fonds. Cette stratégie de diffusion proactive permet de rejoindre plus de 1 500 personnes, et ce, sans compter les visiteurs réguliers du site Web du Fonds.

ORIENTATION 3 : DIALOGUE SCIENCE ET SOCIÉTÉ

Encourager l'investissement dans des problématiques sociétales d'envergure, susciter de nouveaux objets d'étude ayant une pertinence sociale et miser sur un rapprochement recherche et société

AXE 1 – FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE

OBJECTIF 1 : RÉPONDRE À DES BESOINS PARTICULIERS DE FORMATION DANS DES THÉMATIQUES NOUVELLES OU STRATÉGIQUES POUR LE QUÉBEC

BOURSES DANS LE CADRE DE NOUVELLES THÉMATIQUES OU DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Outre les bourses dans le cadre du programme Actions concertées (voir orientation 2, axe 1, objectif 1 et action se rapportant à l'intégration d'étudiants dans le cadre d'actions concertées), le Fonds a attribué une bourse Gilles-Beausoleil en économie financée par l'Association des économistes québécois (ASDEQ). Cette bourse annuelle de 3 000 \$ est accordée aux étudiants en sciences économiques qui s'intéressent aux questions à caractère social ou de politique publique. Gérée par le Fonds, elle est offerte comme un supplément de bourse dans le cadre des programmes réguliers de bourses de maîtrise et de doctorat de recherche.

OBJECTIF 2 : FAVORISER L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES ET D'EXPÉRIENCES EN RECHERCHE DANS DES DOMAINES OU SUR DES SUJETS PRIORITAIRES POUR DES MILIEUX DE PRATIQUE

AUGMENTATION DU NOMBRE DE NOUVELLES BOURSES BMP-INNOVATION ET RELANCE DU PROGRAMME

Le 4 juin 2012, le directeur scientifique du FRQSC annonçait, sur le site Web du Fonds, d'importants changements au programme Bourse de recherche en milieu de pratique BMP-Innovation. Lors de la séance du conseil d'administration d'avril, les membres ont adopté l'élargissement des critères d'admissibilité des organismes partenaires dans ce programme, afin de mieux répondre aux spécificités liées aux secteurs couverts par le Fonds. Dorénavant, ce programme s'ouvre à des milieux d'accueil autres que les entreprises privées, notamment les organismes publics et parapublics. Les ministères ne font cependant pas partie des organismes partenaires de ce programme. Rappelons que celui-ci a pour objectifs de favoriser l'accroissement des compétences en innovation des organisations des secteurs public, parapublic et privé dans différentes régions du Québec, et d'améliorer l'employabilité des jeunes diplômés aux études supérieures par des partenariats universités-organisations :

- par l'acquisition d'expériences et de compétences personnelles et professionnelles;
- par le développement d'initiatives innovatrices en formation et en recherche;
- par la création et le renforcement de réseaux de collaboration, de transfert de compétences et de partage de connaissances entre la recherche universitaire et les milieux de pratique;
- en encourageant les organisations à investir en formation et en recherche.

Malgré cette ouverture rendue nécessaire afin de rendre ce programme mieux adapté à la réalité de la formation en SSHAL en regard des milieux d'accueil de stagiaires, le Fonds n'a accordé qu'une nouvelle bourse en 2012-2013. Par ailleurs, il s'est associé au Musée de la civilisation de Québec (MCQ) pour offrir aux étudiants de maîtrise en SSHAL une bourse de recherche en milieu de recherche. Le MCQ désire ainsi soutenir un étudiant dont le projet de recherche porte sur l'une des composantes des collections patrimoniales. L'offre de bourse a été lancée dans le site Web du Fonds le 8 février 2013; la personne qui recevra la bourse et le superviseur de la recherche seront invités à définir les modalités du stage avec le MCQ dans le cadre d'une entente de collaboration. Il s'agit là d'un milieu de pratique propice à des collaborations de recherche pour les étudiants en

SSHAL et, en ce sens, le Fonds fera des efforts importants pour faire connaître le programme dans sa nouvelle mouture aux étudiants, aux chercheurs et aux milieux de pratique propres aux domaines qu'il couvre.

MISE EN ŒUVRE ET PROMOTION DU PROGRAMME ACCÉLÉRATION QUÉBEC

Conformément au partenariat conclu avec le MDEIE (désormais MESRST) pour l'utilisation des crédits supplémentaires de la SQRI 2010-2013 en lien avec ce programme, une entente a été prise conjointement avec le Fonds Nature et technologies et le Fonds Santé afin que l'octroi de bourses en milieu de pratique soit élargi à compter de 2011 à la réalisation de stages courts en entreprise dans les domaines des SSHAL. Financés par les trois Fonds par le biais du programme Accélération Québec et gérés par MITACS (Mathematics of Information Technology and Complex Systems), ces stages ont fait l'objet d'une promotion plus large auprès des chercheurs et des entreprises. Les résultats démontrent que cette initiative n'a pas vraiment porté fruit pour une deuxième année consécutive en ce qui a trait aux domaines du Fonds (2 % des stages ou 13 sur un total de 526 stages en 2012-2013, comparativement à huit stages sur un total de 401 en 2011-2012). Le Fonds devra se pencher à nouveau sur cette entente avec l'organisme gestionnaire pour en maximiser les retombées dans les domaines qu'il couvre.

ACCÉLÉRATION QUÉBEC RÉPARTITION DES STAGES PAR SECTEUR ET PAR NIVEAU D'ÉTUDES (2012-2013)

Niveau d'études	SNG	SANTÉ	SSHAL	Total
Maîtrise	134	11	9	154
Doctorat	136	9	4	149
Postdoctorat	158	65	0	223
Total	428	85	13	526

AXE 2 – SOUTIEN À L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

OBJECTIF 1 : FAVORISER LA CONCERTATION AUTOUR DE PRÉOCCUPATIONS DE RECHERCHES ORIENTÉES VERS DE GRANDES PROBLÉMATIQUES SOCIÉTALES

DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIONS CONCERTÉES

Pendant l'année 2012-2013, le Fonds a poursuivi son rôle d'interface entre les chercheurs, les utilisateurs et les décideurs, comme en témoigne le nombre important de projets financés dans le programme Actions concertées au cours des dernières années. Si le contexte politique et économique a quelque peu ralenti la progression des actions concertées en développement, le Fonds a néanmoins pu procéder au lancement de cinq concours et a déployé des efforts pour développer de nouvelles actions concertées tout au long de l'année. En 2012-2013, il s'est par ailleurs consacré à maximiser les partenariats déjà établis en organisant plusieurs activités de suivi et de transfert des connaissances, et en développant de nouvelles pratiques pour approfondir le maillage entre les chercheurs et les utilisateurs des connaissances. On en a pour preuve les 42 actions concertées en activité au cours de la dernière année, soit : six en développement, quatre en concours et 32 en cours de réalisation. Ces dernières traitent d'autant de thématiques différentes et ont donc permis de financer 131 bourses et subventions.

Depuis le 1^{er} avril 2012, 31 rencontres de suivi ont eu lieu, permettant aux partenaires et aux futurs utilisateurs des résultats de recherche d'apprécier et de comprendre l'évolution des projets en cours de financement. Près de 270 chercheurs et 335 représentants des partenaires ont pris part à ces rencontres. Par ailleurs, les résultats

de 16 projets de recherche (dont le rapport final a été déposé) ont été présentés dans le cadre de huit rencontres de transfert des connaissances qui ont réuni 540 participants de divers horizons. Rappelons que le rapport final, dont le gabarit a été développé par le Fonds depuis 2008 et auquel se soumettent les chercheurs, est rédigé pour les partenaires dans une optique d'utilisation des résultats.

Au chapitre des nouveautés

Au cours de l'année, le Fonds a lancé cinq appels de propositions, dont quatre actions concertées thématiques (prévoyant le financement de plusieurs projets et bourses). Au total, ces nouveaux appels de propositions ont permis de mobiliser une enveloppe de plus de 5,3 millions de dollars (voir le tableau ci-après).

APPELS DE PROPOSITIONS LANCÉS EN 2012-2013 MONTANT DE L'ENVELOPPE, NOMBRE DE PARTENAIRES ET PART DES PARTENAIRES

Appels de propositions lancés (par ordre chronologique)	Montant de l'enveloppe ¹	Nombre de partenaires ²	Part des partenaires
<i>Avril 2012</i> Programme de recherche en sécurité routière FQRSC-SAAQ-FRQS	944 485 \$	2	87 %
<i>Mai 2012</i> L'évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être des populations (2 ^e phase)	425 028 \$	2	100 %
<i>Mai 2012</i> Les impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent	1 100 000 \$	1	100 %
<i>Mars 2013</i> Approches et pratiques favorisant la persévérance et la réussite scolaires	342 000 \$	1	100 %
<i>Mars 2013</i> Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires, concours 2013	2 484 000 \$	1	92 %

1. Les frais de gestion sont exclus.

2. Certains partenaires sont engagés dans plus d'un appel de propositions et le Fonds Société et culture est partenaire d'office de toutes les actions concertées, qu'il y contribue financièrement ou non. Il est exclu du présent décompte.

Une stabilité dans les partenariats financiers

En termes de partenariats financiers, on observe, au fil des ans, une stabilité relative. En effet, les besoins de recherche proviennent principalement des partenaires du secteur public. Bon an mal an, ce sont, dans l'ordre, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) qui demeurent les principaux partenaires, mais on compte tout de même une quinzaine de partenaires engagés dans les 22 thématiques en cours cette année.

BILAN DES OCTROIS EN 2011-2012 : ACTIONS CONCERTÉES

Au chapitre du soutien financier en 2012-2013 et en tenant compte des engagements découlant desancements précédents, le Fonds et ses partenaires ont soutenu 103 projets de recherche représentant des dépenses de 4,8 millions de dollars. Toujours en 2012-2013, on touche 22 thématiques, comparativement à sept lors de la création du Fonds.

Les domaines de recherche les plus fréquentés demeurent Éducation, savoirs et compétences et Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale. Au cours des trois derniers exercices, ces deux domaines comptent pour plus de 85 % des projets financés, les programmes

thématiques Persévérance et réussite scolaires, Jeux de hasard et d'argent et Programme de recherche sur l'écriture expliquant cette situation.

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES
RÉPARTITION DES SUBVENTIONS PAR DOMAINE DE RECHERCHE

Domaines de recherche	2001-2002		2012-2013	
	Nombre de projets	% par rapport à l'ensemble	Nombre de projets	% par rapport à l'ensemble
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	11	42 %	39	38 %
Économie, emploi et marchés	7	27 %	1	1 %
Éducation, savoirs et compétences	7	27 %	53	51 %
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	–	–	1	1 %
Médias, communications et information	–	–	2	2 %
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	–	–	3	3 %
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	1	4 %	4	4 %
TOTAL	26	100 %	103	100 %

OBJECTIF 2 : STIMULER L'INNOVATION ET L'EXPLORATION DANS DES DOMAINES D'APPLICATION

SUIVI DU PROGRAMME PILOTE APPUI AUX ARTS ET TECHNOLOGIES MÉDIATIQUES

Le programme Appui aux arts et technologies médiatiques vise à stimuler l'innovation en matière de contenus et de technologies numériques dans les créations médiatiques par le soutien à des activités d'expérimentation, de recherche et de création. Il s'agit d'un programme établi conjointement avec le Consortium en innovation numérique du Québec (CINQ) et le MDEIE (désormais le MESRST). En 2012-2013, ce programme en était à sa quatrième et dernière édition. Parmi les deux devis préliminaires qui ont fait l'objet d'une évaluation, une candidature a présenté son projet de recherche lors d'une entrevue d'une durée de 45 minutes devant les membres du comité d'évaluation. Au terme du processus, le projet a été recommandé par le comité et fera l'objet d'un financement.

Un bilan du programme sera réalisé au cours de la prochaine année. De concert avec ses partenaires, le Fonds entend évaluer l'intérêt et l'impact d'une telle initiative qui encourage l'expérimentation, le risque et la libre exploration.

AXE 3 – PROMOTION DE LA RECHERCHE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES

OBJECTIF 1 : METTRE DE L'AVANT LE RÔLE CENTRAL DES SSHAL DANS LA COMPRÉHENSION DES GRANDES PROBLÉMATIQUES SOCIÉTALES

INITIATIVES POUR SUSCITER ET CAPTER DE NOUVELLES THÉMATIQUES DE RECHERCHE OU DES QUESTIONS DE GRANDE PERTINENCE SOCIALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

À la suite du Forum d'orientation de la recherche sur le vieillissement de la population québécoise qui s'est tenu en octobre 2011, le Fonds en est venu à finaliser une action concertée sur la thématique qui reprend les priorités de recherche établies par les experts et l'ensemble des participants. Huit partenaires seraient engagés de même que les trois Fonds de recherche, et le lancement de l'appel de propositions est prévu pour 2013-2014. Notons que dans le processus de développement des partenariats autour de cette nouvelle action concertée et dans l'élaboration de l'appel de propositions, le Fonds a pris également acte des conclusions du Forum d'orientation de la recherche intersectorielle tenu par les Fonds de recherche du Québec en novembre 2012. Parmi les faits saillants qui ont émergé de cette réunion, soulignons la nature intersectorielle des enjeux et des thématiques mis de l'avant et les forces déjà existantes au Québec en la matière, que ce soit sur les mécanismes de vieillissement ou encore sur les questions de milieux de vie, d'innovations sociétales ou les technologies en lien avec le vieillissement. De même, les participants à ce forum ont rappelé que, dans une recherche aussi transversale que celle sur le vieillissement, il est essentiel de travailler en collaboration étroite avec toutes les disciplines et d'intégrer des échanges intersectoriels tout au long du développement de projets qui répondent à des besoins de connaissances pour le Québec.

OBJECTIF 2 : JOUER UN RÔLE ACTIF DANS L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS ET DE COLLABORATIONS ENTRE CHERCHEURS, DÉCIDEURS ET UTILISATEURS DE CONNAISSANCES

MAINTIEN ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES, FORUMS CITOYENS, TABLES RONDES, SÉMINAIRES

En 2012-2013, le Fonds Société et culture a planifié, organisé et tenu huit activités de transfert des connaissances qui ont rassemblé 16 chercheurs et près de 550 participants. Ces activités ont porté sur les thématiques suivantes : les facteurs sociaux, culturels et environnementaux pour prévenir l'apparition de problèmes de poids, la persévérance et la réussite scolaires, les modèles innovants d'organisation de services de soutien à domicile, l'évaluation de la mise en œuvre des lignes directrices en matière d'allaitement maternel au Québec, l'évaluation du programme de financement en matière de prévention de recrutement des jeunes à des fins d'exploitation sexuelle, la violence faite aux femmes autochtones, les jeux de hasard et d'argent chez les personnes âgées, et la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement.

Plus de la moitié de ces activités de transfert ont été présentées en visioconférence, en moyenne sur 13 sites. Ce rayonnement au-delà des grands centres urbains que sont Montréal et Québec permet à des intervenants et à des représentants des milieux gouvernementaux et communautaires en région de « se sentir dans le coup » et de profiter de l'expertise des chercheurs et des discussions autour de résultats de recherche. Cette stratégie de diffusion et de transfert a donc permis de faire participer des intervenants et des représentants des milieux gouvernementaux et communautaires en région (Kuujuaq, Val-d'Or, Rivière-du-Loup, Cap-aux-Meules, Baie-Comeau, Thetford Mines, Roberval, Matagami, Baie-Saint-Paul, etc.) et de profiter de l'expertise des chercheurs et des discussions autour des résultats de recherche. Puisqu'elle permet un bon rayonnement des résultats et des retombées des recherches sans compter de substantielles économies, cette stratégie de diffusion sera privilégiée par le Fonds au cours de la prochaine année.

De plus, au cours de l'année 2012-2013, le Fonds Société et culture a mis à jour le dépliant promotionnel de son programme Actions concertées, en vue de faire la promotion du programme auprès des partenaires potentiels de la recherche. Cette campagne est prévue pour l'automne 2013.

ÉVALUATION DE LA VOCATION OPTIONNELLE ENCOURAGEANT LE « RAPPROCHEMENT RECHERCHE-SOCIÉTÉ » DU PROGRAMME REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES

En prévision du prochain concours Regroupements stratégiques, la direction des programmes a procédé à une révision en profondeur des règles de ce programme et des modalités d'évaluation. Parmi les ajustements significatifs apportés, signalons ceux qui touchent les vocations en lien avec le transfert et le rayonnement. Il est en effet apparu incongru de pérenniser le caractère optionnel de ces deux vocations, puisqu'elles s'imposent comme des exigences minimales dans le cas des centres et des pôles financés dans le cadre de ce programme. De fait, si, en 2007, l'introduction de vocations dans le cadre de la refonte du programme apparaissait pertinente eu égard aux priorités et aux orientations du FRQSC, il appert aujourd'hui que le caractère fortement incitatif des montants débloqués à cet effet a porté fruit au point que l'exigence de transfert et de visibilité internationale a été intériorisée par la communauté scientifique québécoise et ne requiert plus nécessairement de faire l'objet d'un financement incitatif distinct. Désormais, les fonds prévus pour les vocations « Rapprochement recherche-société » et « Internationalisation » sont intégrés dans les montants de base des regroupements stratégiques. Le conseil d'administration de décembre 2012 a approuvé cette modification.

ÉVALUATION DES RETOMBÉES DE LA PARTICIPATION DES CHERCHEURS ET DES MILIEUX DE PRATIQUE AUX ACTIVITÉS DE SUIVI OU DE TRANSFERT DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Depuis avril 2012, les activités de transfert réalisées en visioconférence font l'objet d'un suivi pour en améliorer la nature et les retombées. Trois des huit activités de transfert ont été évaluées à l'aide d'un questionnaire : une activité de transfert dans le cadre du programme sur la persévérance et la réussite scolaires, une autre portant sur l'allaitement maternel et une dernière sur l'exploitation sexuelle des jeunes. Les principales retombées identifiées par ceux ayant répondu aux questionnaires sont l'opportunité de réseautage, l'acquisition de nouvelles connaissances, et la possibilité de renforcer des actions déjà en cours, d'utiliser de nouvelles données ou d'améliorer ses pratiques.

Plusieurs modalités ont été mises en place pour que les activités aient des retombées sur une plus grande échelle et dans les différents réseaux couverts par les thématiques des actions concertées. Entre autres :

- de nouveaux modèles d'ordre du jour et de suivi de rencontres pour soutenir les échanges entre partenaires et chercheurs;
- un recours aux visioconférences pour favoriser l'accès aux rencontres de transfert aux utilisateurs potentiels à travers le Québec – du Nunavik à la Basse-Côte-Nord, en passant par l'Abitibi et la Gaspésie;
- une collaboration accrue avec les partenaires pour l'organisation des rencontres.

DÉVELOPPEMENT DES ENTENTES DE COLLABORATIONS AVEC DES GROUPES SPÉCIALISÉS DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

Pour cette rubrique, voir l'orientation 1, l'axe 3, l'objectif 6 et l'action se rapportant au développement d'ententes de collaboration avec des groupes spécialisés de transfert.

ORIENTATION 4 : UNE ORGANISATION PERFORMANTE

Conserver un rôle de chef de file en matière de service et d'appui à la communauté de la recherche et de ses partenaires, d'expert au chapitre de l'évaluation et d'acteur-clé dans sa capacité d'anticipation et d'adaptation à l'environnement de recherche

AXE 1 – SERVICE ET APPUI À LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE

OBJECTIF 1 : ACCROÎTRE LA QUALITÉ ET LA CONVIVIALITÉ DES SERVICES À LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE

RÉVISION, BONIFICATION ET SIMPLIFICATION DES FORMULAIRES DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ET DES OBLIGATIONS DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

Le Fonds procède régulièrement à une révision et à une bonification des règles de ses programmes de bourses et de subventions, de même que de ses formulaires de demande d'aide financière. Il s'assure également de mettre en ligne une version anglaise desdites règles de la plupart de ces programmes. De même, la direction des programmes planifie toujours une rencontre qui a lieu à la rentrée avec les administrateurs de la recherche des universités. Le Fonds profite de cette occasion pour tracer un bilan de ses activités et annoncer les nouveautés dans sa programmation, les changements dans les règles de ses programmes en cours ou encore ses dernières initiatives au chapitre de la diffusion, de la mise en valeur de projets ou de la tenue de forums au cours de l'année.

ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU DEGRÉ DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

Presque toutes les transactions avec les chercheurs et les étudiants se font en ligne, à partir du dépôt des demandes d'aide financière jusqu'au suivi scientifique et financier. Pour assurer l'amélioration de ses services en ligne et dans le but de mesurer le degré de satisfaction des demandeurs d'aide financière, le Fonds a déployé, il y a quelques années déjà, un bref sondage par le biais des formulaires de demande de financement. Près de 1 100 étudiants et chercheurs y ont participé lors des concours de l'automne 2012. Notons que la participation à ce sondage est facultative.

Le Fonds a alors appris que le taux d'appréciation de la navigation dans les formulaires, tant pour les chercheurs que pour les étudiants, s'établit à 91 %, un taux similaire à celui de l'an passé. Les principaux résultats pour les concours de l'automne 2012 figurent dans le tableau qui suit.

**TAUX DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE EXPRIMÉ
PAR LE BIAIS DES FORMULAIRES DE DEMANDE DE FINANCEMENT
(CONCOURS DE L'AUTOMNE 2012)**

PROGRAMMES DE BOURSES

Appréciation globale des services électroniques	Bourses de maîtrise	Bourses de doctorat	Bourses de postdoctorat
Un contenu de navigation facile dès la première visite	75 % d'accord	83 % d'accord	68 % d'accord
Un contenu bien structuré	89 % d'accord	91 % d'accord	75 % d'accord
Offre de l'information assez détaillée	85 % d'accord	85 % d'accord	72 % d'accord
Appréciation globale de la navigation dans les formulaires	93 % satisfaits ou très satisfaits	94 % satisfaits ou très satisfaits	77 % satisfaits ou très satisfaits
Nombre de répondants	285	503	121

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

Appréciation globale des services électroniques	Appui aux arts et technologies médiatiques	Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs	Établissement de nouveaux chercheurs-créeurs	Appui à la recherche-créeurs	Soutien aux équipes de recherche	Actions concertées
Un contenu de navigation facile dès la première visite	100 % d'accord	80 % d'accord	100 % d'accord	86 % d'accord	86 % d'accord	100 % d'accord
Un contenu bien structuré	100 % d'accord	80 % d'accord	100 % d'accord	100 % d'accord	75 % d'accord	100 % d'accord
Offre de l'information assez détaillée	100 % d'accord	65 % d'accord	80 % d'accord	57 % d'accord	71 % d'accord	100 % d'accord
Appréciation globale de navigation dans les formulaires	100 % satisfaits ou très satisfaits	92 % satisfaits ou très satisfaits	100 % satisfaits ou très satisfaits	86 % satisfaits ou très satisfaits	82 % satisfaits ou très satisfaits	100 % satisfaits ou très satisfaits
Nombre de répondants	1	143	5	7	28	5

OBJECTIF 2 : AMÉLIORER LES SERVICES INFORMATIONNELS ET TRANSACTIONNELS INFORMATISÉS

AMÉLIORATION DES SERVICES TRANSACTIONNELS

Le FRQSC a apporté des améliorations aux services transactionnels par le développement ou la bonification de plusieurs applications informatiques, notamment :

- l'amélioration des interfaces du rapport d'étape et du rapport final des actions concertées;
- l'amélioration des interfaces du programme du Conseil franco-québécois de coopération universitaire (CFQCU);
- l'amélioration du système financier de calcul des périodes de déphasage;
- la création de nouvelles fonctionnalités pour faciliter le transfert et le suivi des demandes, et ce, pour offrir plus d'autonomie aux gestionnaires de programmes;
- l'amélioration des versements électroniques;
- l'amélioration des interfaces de gestion des comités d'évaluation.

De même, le Fonds a poursuivi résolument son approche sans papier pour les comités d'évaluation des demandes de subventions et de bourses postdoctorales. Des initiatives sont en cours pour généraliser l'approche sans papier aux programmes de bourses de maîtrise et de doctorat. Une évaluation est également en cours pour troquer la clé USB pour un extranet sécurisé pour les évaluateurs, et ceci, tant pour les programmes de subventions que de bourses. Finalement, le Fonds a mis en place une initiative de dépôt direct de tous les paiements, afin d'améliorer le service (bourses, universités, fournisseurs). (Pour plus de détails sur l'approche sans papier, voir la section du rapport annuel consacrée au développement durable — Action 7.)

POST MORTEM DE L'APPLICATION eREGROUPEMENT : SUIVI DES RECOMMANDATIONS

D'entrée de jeu, rappelons que l'application eRegroupement, accessible à tous les regroupements stratégiques financés par le Fonds, se veut un lieu d'opération centralisé pour la saisie et la transmission des informations requises par le Fonds dans le cadre de différentes transactions. Le développement de l'application a été réalisé en collaboration avec un comité de travail et d'utilisateurs externes formé de représentants des regroupements stratégiques et des bureaux de la recherche des établissements universitaires. L'application a été divisée en plusieurs modules qui ont été développés et livrés séquentiellement.

En 2011-2012, un bilan de l'utilisation de cette nouvelle application a été réalisé pour soutenir la prise de décision en ce qui a trait aux prochaines phases de développement et de déploiement. Les principales recommandations sont de maintenir l'application eRegroupement, mais d'y apporter des améliorations substantielles tout en respectant la philosophie de l'application et en visant la simplification des démarches des candidats. Un comité interne dont font partie les directeurs des programmes des deux Fonds (Société et culture, Nature et technologies) et des services concernés (finances, informatique, planification et performance) se tient régulièrement pour suivre les activités autour de l'amélioration de l'application (livrables, ressources humaines, budgets, échéances). Si l'application demeure et si on maintient intactes toutes les fonctionnalités administratives (identification, composition, budgets), on simplifie les éléments d'information scientifiques demandés de façon à disposer uniquement des éléments essentiels et pertinents à l'évaluation des regroupements. Une quinzaine de tableaux seront développés et permettront de faire état des réalisations du regroupement sur ce qui relève du collectif (réalisations conjointes, directions conjointes d'étudiants, etc.). Les travaux visant à minimiser la charge de travail pour les chercheurs ainsi qu'à bonifier et à faciliter l'évaluation scientifique se poursuivront en 2013-2014 en vue du prochain concours des regroupements stratégiques qui se tiendra à l'automne 2013.

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE REFONTE DU CV COMMUN

Les travaux relatifs à la refonte du CV commun canadien se sont poursuivis de plus belle en 2012-2013. Rappelons qu'en juin 2012, les Fonds de recherche avaient diffusé, dans leurs sites Web respectifs, un message auprès de la communauté scientifique annonçant le report de l'entrée des Fonds dans le nouveau CV commun canadien afin de permettre l'évaluation adéquate de son impact sur les systèmes informatiques. Les Fonds demeuraient toujours partenaires du CV commun canadien et maintenaient l'objectif d'adhérer à une nouvelle version du CV lorsque celle-ci répondrait à un ensemble de critères établis notamment sur la base de tests effectués auprès de la communauté scientifique. Compte tenu des améliorations apportées au nouveau CV commun canadien et du souhait des chercheurs d'utiliser un même CV au fédéral et au provincial, les Fonds de recherche ont décidé d'utiliser le nouveau CV commun canadien à partir de juin 2013. Un communiqué a été diffusé en avril dernier dans les sites Web des Fonds signalant leur adhésion au CV commun. De même, les Fonds sont à élaborer un plan d'action afin de mettre au point la réception des données provenant du nouveau CV dans ses bases de données et pour faciliter la transition pour leur clientèle.

POURSUITE DES TRAVAUX D'ARRIMAGE ET D'INTÉGRATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

De nouvelles orientations informatiques ont été élaborées en 2012-2013 à la suite de l'intégration des services administratifs des trois Fonds. Ces orientations vont au-delà du secteur informatique, car elles supposent un engagement important et constant des directions et des opérations, et supposent une sensibilisation accrue des utilisateurs à la nécessité de standardiser les modes de collecte et d'exploitation des informations. De même, ces orientations visent notamment à assurer des systèmes informatiques performants et adaptés aux opérations du Fonds pour les prochaines années, à réduire les coûts de maintenance et à harmoniser les processus et les outils utilisés tant à Montréal qu'à Québec.

Pour s'assurer de répondre aux besoins, il est suggéré, entre autres, de s'orienter vers le choix de logiciels au lieu de faire du développement sur mesure. Les Fonds devraient également harmoniser les logiciels de leurs centres de traitement et de la fonction bureautique, et favoriser l'utilisation de logiciels libres. La réflexion autour de ces orientations se poursuit en 2013-2014. Une firme choisie dans le cadre d'un appel d'offres sera mise à contribution pour valider les orientations informatiques des Fonds de recherche du Québec. Le projet s'échelonnait sur plusieurs années.

OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR UNE CULTURE DE CONSULTATION ET D'ÉCHANGE SUR LES DÉCISIONS ET LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU FONDS DE MÊME QUE SON OFFRE DE PROGRAMMES

DIFFUSION D'INFORMATION SUR LES DÉCISIONS ET LES ORIENTATIONS DU FONDS

C'est en grande partie par le biais de son site Web que le Fonds informe la communauté scientifique des décisions prises par le conseil d'administration et par la direction. En 2012-2013, notons :

- la diffusion de trois communiqués du président présentant un résumé des décisions découlant de séances du C. A. et qui sont d'intérêt pour la communauté de la recherche en SSHAL (séances des 5 avril 2012, 12 et 13 juin 2012 et 18 décembre 2012);
- la diffusion d'une vingtaine de communiqués et d'annonces portant sur les concours dans le cadre de ses programmes, sur les résultats de ces concours et sur les offres de bourses qui en découlent;
- la diffusion de 12 communiqués annonçant les lauréats du concours Étudiants-chercheurs étoiles et de trois autres communiqués annonçant la prochaine édition du concours ou encore la participation des lauréats à la cérémonie officielle de remise des Prix du Québec 2012;
- la diffusion d'une dizaine de messages du scientifique en chef ou des Fonds québécois de recherche portant notamment sur l'appel de propositions de projets intersectoriels, la nomination de nouveaux membres au conseil d'administration, la consultation sur les orientations stratégiques des Fonds, la future Politique québécoise de la recherche et de l'innovation, la signature d'une entente de collaboration avec le Fonds de la recherche scientifique – Flandre, en Belgique, le CV commun canadien;
- la diffusion de cinq communiqués sur des modifications apportées à certains programmes de bourses ou de subventions (BMP innovation, Regroupements stratégiques, Soutien aux équipes de recherche);
- le lancement de cinq appels de propositions dans le cadre du programme Actions concertées à l'intention de la communauté des chercheurs et des étudiants en SSHAL;
- la diffusion, en décembre 2012, du *Rapport annuel de gestion 2011-2012*.

PRODUCTION DE MATÉRIEL D'INFORMATION CONCERNANT LES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

Pour les concours de l'année 2012-2013, des efforts particuliers ont été faits pour faciliter le travail lors des comités d'évaluation. Pour ce faire :

- la mise à jour du guide de rédaction des demandes de subvention destiné à tous les administrateurs des bureaux de la recherche des établissements universitaires au Québec et diffusé dans le site Web du Fonds, en français et en anglais;
- la révision du document (et des annexes) à l'intention des présidents en prévision du comité des concours et présentation de cette nouvelle mouture lors du comité des concours de novembre 2012;
- la révision, en vue de les uniformiser, des différents outils utilisés dans le cadre des activités des comités d'évaluation : ordre du jour, présentation en séance, etc., afin que les messages transmis aux présidents et aux comités soient de la même nature pour tous les programmes.

INFORMATION PÉRIODIQUE SUR LA PROGRAMMATION DU FONDS, SON ÉVOLUTION ET LES CHANGEMENTS APPORTÉS

Chaque année, le Fonds présente les changements apportés à ses programmes et les nouveautés lors de rencontres avec les administrateurs de la recherche des universités. Entre autres :

- Présentation des programmes de bourses, des règles les régissant, des changements et des nouveautés pour les concours de l'automne 2012, et bref bilan des concours de l'automne dans le cadre d'une rencontre de l'équipe des bourses avec les agents de liaison des universités (matinée du 30 août 2012; quelque 30 personnes et autant en webinaire) à partir de l'Université de Montréal.
- Présentation du calendrier des concours de l'année 2012-2013 (bourses et subventions) et des changements et nouveautés apportés aux programmes dans le cadre d'une rencontre de l'équipe des programmes avec les bureaux de la recherche des universités (après-midi du 30 août 2012; quelque 70 personnes et autant en webinaire) à partir de l'Université de Montréal.
- Atelier et présentation du Fonds de recherche du Québec dans le cadre du colloque annuel de l'ADARUQ. Présentation des politiques du Fonds, notamment celle portant sur l'éthique et l'intégrité en recherche (Magog, 23 octobre 2012).
- Présentation des nouveautés du programme Regroupements stratégiques le 14 mars 2013 en webinaire, à partir de l'UQAM (environ 150 participants en tout), et le 15 mars 2013 à l'ENAP, à Québec (15 personnes).

Les rencontres avec les agents de liaison et les bureaux de la recherche ont été faites en présentiel combiné au webinaire. Cette formule permet de donner un accès simultané à un grand nombre d'administrateurs de la recherche, de chercheurs et d'étudiants qui évitent ainsi les coûts de déplacement. De plus, les participants à distance pouvaient poser des questions qui étaient relayées par les membres du Fonds et recevaient les réponses en direct. Notons un degré de satisfaction élevé observé à la suite d'un sondage.

RENCONTRES AVEC LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE

Outre les rencontres habituelles avec les responsables des équipes de recherche et des regroupements stratégiques, et avec les administrateurs de la recherche des universités, et en plus des échanges avec les interlocuteurs des organismes gouvernementaux et des milieux de la pratique, le personnel du Fonds a participé à plusieurs activités, notamment pour faire connaître ses programmes d'aide financière, ses nouveautés, les résultats de ses concours ou encore ses actions en matière de transfert de connaissances. Entre autres, signalons :

- une présence au 80^e Congrès de l'Acfas (Montréal, du 7 au 11 mai 2012);
- une participation au 9^e Congrès de la Fédération des cégeps sur la recherche collégiale (Montréal, 24 octobre 2012);
- une participation au 50^e anniversaire de l'Association canadienne des études supérieures (Ottawa, 6 novembre 2012);
- une participation à la quatrième Grande rencontre du CLIPP sur le transfert des connaissances par la communauté scientifique : présentation du point de vue du Fonds sur le transfert des connaissances et sur son engagement en matière de soutien au transfert (Montréal, 23 novembre 2012);
- une participation à deux rencontres de l'Association pour la recherche au collégial (septembre 2012 et janvier 2013) pour faire connaître les possibilités de financement des chercheurs du collégial.

Parallèlement à ces échanges périodiques avec la communauté de la recherche et ses partenaires, le directeur scientifique du FRQSC a orchestré, entre octobre 2012 et mars 2013, une vaste tournée des universités admissibles au financement par le Fonds, ainsi que d'un échantillon d'établissements collégiaux ayant un intérêt pour la recherche en SSHAL. Quinze universités et quatre collèges ont fait l'objet d'une visite. L'objectif était de

mieux connaître les réalités de ces institutions et le rôle des Fonds dans ces institutions et dans leur milieu. Il s'agissait également d'échanger avec les chercheurs et les étudiants sur le devenir de la recherche en SSHAL, les réalités de leur milieu et les propositions pour l'amélioration de l'offre de programmes et les orientations de la prochaine planification stratégique. En guise de soutien à chacune des visites, l'équipe de la planification et de la performance préparait un portrait du financement accordé par le Fonds à l'établissement concerné. Ces visites ont effectivement alimenté le processus de planification stratégique et les ajustements apportés aux programmes de subventions et de bourses. Notons également un sondage Web mené auprès de la communauté scientifique, du 27 août au 24 septembre 2012, sur la pertinence des enjeux et des orientations du dernier plan triennal (2010-2013) du FRQSC, de même que sur les orientations proposées par les trois Fonds en ce qui a trait à la prochaine Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI). Ce sondage, de même que le rôle-conseil du Fonds en matière de promotion et de financement de la recherche, sont abordés plus en détail dans la section suivante consacrée à l'expertise du Fonds en matière d'évaluation et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation.

AXE 2 – EXPERTISE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

OBJECTIF 1 : METTRE À PROFIT L'EXPERTISE DE POINTE DU FONDS EN MATIÈRE D'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE

MANDATS SPÉCIAUX RÉALISÉS POUR LE COMPTE DE MINISTÈRES ET D'ORGANISMES

Le Fonds est reconnu pour son expertise en matière d'évaluation. C'est pourquoi différents organismes et ministères lui confient périodiquement des mandats spéciaux. Entre autres, cette année, l'évaluation des demandes pour les programmes suivants :

- Programme des chaires de recherche du Canada (10 demandes évaluées);
- Concours du Fonds des leaders (11 demandes évaluées), du Fonds des initiatives nouvelles (3 demandes évaluées) et du Fonds d'avant-garde de la FCI (9 demandes évaluées);
- Fonds collège-industrie pour l'innovation (1 demande évaluée);
- Programme de soutien aux initiatives internationales de recherche et d'innovation (PSR-SIIRI) du MESRST (3 demandes évaluées);
- Réseau NE³LS (2 demandes évaluées).

Par ailleurs, des discussions sont en cours pour standardiser la tarification dans la réalisation des mandats spéciaux auprès de tout organisme qui sollicite la collaboration du fonds, y compris le MESRST.

OBJECTIF 2 : CONTRIBUER À LA COHÉSION ET AU SUIVI DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

RÔLE-CONSEIL EU ÉGARD LA PROMOTION ET LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE EN SSHAL DANS LE CADRE DE L'ACTUALISATION DE LA PNRI (ANCIENNEMENT SQRI)

Le Fonds Société et culture a assuré un rôle-conseil auprès du gouvernement pour la promotion et le financement de la recherche en SSHAL, notamment dans le cadre de la prochaine Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI), qui prendra le relais de la deuxième Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI), arrivée à échéance cette année. En plus des représentations auprès du gouvernement pour assurer une transition entre la SQRI et la prochaine PNRI, signalons les actions suivantes :

- la préparation d'un mémoire des trois Fonds de recherche en vue de l'élaboration de la nouvelle PNRI, transmis à l'Acfas dans le cadre de la consultation pour le renouvellement de la SQRI (23 août 2012);

- la consultation Web visant à évaluer la pertinence des orientations proposées par les Fonds québécois de recherche dans le cadre de la consultation menée par l'Acfas sur la prochaine PNRI (du 27 août au 24 septembre 2012);
- l'élaboration d'un énoncé de vision sur la PNRI vu sous l'angle des SSHAL et transmis au ministre du MESRST (13 décembre 2012);
- la participation des trois Fonds aux Assises nationales de la recherche et de l'innovation organisées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (15 et 16 avril 2013);
- la participation des trois Fonds à l'organisation et à la tenue d'une journée de réflexion sur la formation à la recherche (30 avril 2013).

Afin d'assurer son rayonnement et sa présence auprès des partenaires, le FRSQC a poursuivi ses collaborations avec les organisations de financement de la recherche telles que le CRSH ou le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, en participant à des tables rondes (groupe consultatif pour harmoniser les bourses d'études supérieures du Canada, CRSH-CRSNG-IRSC; tables rondes sur l'éducation postsecondaire de langue française dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario). Des rencontres avec le CRSH ont également permis de poursuivre les collaborations, de s'assurer de la complémentarité et de la synergie des programmes du FQRSC avec ceux offerts au niveau fédéral, et d'explorer de nouvelles initiatives.

PRÉPARATION DU PROCHAIN PLAN STRATÉGIQUE DU FRQSC

L'année 2012-2013 marque la dernière année du plan stratégique 2010-2013 du FRSQC, la préparation du plan d'action transitoire pour l'année 2013-2014 et celle du prochain plan stratégique 2014-2017. S'agissant d'une démarche hautement collaborative, la préparation du plan stratégique s'est appuyée sur un certain nombre d'éléments contextuels relatifs à l'environnement de la recherche et de la formation, mais a aussi tenu compte du contexte budgétaire difficile dicté par la nécessité de restaurer l'équilibre des finances publiques, des ressources concernant la prochaine PNRI et des actions, notamment, de son homologue fédéral.

Le futur plan stratégique présentera donc les principaux enjeux qui profileront les actions du Fonds au cours des prochaines années. Cette lecture orientée s'inspire largement des consultations internes et externes menées dans le processus de préparation du plan stratégique (voir plus loin les résultats de la consultation menée à l'été 2012 par les Fonds de recherche), de même que de la tournée des institutions réalisées par le directeur scientifique du Fonds en 2012-2013. Cette lecture annonce les orientations retenues par le Fonds pour le prochain cycle triennal (au nombre de cinq). S'ajoutent au plan stratégique les axes d'intervention, les objectifs, ainsi que les indicateurs de résultats. Réalisée en concertation avec le MESRST afin d'arrimer le plan stratégique à la prochaine PNRI, cette démarche de planification se terminera en 2013-2014.

À PROPOS DE LA CONSULTATION WEB DANS LE CADRE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DES TROIS FONDS ET DE LA PNRI

Du 27 août au 24 septembre 2012, les trois Fonds de recherche du Québec (Société et culture, Santé, Nature et technologies) ont mené une vaste consultation auprès de la communauté scientifique en vue de la préparation de leurs nouveaux plans stratégiques. Cet exercice visait à connaître leur avis sur les enjeux de la recherche au Québec, sur les orientations des Fonds de recherche et sur une série de propositions pour la future Politique nationale de la recherche et de l'innovation.

Parmi les 2 559 participants, 799 ont répondu au questionnaire du FRQSC. Les deux tiers sont des chercheurs, (66 %) et 13 % sont des étudiants ou des postdoctorants. La majorité des répondants viennent de la région de Montréal (57 %) et près de 20 % de la Capitale-Nationale. Les quelque 500 commentaires recueillis et analysés ont contribué à enrichir les orientations, les objectifs et les pistes d'action du prochain plan stratégique.

Parmi les commentaires les plus récurrents, signalons-en dix :

1. Prioriser la relève comme enjeu et comme nécessité d'établir des modèles innovants de formation à la recherche afin de mieux répondre aux exigences de la recherche et de la société du savoir.
2. Maintenir un équilibre entre la recherche libre et la recherche orientée, et laisser place à une diversité de pratiques et d'objets de recherche.
3. Encourager les collaborations internationales – sans l'obliger – et ne pas mettre de côté les enjeux locaux et nationaux.
4. Intensifier les collaborations et les initiatives intersectorielles avec les autres Fonds, en insistant sur la création de programmes intersectoriels, en créant des occasions de réseautage et en favorisant les rapprochements entre les chercheurs de différents milieux.
5. Faire preuve de prudence dans la priorisation de thématiques : nécessité de susciter de nouveaux objets de recherche et de préserver un espace pour la recherche plus fondamentale.
6. Éviter les recoupements ou les redoublements avec l'offre des autres organismes subventionnaires, garder son autonomie et sa spécificité comme Fonds.
7. Mettre de l'avant la question de l'innovation sociale.
8. Aller plus loin dans le rapprochement entre la science et la société, et chercher à répondre aux préoccupations de la société tout en conservant une certaine indépendance à l'égard des demandes de la société.
9. Jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats entre chercheurs, décideurs et utilisateurs de connaissances.
10. Reconnaître, soutenir et encourager les efforts de valorisation des résultats de la recherche afin d'améliorer l'impact de celle-ci sur la société.

POURSUITE DES PROJETS COMMUNS AUX TROIS FONDS QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE

Parmi les projets communs aux trois Fonds de recherche, et ce, depuis bon nombre d'années, signalons :

- le suivi de la situation des femmes dans les programmes d'aide financière du Fonds et une comparaison des résultats avec ceux des deux autres Fonds québécois de recherche;
- le suivi de la performance des étudiants québécois aux concours fédéraux;
- l'élaboration d'un indicateur permettant de mesurer la recherche réalisée au Québec en développement durable (à partir du nombre de publications scientifiques);
- le développement de programmes ou d'initiatives de recherche communs;
- des activités de reconnaissance afin d'assurer le plus grand rayonnement possible aux réalisations des chercheurs du Québec.

Toutes ces initiatives sont rapportées dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds.

PARTICIPATION ACTIVE À DIVERS COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

Dans son souci constant de maintenir la qualité des services rendus à la communauté scientifique et à ses partenaires, et de développer des outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation, le Fonds met à contribution les compétences de son personnel dans divers comités et groupes de travail. À titre d'exemple, cette année :

- participation à STI 2012, 17^e conférence internationale sur les indicateurs en sciences et technologies tenue à l'UQAM (du 5 au 8 septembre 2012);

- présence aux rencontres du comité consultatif sur la science, la technologie et l'innovation de l'Institut de la statistique du Québec (7 juin 2012 et 6 décembre 2012);
- participation à la table de coordination de la mission universitaire des établissements de services sociaux (trois rencontres);
- participation à la table des Centres de santé et de services sociaux (CSSS) désignés Centre affilié universitaire (CAU) dans le domaine social (deux rencontres);
- participation à la table de concertation pour la création d'un nouvel institut universitaire dans le domaine du social sur les interventions de première ligne (une rencontre);
- participation aux travaux du Réseau québécois d'innovation sociale (RQIS) (trois rencontres);
- participation à la Journée collaborative sur la mobilisation des connaissances (UQAM, novembre 2012);
- suivi d'études ou production de portrait de la recherche : étude sur l'application des connaissances, phase 3; préparation d'un document sur l'état de la recherche au Québec.

PARTICIPATION À L'ENRICHISSEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LA RECHERCHE

Les Fonds de recherche du Québec ont renouvelé leur participation au consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche (CASRAI). Pour plus de détails sur cette participation et sur le consortium, voir la rubrique « Système d'information et outils informationnels » dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds.

DÉVELOPPEMENT D'UN BULLETIN DE VEILLE STRATÉGIQUE DES TROIS FONDS

Les informations recueillies dans le cadre de la veille stratégique permettent de situer les actions du Fonds dans le contexte national et international de financement de la recherche publique et d'appuyer les activités de planification stratégique. Afin de répondre au besoin de synergie accrue entre les trois Fonds de recherche dirigés par le scientifique en chef du Québec et en réponse à l'intégration des services administratifs, les Fonds ont opté pour une veille stratégique intersectorielle. Ainsi, un processus de veille stratégique formel a été mis en place à l'hiver 2013 et cinq bulletins électroniques *Veille stratégique FRQ* ont été diffusés au 31 mars 2013.

AXE 3– OPTIMISATION DES RESSOURCES

OBJECTIF 1 : ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES FONDS PUBLICS ET OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES

PRODUCTION DE TABLEAUX DE BORD DE GESTION ET POURSUITE DES ACTIVITÉS D'OPTIMISATION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Outre la production périodique de tableaux de bord portant sur les bourses et sur les subventions qui permettent de suivre l'évolution et la distribution de la demande et des octrois selon divers angles (programmes d'aide financière, axes de programmation, domaines, établissements) et la réalisation de fiches trimestrielles pour le MESRST dans le cadre du suivi de la SQRI, le Fonds réalise également chaque mois des tableaux de bord pour assurer le suivi du budget de fonctionnement et tous les trois mois pour faire celui du budget de transfert. Un suivi budgétaire est fait également à chaque réunion du conseil d'administration.

Finalement, dans le contexte d'intégration des services administratifs des trois Fonds, plusieurs actions ont été entreprises, entre autres :

- la mise en place d'un nouveau système téléphonique, l'acquisition d'équipement de visioconférence supplémentaire et le renouvellement des équipements actuels;

- la mise en œuvre de la répartition des coûts entre les trois Fonds;
- une harmonisation du format des contrats et la mise en place d'un registre des contrats;
- une présentation budgétaire qui permet d'identifier les revenus liés aux contrats de gestion de programmes et d'évaluation scientifique. Un suivi budgétaire est présenté périodiquement au C. A.;
- le choix d'un logiciel en vue développer un système efficace de gestion documentaire.

AMÉLIORATION CONTINUE DU PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Dans le but d'améliorer le mode de fonctionnement des comités d'évaluation, le Fonds est amené à ajuster ses façons de faire en continu. Cette année, il a, entre autres, clarifié l'usage de la grille de signification des cotes et des notes pour lui redonner son sens premier, à savoir un arrimage aux commentaires qualitatifs et non l'inverse. L'emphasis a également été mise sur la conférence téléphonique préparatoire afin de réduire le temps en comité plénier, ce qui s'est avéré particulièrement efficace. De même, lors de la tenue du comité d'évaluation, le Fonds a expérimenté un ordre du jour sous forme de présentation PowerPoint avec pour objectif de prendre moins de temps au début du comité pour les consignes données aux membres. Le temps requis de cette présentation a été d'environ 20 minutes, tous comités confondus, alors qu'il variait de 30 à 60 minutes dans les années passées. Les présidents se sont d'ailleurs déclarés très satisfaits de cette nouvelle procédure. Ajoutons comme autre élément d'amélioration la tenue d'une évaluation plénière en conférence téléphonique pour les comités postdoctoraux, avec la composition de comités plus disciplinaires qu'auparavant. Le bilan s'est avéré positif, ce qui incite le Fonds à poursuivre dans cette voie pour la prochaine année. Des modifications seront toutefois apportées pour rallonger le temps des conférences de manière à s'assurer de ne pas voir surgir des conflits d'intérêts en séance en contactant les évaluateurs assez tôt dans le processus et pour maintenir les conseillers-observateurs comme membres des comités. Toujours dans la visée d'améliorer le processus d'évaluation, le Fonds a exploré des moyens pour s'assurer de la prise en considération de la contribution des experts externes lors de l'évaluation en comité plénier. Finalement, le Fonds tient compte chaque année des commentaires formulés par les membres des comités tant sur les programmes que sur le processus d'évaluation, la grille de signification des notes et des cotes, les critères d'évaluation et les indicateurs afférents. Notons que le degré de satisfaction est jugé très bon pour l'approche évaluative sans papier adoptée par le Fonds depuis quelques années déjà.

INITIATION D'UNE DÉMARCHE DE GESTION DE RISQUES COMMUNE AUX TROIS FONDS QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE

Les trois Fonds de recherche se sont engagés en 2012-2013 dans une démarche commune de gestion intégrée des risques. Le conseil d'administration du FRQSC a délégué au comité de vérification le mandat de veiller au suivi de la gestion des risques. Rappelons que cette gestion prend en compte les risques découlant des initiatives stratégiques et opérationnelles afin de favoriser une prise de décision concertée et responsable au sein de l'organisation. Aussi, chaque Fonds réalise sa propre analyse de risques tout en prenant en compte les risques communs aux trois Fonds.

Le FRQSC a adopté une politique de gestion intégrée des risques en décembre 2012, harmonisée avec celle des deux autres Fonds. Cette politique définit la démarche, les rôles et les responsabilités des différents intervenants à l'égard de la gestion de risques. La démarche de gestion intégrée des risques mise en oeuvre au printemps 2013 permettra d'actualiser le profil de risques du FRQSC et d'établir un plan de traitement des risques. Le Fonds sera accompagné dans cette démarche par une firme d'experts en la matière.

POURSUITE DES ACTIVITÉS D'OPTIMISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES POUR LA REDDITION DE COMPTES

Dans le cadre de l'intégration des services administratifs des trois Fonds, le traitement des demandes d'information visant à assurer la disponibilité de données exactes et exhaustives pour la reddition de comptes a été centralisé. La réalisation d'un état des terminologies en usage dans les trois Fonds a également été amorcée ainsi que l'harmonisation des documents de planification et de reddition de comptes. Finalement, des travaux ont été réalisés afin d'assurer la comparabilité des éléments contextuels relatifs à l'environnement de la recherche, notamment les attributions par les conseils fédéraux et les effectifs universitaires.

RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN VERTU DE LA LOI 100

Conformément au projet de loi 100, qui met en œuvre des dispositions du discours du 30 mars 2010 visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, le Fonds Société et culture s'est doté d'une politique de réduction des dépenses. Cette politique vise notamment à réduire, comparativement à 2009-2010, l'équivalent de 3 % de la masse salariale, ainsi que 9 % des dépenses de nature administrative visées. La mise en œuvre de la Politique de réduction de dépenses a permis d'atteindre ces objectifs.

HARMONISATION DE LA GOUVERNANCE DES TROIS FONDS QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE EN S'INSPIRANT DES MEILLEURES PRATIQUES EN LA MATIÈRE

L'adoption du projet de loi 130, le 1^{er} juillet 2011, a modifié la structure des Fonds de recherche du Québec, notamment avec la création du poste de scientifique en chef et le regroupement des services administratifs. En plus d'assurer le bon fonctionnement des Fonds, le scientifique en chef, en collaboration avec les directeurs scientifiques, s'est vu notamment confier la coordination des enjeux communs des trois secteurs de recherche et des activités intersectorielles, de même que l'intégration des activités administratives des trois Fonds. Les efforts des Fonds ont été maintenus en vue d'assurer un regroupement administratif harmonieux et efficace, et de garantir des services d'une grande qualité dans le respect des mandats respectifs de chacun des Fonds. Les Fonds ont tenu compte des bonnes pratiques de gouvernance en accord avec les principes établis par la Loi sur la gouvernance. Parmi les principales actions réalisées en 2012-2013 sur le plan de l'harmonisation des pratiques entre les trois Fonds, signalons :

- la révision du code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- la révision du Règlement de régie interne qui précise le mandat, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités statutaires;
- la création de quatre comités statutaires du C. A. (gouvernance, vérification, programmes, éthique et intégrité scientifique);
- la tenue de deux activités spéciales des trois conseils d'administration (8 juin 2012, 20 et 21 septembre 2012);
- une formation sur la gouvernance pour l'ensemble des membres du C. A.

OBJECTIF 2 : FAVORISER LA FORMATION ET L'ENRICHISSEMENT PROFESSIONNELS DU PERSONNEL, ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL POUR ATTIRER ET MOTIVER UN PERSONNEL COMPÉTENT

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

En vertu de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, le Fonds Société et culture doit investir au moins 1 % de sa masse salariale annuelle dans la réalisation d'activités de formation qui visent le développement des compétences de son personnel. Au cours de l'année civile 2012, chaque employé du Fonds a donc passé en moyenne 2,5 jours en formation. Le montant investi afin de favoriser le

développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre s'est élevé à 38 810 \$, soit 1,76 % de la masse salariale totale du Fonds. Ce montant comprend le salaire des employés et tous les frais de formation admissibles.

Finalement, notons qu'au cours de l'année 2012-2013, 33 personnes travaillant au Fonds ont participé à des activités de formation et de perfectionnement pour un total de 396 heures. Parmi les 24 activités de formation suivies, la formation en gestion du changement a été offerte à l'ensemble du personnel et le cours « Comment aimer et bien gérer les réunions » a été offert au personnel professionnel et d'encadrement. D'autres activités de formation ont porté notamment sur les outils informatiques, la maîtrise de la langue anglaise et le service à la clientèle. Le personnel-cadre et professionnel a également participé à plusieurs colloques et congrès.

MAINTIEN DE PRATIQUES ORGANISATIONNELLES FAVORISANT L'ENRICHISSEMENT PROFESSIONNEL, LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DU PERSONNEL

Des capsules du Programme d'aide aux employés (PAE) portant sur différents sujets touchant la santé et le mieux-être sont diffusées mensuellement à tous les employés. Sont également maintenues les mesures d'aménagement du temps de travail pour le personnel de soutien et professionnel, de même que le programme pour encourager le transport collectif (programme Abonne-Bus du RTC et de la STLévis).

Signalons que depuis 2011-2012, le Fonds s'est doté d'un indicateur pour apprécier la mobilité de son personnel, soit le taux de roulement. Ce taux correspond au nombre de départs volontaires (y compris les retraites) par rapport au nombre d'employés. En 2012-2013, le taux de roulement du personnel régulier s'élève à 6,2 %; il s'établissait à 5,8 % en 2011-2012.

RÉFLEXION SUR L'ÉLABORATION D'UN CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF À LA RECONNAISSANCE, AU MIEUX-ÊTRE ET AU PERFECTIONNEMENT

L'élaboration d'un programme intégré de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement personnel, prévue initialement pour 2010-2011, a été reportée en raison de l'intégration des services administratifs des Fonds de recherche (projet de loi 130). Par ailleurs, comme toutes les conventions collectives des Fonds de recherche sont venues à échéance, les mesures relatives à la reconnaissance, au mieux-être et au perfectionnement seront discutées, développées et intégrées lors du renouvellement desdites conventions.

INTÉGRATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

En 2012-2013, les travaux de réorganisation du travail résultant de l'intégration des services administratifs se sont poursuivis, ainsi que l'harmonisation des outils de gestion des ressources humaines. Toutes les conventions collectives des Fonds de recherche, au nombre de six, sont venues à échéance, et le processus de négociation est amorcé à différents stades selon l'unité syndicale. De même, une révision du règlement sur les normes et les barèmes de rémunération, avantages sociaux et autres conditions de travail du personnel d'encadrement et du personnel non syndiqué est en cours. Ce dossier se poursuivra en 2013-2014.

ACTIONS COMMUNES DES TROIS FONDS

La présente section fait état des activités et des projets que les trois Fonds de recherche du Québec ont réalisés conjointement au cours de l'exercice financier 2012-2013.

APPUI À LA RELÈVE

Concours Étudiants-chercheurs étoiles

Les trois Fonds de recherche ont poursuivi leur soutien au concours Étudiants-chercheurs étoiles, lancé à l'initiative du scientifique en chef du Québec. En plus de faire la promotion des carrières en recherche, ce concours vise à reconnaître l'excellence de la recherche réalisée par les étudiants de niveaux collégial et universitaire, les stagiaires postdoctoraux et les membres d'un ordre professionnel en formation de recherche avancée, et ce, dans toutes les disciplines couvertes par les trois Fonds. Une fois par mois, depuis le printemps 2012, chaque Fonds remet un prix de 1 000 \$ à un étudiant-chercheur.

Pour l'année 2012-2013, les Fonds ont tenu deux concours Étudiants-chercheurs étoiles et ont remis un prix à 38 étudiants-chercheurs, soit un total de 12 étudiants-chercheurs chacun pour le FRQSC et le FRQNT, et de 14 pour le FRQS, avec la nomination de deux co-lauréats en juin et juillet 2012. En lien avec ce concours, un communiqué est diffusé chaque mois dans le site Web du FRQ, dans les sites Web de chacun des Fonds et dans leurs comptes Twitter afin de dévoiler les noms des lauréats. De plus, certaines activités ont été organisées autour des lauréats :

- une rencontre d'échange dans le cadre d'un 5 à 7 entre les neuf premiers récipiendaires du prix, le scientifique en chef du Québec, les directeurs scientifiques de chaque Fonds et les organismes de promotion de la science;
- la participation des lauréats à la cérémonie officielle de remise des Prix du Québec 2012, lors de laquelle a été soulignée la présence de neuf étudiants-chercheurs étoiles (tous secteurs de recherche confondus);
- le colloque *Le goût de faire de la science* qui se tiendra dans le cadre du 81^e Congrès de l'Acfas en mai 2013 et auquel participeront une quinzaine d'étudiants-chercheurs étoiles et des lauréats des prix du Québec en recherche.

Enfin, le concours a fait l'objet d'une promotion dans les universités et collèges québécois.

Performance des étudiants québécois

Depuis plusieurs années, les Fonds de recherche du Québec suivent attentivement l'offre des programmes de bourses du fédéral et la performance des candidats québécois dans leurs secteurs. Ils veillent notamment à ce que leurs actions soient en complémentarité avec l'ensemble du soutien offert par leurs conseils fédéraux.

Dans le secteur des SSHAL, malgré l'augmentation substantielle du nombre de bourses obtenues par les étudiants québécois au CRSH en dix ans, la sous-représentation du Québec aux concours fédéraux perdure. En 2011-2012, le CRSH a attribué 25 % des sommes aux étudiants québécois, alors qu'ils constituent environ 35 % de l'effectif universitaire canadien, année après année.

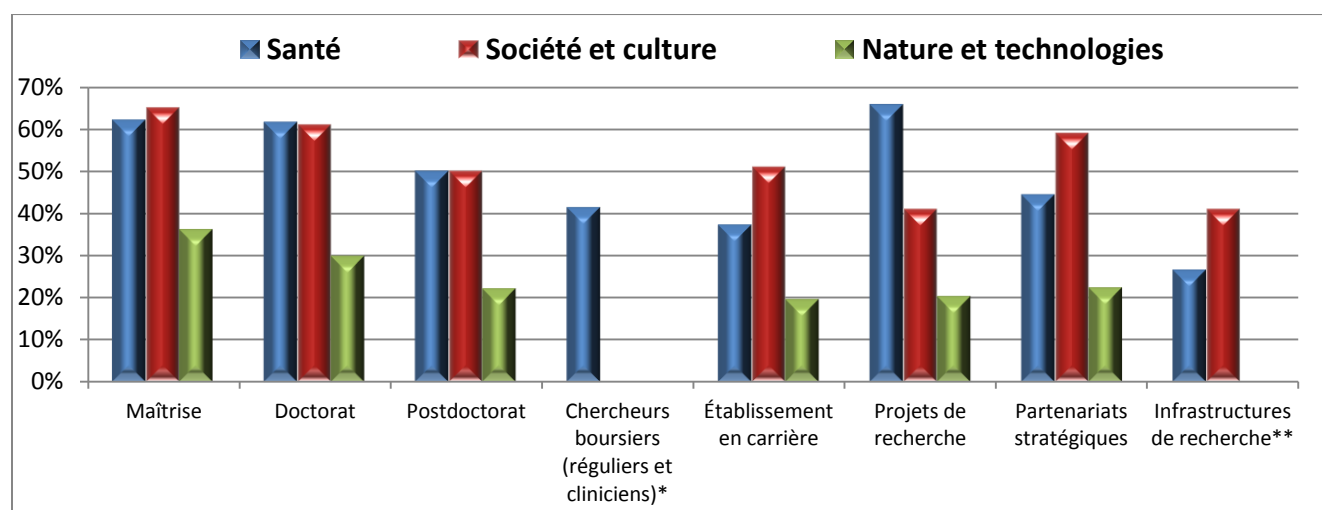
Du côté des SNG, les étudiants québécois sont toujours sous-représentés parmi les candidats et les boursiers des programmes de bourses du CRSNG. En 2012-2013 (concours 2012), le Québec a reçu 20,2 % du nombre de bourses du CRSNG attribuées dans les universités canadiennes : 20,8 % à la maîtrise, 19,3 % au doctorat et 19,6 % au postdoctorat. Cette proportion, inférieure à la part du Québec dans l'effectif étudiant canadien, est identique à celle de 2011-2012.

Finalement, dans le domaine de la santé, bien qu'historiquement les étudiants du Québec aient recueilli plus que leur part en bourses de formation auprès des IRSC, cette part est aujourd'hui proportionnelle à leur poids démographique. En effet, on observe une diminution de la part des candidats québécois entre 2007-2008 et 2012-2013 qui est passée de 31 à 24,8 % alors que le Québec représente 23,1 % de la population canadienne.

Présence des femmes en recherche

En 2008-2009, les Fonds mettaient au point un instrument commun d'analyse pour suivre l'évolution de la présence des femmes dans leurs programmes d'aide financière. Conformément à l'évolution de l'effectif étudiant et professoral des femmes en sciences, on observe une diminution graduelle de la présence des femmes parmi les candidats aux demandes de bourses et de subventions à mesure que progresse la carrière scientifique. Cependant, les résultats de l'analyse des dix dernières années et de l'année 2012-2013 révèlent que les candidates bénéficient de taux de succès équivalant à ceux des candidats dans les trois Fonds.

PROPORTION DE FEMMES PARMI LES CANDIDATS (À TITRE DE RESPONSABLE)
AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DES FONDS DE RECHERCHE POUR L'ANNÉE 2012-2013



* Programme spécifique au FRQS; ** Pas de concours en SNG pour l'année de demande 2012-2013

En SSHAL, la part des femmes dans les demandes admissibles aux programmes de bourses de formation s'élève à 61 % en 2012-2013, une part similaire à la moyenne des dix dernières années. Cette proportion de femmes est représentative de l'effectif universitaire étudiant aux cycles supérieurs en SSHAL. La situation diffère du côté des subventions. En ce qui concerne le programme destiné aux nouveaux chercheurs, on trouve presque autant d'hommes que de femmes (51 %) alors que dans les subventions d'infrastructures de recherche (équipes et regroupements stratégiques), la part des femmes responsables d'une demande gravite autour de 41 %. Il s'agit d'une part inférieure à celle des hommes, mais il faut noter une stabilité par rapport à l'année dernière (42 %) et une augmentation par rapport à 2010-2011 (36 %). De plus, on observe depuis quelques années une hausse du nombre de femmes membres d'équipes ou de regroupements, qui passe de 33 % en 2002 à 47 % en 2012. Autre point à signaler : sur dix ans, les candidates à titre de responsable bénéficient de taux de succès équivalents à ceux des candidats, et ce, pour l'ensemble des programmes d'aide financière. Finalement, l'augmentation du nombre de femmes assurant un rôle de direction dans les équipes de recherche semble toujours constituer la principale cible à atteindre.

En SNG, la part des femmes dans les demandes admissibles en 2012-2013 reste faible : 32 % aux programmes de bourses (358/1137) et 20 % aux programmes de subventions à titre de responsable (77/382). La faible part des

femmes dans les carrières en SNG est une problématique observée au niveau national et international. Le FRQNT entend mettre en place des mesures visant à encourager la participation des femmes en recherche en SNG. Leur part est un peu plus faible à la maîtrise (36 % en 2013 c. 38 % sur dix ans) et au postdoctorat (22 % c. 25 %), mais plus élevée dans les projets de recherche (20 % c. 17 %) et les domaines stratégiques (22 % c. 17 %). Le taux de succès global des candidates aux concours de l'année 2012-2014 (49 %) est supérieur à celui des candidats (45 %). Cet écart est observé notamment aux concours de maîtrise (50 % c. 47 %) et de doctorat (61 % c. 51 %). Par contre, le taux de succès des candidates est inférieur à celui des hommes aux concours des projets de recherche (25 % c. 31 %) et domaines stratégiques (17 % c. 62 %, 6 candidates et 21 candidats admissibles).

Finalement, en sciences de la santé, la représentation des femmes dans les programmes de bourses et de subventions est très stable d'année en année. Sur le plan des bourses de formation, la proportion de femmes est similaire à la maîtrise et au doctorat (62 %). Elle diminue au postdoctorat (50 %), pour atteindre 41 % dans les programmes de bourses de carrière. Les femmes ont connu une baisse de représentation de 5 % parmi les candidats aux bourses de carrière au cours de la dernière année. Contrairement à la tendance observée en 2011-2012, les taux de succès des femmes connaissent une baisse comparativement à ceux de leurs collègues masculins.

RECHERCHE INTERSECTORIELLE

Forums de réflexion sur de grands projets intersectoriels

Un comité interFonds sur les grands projets intersectoriels a été mis sur pied en 2012-2013 à l'initiative du scientifique en chef du Québec afin d'établir, dans un premier temps, les critères de sélection qui guideront le choix de projets d'envergure porteurs et significatifs pour le Québec.

À la suite d'une large consultation effectuée à l'automne 2011 par le scientifique en chef du Québec auprès de la communauté scientifique, le FRQ a reçu 65 propositions de thèmes pour de grands projets intersectoriels provenant de toutes les universités, de quelques collèges et établissements privés. Un comité composé de membres des conseils d'administration des trois Fonds de recherche du Québec, des trois directeurs scientifiques et du scientifique en chef a étudié en 2012-2013 les propositions soumises. Les Fonds de recherche ont retenu plusieurs thématiques pour lesquelles ils ont organisé de vastes chantiers de réflexion en vue de préciser les priorités de recherche, d'initier de grands projets intersectoriels et de mobiliser des pratiques, des approches et des acteurs de la recherche issus de divers secteurs et milieux :

- Forum sur les sciences de la vie (juin 2012)
- Journée sur la recherche nordique (septembre 2012)
- Table ronde sur la recherche en éthique (octobre 2012)
- Forum sur Innover pour mieux vieillir ensemble (novembre 2012)
- Forum Art, Culture et Mieux-être (février 2013)

D'autres forums sont prévus en 2013, dont une journée de réflexion sur la formation à la recherche (avril 2013) et un forum sur le développement durable (juin 2013).

Programmes de recherche communs financés en 2012-2013

Programmes trois Fonds :

- Réseau de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec;
- Réseau stratégique de recherche et d'innovation en sécurité routière;
- Bourses thématiques de recherche de maîtrise et de doctorat NE³LS sur les aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux du développement des nanotechnologies.

Programmes Fonds Société et culture et Fonds Santé :

- Réseau québécois de recherche sur le suicide (désormais appelé Réseau québécois sur les troubles de l'humeur, suicide et comorbidités);
- Programme d'actions concertées sur la sécurité routière;
- Programme d'actions concertées les facteurs sociaux, culturels et environnementaux pour prévenir l'apparition des problèmes de poids;
- Deux centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et intégration sociale.

Programmes Fonds Santé et Fonds Nature et technologies :

- Deux réseaux d'innovation en technologie de la santé;
- Programme de recherche en partenariat sur les cyanobactéries;
- Programme de recherche en partenariat en sécurité routière;
- Programme de recherche en partenariat sur la préservation et l'amélioration de la valeur nutritive des aliments en lien avec la santé.

Programmes Fonds Nature et technologies et Fonds Société et culture :

- Programme de recherche en partenariat sur la réduction et la séquestration des gaz à effet de serre;
- Quatre regroupements stratégiques : Transports, Cycle de vie des produits, Musique, médias et technologies, ainsi que Langage, esprit et cerveau.

Recherche en développement durable

Les Fonds de recherche du Québec ont mis au point, en 2011, l'indicateur de la recherche en développement durable. La fiche présentant l'indicateur de suivi des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable – Publications scientifiques a été diffusée, en décembre 2011, dans le site Web de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). Une mise à jour des données sur le développement durable ventilées par orientation (Québec, monde) et du nombre de publications (de 2000 à 2010) a été faite en décembre 2012. La mission des Fonds de recherche étant de promouvoir et d'aider financièrement le développement de la recherche au Québec, il était tout indiqué de retenir comme indicateur le nombre de publications, qui s'avère l'extrait le plus tangible et le plus répandu des activités de recherche. Avec cet indicateur, les trois Fonds seront en mesure de dresser un portrait de la recherche en matière de développement durable au Québec afin de déterminer les principaux enjeux de recherche, les créneaux forts, les expertises en émergence, les pôles en formation, et ce, tout en se comparant au reste du monde. Un premier portrait mesurant l'ampleur de la recherche québécoise effectuée sur les thématiques du développement durable sera réalisé d'ici la fin de 2013. Le nombre et la présentation thématique des publications effectuées par les chercheurs québécois dans ce domaine fourniront une excellente indication des avancées et du potentiel québécois.

Politique internationale des Fonds de recherche du Québec

Dans le cadre de son mandat de positionnement et de rayonnement de la recherche québécoise au Canada et à l'international, le scientifique en chef du Québec a réalisé plusieurs activités de représentation à l'étranger (France, Italie, États-Unis). Il a également mis sur pied en juin 2012 d'un comité interFonds pour élaborer une stratégie de partenariat à l'international des Fonds de recherche du Québec. Au cours de l'année 2012-2013, le comité a tenu trois rencontres.

Parmi les mandats du comité, signalons la réalisation d'un inventaire des partenariats internationaux des trois Fonds de recherche à partir des liens avec des partenaires extra-académiques déclarés par les chercheurs et des contrats internationaux des regroupements stratégiques, ainsi qu'un état des lieux des collaborations internationales des universités du Québec et des programmes de soutien à la recherche à l'international du MESRST. De plus, différents modèles de programmes de coopération entre certains organismes québécois et la France ont été analysés et des critères d'évaluation pour l'établissement de partenariats internationaux ont été développés.

Les prochaines étapes couvrent en particulier la revue des thèmes de recherche de partenariat, les créneaux essentiels, l'analyse des pays avec qui développer des coopérations, et la finalisation des axes stratégiques et plan d'action. Finalement, signalons que la stratégie d'internationalisation des Fonds tiendra compte des orientations retenues par le prochain cycle triennal, de la future Politique nationale de la recherche et de l'innovation ainsi que de l'alignement avec la politique internationale du Québec.

Fonctionnement et financement des infrastructures majeures

Un comité interFonds sur le fonctionnement et le financement de plateformes, d'équipements ou d'installations majeures a été mis sur pied en 2012-2013 à l'initiative du scientifique en chef du Québec, en vue, notamment, d'assurer un meilleur arrimage des interventions des Fonds avec celles du gouvernement du Québec, de la FCI et d'autres partenaires potentiels. Ce comité a pour mandat de développer avec tous les partenaires concernés, une stratégie créative, afin d'assurer le financement à long terme de ces parcs d'équipements et outils indispensables au maintien et à l'amélioration de la compétitivité des chercheurs québécois au Canada et à l'étranger.

Le comité a tenu quatre rencontres à ce jour durant lesquelles les membres ont étudié l'état des programmes de financement des plateformes et des installations au Québec (universités, MESRST, FCI) et au Canada, leur financement, les possibilités d'approche à adopter afin d'améliorer leur exploitation ainsi que les structures de base de données à l'international. Les prochaines étapes comportent l'établissement des besoins, des critères de financement et d'évaluation, et l'élaboration d'un appel de propositions. Il est surtout crucial de développer, avec tous les partenaires concernés, une stratégie qui permettra d'assurer la viabilité et la mise à niveau des équipements majeurs et des plateformes communes.

SYSTÈME D'INFORMATION ET OUTILS INFORMATIONNELS

En vue de maintenir la qualité des services offerts à leur clientèle et à leurs partenaires, et de développer des outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation, les Fonds ont évalué l'impact de la nouvelle version du CV commun canadien sur la clientèle des Fonds et sur la gestion des données dans les systèmes d'information. Compte tenu des améliorations apportées au nouveau CV commun canadien et du souhait des chercheurs d'utiliser un même CV au fédéral et au provincial, les Fonds de recherche du Québec ont décidé d'utiliser le nouveau CV commun canadien à partir de juin 2013.

Les trois Fonds ont renouvelé leur participation au Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche (CASRAI) et participé aux travaux sur le développement de standards. Rappelons ici que ce consortium est un organisme indépendant sans but lucratif voué à

l'élaboration, au maintien et à la promotion de normes d'information pour l'administration de la recherche. Enfin, les Fonds ont collaboré à l'organisation de la première conférence internationale CASRAI, tenue du 10 au 12 octobre 2012, à Montréal, sous le thème de la mesure des impacts de la recherche. Une vingtaine de conférenciers provenant d'organismes de financement, d'établissements universitaires et de fournisseurs de produits et services relatifs à l'évaluation et à la mesure de la science et de l'innovation étaient au rendez-vous.

VISIBILITÉ, ACTIVITÉS DE RECONNAISSANCE ET DIFFUSION GRAND PUBLIC

Développement de la signature visuelle de la bannière FRQ et outils de communication

Au cours de l'année 2012-2013, une signature visuelle de la bannière FRQ, plusieurs outils de communication de même que le portail du scientifique en chef ont été développés. Le portail, qui a été mis en ligne en juin 2012, permet notamment de donner de l'information sur les Fonds, de diffuser les messages du scientifique en chef et des travaux liés aux grands projets de recherche intersectorielle (forums d'orientation), et de faire la promotion des lauréats du concours Étudiants-chercheurs étoiles. Des travaux ont également été réalisés dans le cadre de la refonte des trois sites Web (analyse des sites et appels d'offres). Au cours de la prochaine année, les travaux s'intensifieront avec la firme qui a le mandat de revoir les sites Web dans une visée d'harmonisation, d'ergonomie et de stratégies des médias sociaux, et dans l'optique du gouvernement ouvert.

Nouvelle vitrine Web sur les retombées de la recherche

Au cours de l'année 2012-2013, un tout nouveau projet Web intitulé *Retombées de la recherche* a vu le jour. Il vise à mettre en valeur la recherche québécoise, sa pertinence et son importance pour la société. En collaboration avec l'Observatoire des sciences et des technologies et la firme Science Metrix, les Fonds ont documenté, par une approche bibliométrique et une approche par sondage, un ensemble d'indicateurs de la recherche et de la technologie, de même que des indicateurs d'impacts de la recherche dans la société. Par ce projet, les Fonds entendent produire une vitrine Web des impacts de la recherche dont la mise en ligne est prévue pour le second trimestre 2013. Cette vitrine accueillera des histoires d'impacts de la recherche produite au Québec et sera régulièrement mise à jour.

Activités de reconnaissance

Comme par les années passées, les Fonds de recherche ont uni leurs efforts afin d'assurer le plus grand rayonnement possible aux réalisations des chercheurs du Québec :

- Appui à la remise du prix Jacques-Rousseau soulignant les réalisations scientifiques exceptionnelles d'une personne ou d'une équipe ayant dépassé largement son domaine de spécialisation et ayant établi des ponts novateurs entre différentes disciplines, dans le cadre du gala de l'Acfas.
- Poursuite du partenariat avec l'ADESAQ afin d'assurer la remise des Prix d'excellence pour les meilleures thèses de doctorat en SNG, en SSHAL et en santé.
- Contribution à la préparation de « L'état de la recherche au Québec », dans *L'état du Québec 2012*, une publication de l'Institut du Nouveau Monde (INM) qui est distribuée au congrès annuel de l'Acfas.

Diffusion grand public

- Représentation commune à l'événement annuel « Célébration de la science », qui a eu lieu le 21 février 2013 au Centre des sciences de Montréal;
- Poursuite du partenariat avec Télé-Québec pour apporter leur expertise scientifique et leur soutien financier à la réalisation de l'émission d'actualités scientifiques *Le code Chastenay*. Cette émission, diffusée à Télé-Québec, met en valeur les réalisations des chercheurs québécois de tous les domaines de recherche.

LES RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2013²

Le *Plan d'action de développement durable 2009-2013* du FRQSC a été préparé conformément à l'article 15 de la Loi sur le développement durable (L.R.Q., chap. D-8.1.1). Il comporte diverses actions visant la mise en œuvre progressive de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 et confirme la volonté du Fonds de s'engager officiellement dans une démarche de développement durable. Les résultats de la quatrième année de mise en œuvre du plan d'action de développement durable du Fonds sont détaillés ci-après, et ce, pour chacune des actions annoncées.

Objectif gouvernemental 1 : Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

Objectif organisationnel 1 : Mieux faire comprendre la portée du concept de développement durable et assurer la prise en compte des principes de développement durable

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année
Action 1 Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation	A) Taux d'employés(es) joints par les activités de sensibilisation au développement durable. Cible : 80 % des employés(es) joints par les activités de sensibilisation au développement durable d'ici 2011. B) Taux d'employés(es) joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières. Cible : 50 % des employés(es) joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières d'ici 2013.	A) En 2012-2013, le Fonds a poursuivi ses activités de sensibilisation à la démarche de développement durable. Le comité vert a été actif en diffusant de nombreuses capsules scientifiques. Concernant la récupération de matériel technologique, le personnel peut, en tout temps, déposer ledit matériel dans un bac prévu à cet effet. B) Acquisition d'un outil de sensibilisation à la démarche de développement durable en 2011-2012. La formation prévue en 2012-2013 auprès du personnel est reportée à 2013-2014. Degré d'atteinte des cibles : cible gouvernementale atteinte pour A; 25 % (choix de la formation et identification des personnes ciblées) pour B.

² Le Plan d'action de développement durable du FRQSC a été mis à jour à la fin mars 2013 pour faire suite à une décision du conseil des ministres de prolonger la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable et des plans d'action des ministères et organismes pour une période de deux ans, soit jusqu'en 2015. La prochaine édition du suivi du plan d'action tiendra compte de cette mise à jour.

Objectif gouvernemental 2 : Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec

Objectif organisationnel 2 : Dresser le portrait de la recherche québécoise sur le développement durable pour mieux orienter et planifier l'action du Fonds

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année
Action 2 Développer, en concertation avec les autres Fonds québécois de recherche et les partenaires concernés, un indicateur de l'ampleur de la recherche québécoise effectuée sur les thématiques du développement durable	A) Représentativité de l'indicateur. Cible : Marge d'erreur inférieure à 20 %. B) Fréquence de production. Cible : Production annuelle.	A) Cible atteinte en termes de représentativité de l'indicateur avec une marge d'erreur inférieure ou égale à 15 %. B) Mise à jour en décembre 2012 de la fiche sur l'indicateur bibliométrique de développement durable et diffusion dans le site Internet de l'ISQ et du MDDEFP d'une fiche présentant l'indicateur de suivi des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable. Degré d'atteinte des cibles : 100 % pour A; 100 % pour B
Action 3 Dresser le portrait de la recherche en SSHAL se rapportant au développement durable au Québec	A) État d'avancement du portrait de la recherche en SSHAL se rapportant au développement durable. Cible : Pour 2011, portrait complété et identification des enjeux relatifs à la recherche en SSHAL sur le développement durable.	A) Un portrait est en cours d'élaboration à partir des informations issues de l'indicateur du nombre de publications réalisées par des chercheurs québécois sur les thématiques liées au développement durable. À ce premier portrait de la recherche québécoise en développement durable qui fera ressortir les créneaux forts, les expertises émergentes et les pôles à développer, s'ajouteront des données sur le financement obtenu des trois Fonds de recherche, la cartographie de la recherche québécoise ainsi que le réseau de collaboration international des chercheurs québécois dans les thématiques de développement durable. Ces deux derniers indicateurs, basés sur la bibliométrie, seront produits par l'OST. Degré d'atteinte de la cible : 65 %

Objectif gouvernemental 3 : Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec

Objectif organisationnel 3 : Prendre en compte, dans la planification stratégique du Fonds, les principes et les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année
Action 4 Poursuivre une analyse stratégique quant à la manière dont le Fonds pourrait contribuer au développement durable dans le cadre de sa mission	A) État d'avancement de l'analyse stratégique. Cible : Production d'une série de recommandations sur l'action du Fonds au regard du développement durable.	A) Les principes de développement durable dans la démarche de planification stratégique 2014-2017 ont été pris en compte. Degré d'atteinte de la cible : 100 %

Objectif gouvernemental 4 : Poursuivre le développement et la promotion d’une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l’environnement

Objectif organisationnel 4 : Offrir un milieu de travail et des pratiques organisationnelles favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds

	Indicateurs et cibles	Résultats de l’année
Action 5 Renforcer les mesures favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds	A) État d’avancement de la politique de mieux-être, de reconnaissance et d’enrichissement professionnel. Cible : Adoption de la politique intégrée pour 2012. B) Nombre d’activités de formation et d’information favorisant le bien-être et la qualité de vie au travail. Cible : Au moins 5 activités de formation et d’information d’ici 2013.	A) Action reportée en raison de l’intégration des services administratifs des trois Fonds de recherche du Québec. Par ailleurs, les mesures relatives à la reconnaissance, au mieux-être et au perfectionnement seront plutôt discutées, développées et intégrées aux conventions collectives qui sont venues à échéance. B) Maintien de deux activités d’information en 2012-2013 (activités Abonne-bus et bulletin d’information PAE diffusé sur une base régulière). Il s’agit de deux mesures initiées en 2009-2010 qui ont été grandement appréciées par le personnel, notamment la diffusion des articles mensuels du PAE conçus dans le but d’offrir des suggestions et des outils aux employés pour les aider à concilier les exigences quotidiennes du travail et de la vie personnelle. Degré d’atteinte des cibles : 20 % (inventaire des politiques actuelles déjà réalisé) pour A; 40 % pour B (2 activités distinctes sur les 5 planifiées)

Objectif gouvernemental 6 : Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

Objectif organisationnel 5 : Accentuer le virage environnemental et écoresponsable du Fonds dans sa gestion globale et en particulier, dans la gestion des ressources matérielles

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année
Action 6 Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable	A) État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale. Cible : Adoption d'un cadre de gestion environnementale en 2011. B) Nombre de mesures mises en œuvre pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale. Cible : 3 nouvelles mesures mises en place pour 2011 et 3 mesures additionnelles pour 2013 pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale. C) Nombre de pratiques d'acquisitions écoresponsables. Cible : 3 pratiques d'acquisitions écoresponsables d'ici 2013.	A) Le Cadre de gestion environnementale (CGE) a été adopté en mars 2012. Il est accompagné d'un plan de gestion environnementale qui précise, pour l'année 2012-2013, les interventions planifiées par les Fonds de recherche pour atteindre les objectifs. B) et C) En 2012-2013, le Fonds a poursuivi ses efforts pour réduire sa consommation de papier, en maintenant un certain nombre de mesures mises en place dans les années précédentes, soit l'impression recto verso automatisée, un rappel automatisé dans chaque courriel signalant qu'il faut penser à l'environnement avant d'imprimer, l'approche « sans papier » dans l'évaluation scientifique pour la plupart des programmes de subventions, une diminution des envois postaux en format papier pour le rapport annuel. S'ajoutent des pratiques d'acquisition pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion gouvernementale : l'achat de papier recyclé répondant aux critères gouvernementaux recommandés, tous les nouveaux ordinateurs répondent maintenant aux normes EPEAT Gold et les imprimantes aux normes Energy Star. Un système de récupération multimatières a été installé dans les bureaux de Québec. Finalement, le Fonds envoie les cartouches vides des imprimantes et photocopieurs chez MIRA qui les récupère. Degré d'atteinte des cibles : 100 % pour A; 65 % pour B; 100 % pour C

Objectif gouvernemental 9 : Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières

Objectif organisationnel 6 : Prendre en compte les principes de développement durable dans le traitement des demandes de financement reçues

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année
Action 7 Analyser l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière	A) État d'avancement de l'analyse. Cible : Production de l'analyse d'ici 2013.	A) En continu. En 2012-2013, tous les comités d'évaluation des demandes de subvention se sont tenus sans papier, soit 20 comités, pour une réduction de la consommation d'environ 330 000 feuilles imprimées. Réduction significative des coûts d'envoi postal. Le coût moyen pour l'envoi par Purolator d'une enveloppe avec une simple clé USB destiné à un évaluateur hors Québec (Canada ou USA) est huit fois moins élevé que celui pour l'envoi d'une caisse de documents papiers (soit 7 \$ comparativement à 57 \$). Pour les évaluateurs internationaux autres qu'états-uniens, le coût moyen de l'envoi d'une clé USB gravite autour de 14 \$ comparativement à l'envoi des documents papiers qui s'élève à 110 \$. Une copie papier du devis de recherche précisant la demande soumise est cependant transmise aux évaluateurs pour leur éviter d'avoir à imprimer cette pièce du dossier, qu'ils sont souvent appelés à annoter. Des ordinateurs portables sont mis à leur disposition en comité et le système d'affichage en visioconférence a été amélioré. Un projet de développement d'un extranet sécurisé pour les évaluateurs est en cours pour un horizon de deux à trois ans, et ceci, tant pour les programmes de subventions que de bourses. Cela permettra de rendre disponible l'entièreté de la documentation utile pour la tenue des comités d'évaluation. L'ensemble des 60 comités d'évaluation des demandes de bourses procède par conférence téléphonique. Plusieurs comités d'évaluation des demandes de subvention déposées dans le programme Actions concertées, lorsque celles-ci sont peu nombreuses, procèdent aussi par conférence téléphonique. Quatre comités se tiennent par conférence téléphonique sur les six comités d'évaluation organisés cette année. De nouvelles initiatives seront explorées dans le cadre de la prochaine démarche de planification stratégique. Degré d'atteinte de la cible : 85 %

Objectif gouvernemental 14 : Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle

Objectif organisationnel 7 : Faciliter la conciliation du travail ou des études avec la vie familiale et personnelle

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année
Action 8 Analyser l'efficacité des règles relatives à l'utilisation des bourses et des subventions qui favorisent la conciliation des études avec la vie familiale et personnelle	A) État d'avancement de l'analyse. Cible : Production de l'analyse d'ici 2013.	A) En 2012-2013, 23 boursières et 6 boursiers, de même que 17 nouveaux professeurs-chercheurs, se sont prévalus de ces mesures. Degré d'atteinte de la cible : 100 % (analyse réalisée pour les 4 années du plan)

Objectif gouvernemental 16 : Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables

Objectif organisationnel 8 : Maintenir l'efficacité du travail malgré les mouvements de personnel induits par les changements démographiques

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année
Action 9 Favoriser un équilibre de l'expertise du personnel en portant une attention particulière au transfert des connaissances et d'expertises	A) État d'avancement du plan de maintien de l'expertise. Cibles : Adoption du plan de maintien de l'expertise. Pour 2013, documentation de l'ensemble des connaissances et des expertises essentielles à maintenir dans l'organisation.	A) Action reportée : le besoin d'élaborer un plan de maintien de l'expertise sera révisé dans le cadre de la démarche de gestion des risques qui se poursuit en 2013-2014. Degré d'atteinte de la cible : 0 %

Objectif gouvernemental 21 : Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique

Objectif organisationnel 9 : Mettre en valeur le patrimoine scientifique québécois

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année
Action 10 Favoriser et consolider les interfaces entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances	A) Nombre et portée des activités de transfert et de valorisation organisées par le Fonds ou en partenariat. B) Nombre et diversité des personnes jointes. Cible : Tenue d'au moins 10 activités de transfert ou de valorisation par année.	A) En 2012-2013, le Fonds a mis en œuvre les mesures et initiatives annoncées dans son <i>Plan d'action en matière de transfert des connaissances 2011-2014</i>, entre autres, l'évaluation de la vocation optionnelle encourageant le « Rapprochement recherche-société » du programme Regroupements stratégiques, la diffusion de résultats de recherche en matière de transfert et d'utilisation des connaissances dans les domaines couverts par le Fonds et la poursuite des activités de transfert de connaissance dans le cadre du programme Actions concertées (atelier; visioconférence sur plusieurs sites de différentes régions). Toujours en 2012-2013, le Fonds a organisé une trentaine de rencontres de suivi qui ont réuni plus de 600 chercheurs et représentants des partenaires. Au cours de la même période, il a tenu une dizaine d'activités de transfert des connaissances ayant rassemblé 16 chercheurs et près de 550 décideurs et intervenants des milieux concernés notamment par des sujets comme les facteurs sociaux, culturels et environnementaux pour prévenir l'apparition de problèmes de poids, la persévérance et la réussite scolaires, les modèles innovants d'organisation de services de soutien à domicile, l'évaluation de la mise en œuvre des lignes directrices en matière d'allaitement maternel au Québec, l'évaluation du programme de financement en prévention de recrutement des jeunes aux fins d'exploitation sexuelle, la violence faite aux femmes autochtones, les jeux de hasard et d'argent chez les personnes âgées, et la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement. Degré d'atteinte de la cible : cible atteinte pour les 4 années du plan
Action 11 Intensifier les activités du Fonds en matière de promotion de la recherche en SSHAL	A) Stabilité de la fréquence de parution des outils existants. B) Nombre et diversité de nouvelles initiatives. C) Augmentation de la diffusion et diversification des publics cibles. Cibles : Publication annuelle de la revue <i>Recherches Innovations</i>. Diffusion d'une vingtaine de capsules scientifiques ou de fiches promotionnelles de	A) B) et C) En 2012-2013, le Fonds a poursuivi ses activités de promotion de la recherche grâce notamment à ses nombreuses vitrines Web. Outre le carrousel sur la page d'accueil, le site Internet du Fonds comprend plusieurs sections qui lui permettent de diffuser des résultats de recherche vulgarisés. À noter que le Fonds diffuse également les diverses capsules et articles à partir de son compte Twitter qui rassemble maintenant près de 1 000 abonnés. Il continue aussi à produire annuellement sa revue <i>Recherches Innovations</i>, qui est tirée à 2 100 exemplaires et diffusée dans les secteurs de l'éducation,

Rapport annuel de gestion 2012–2013

	résultats vulgarisés par année dans le site Internet.	de la santé et des services sociaux ainsi que dans les milieux communautaires. Elle est également accessible dans le site Internet du Fonds. Degré d'atteinte des cibles : cibles atteintes pour les 4 années du plan (pour A, B et C)
Objectif gouvernemental 27 : Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population		
Objectif organisationnel 10 : Favoriser la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente en nombre suffisant pour le Québec de demain		
	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année
Action 12 Maintenir la priorité aux bourses et au soutien au démarrage de carrière dans l'économie générale de la programmation	A) Proportion du budget consacrée à la relève. Cible : Augmenter autour de 45 % la part du budget consacrée à la relève chaque année si obtention de crédits dans le cadre d'une après-Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI).	A) Avec les crédits supplémentaires alloués par la SQRI 2, le pourcentage du budget consacré à la relève gravite autour de 43 % en 2012-2013 (16,9 M \$ en bourses et stages; 4,2 M \$ en subventions pour nouveaux chercheurs et chercheurs-créeurs). S'ajoutent les sommes allouées aux étudiants via les programmes de subventions qui gravitent autour de 10,7 M \$ selon l'analyse des rapports financiers. À noter que les rapports financiers parviennent au Fonds Société et culture au terme de la subvention accordée. Les données de l'exercice 2011-2012 sont les dernières disponibles. Degré d'atteinte de la cible : cible atteinte pour les 4 années du plan
Action 13 Faciliter l'acquisition d'expériences en recherche	A) Nombre d'étudiants réalisant un stage à l'international. Cible : D'ici 2011, soutien d'au moins 33 nouveaux étudiants réalisant un stage à l'international. B) Nombre de boursiers dans le cadre du programme de bourses de recherche en milieu de pratique. Cible : D'ici 2012, au moins 50 bourses de recherche en milieu de pratique.	A) La cible a été atteinte en 2009-2010 dans le cadre de la SQRI 1. Dans le cadre de la SQRI 2, 32 nouvelles bourses ont été accordées en date du 31 mars 2013. Si la mesure a été populaire dans le cadre de la première SQRI, la cible est difficile à atteindre dans le cadre de la seconde SQRI. Cela est en grande partie attribuable à la valeur de la bourse de stage qui devrait être revue à la hausse pour chaque doctorant compte tenu des coûts réels inhérents aux déplacements. B) En 2012-2013, on compte 9 boursiers dans le cadre des programmes de bourses en milieu de pratique (BMP-Innovation et BMP-Ministères et organismes) et 12 étudiants en SSHAL ont pu bénéficier d'une bourse de stage de courte durée dans le cadre du programme Accélération Québec. À noter que la cible d'au moins 50 bourses en milieu de pratique d'ici 2012 n'est pas atteinte. De plus, même en rendant le programme BMP-Innovation accessible, à partir de 2012-2013, à des milieux d'accueil autres que les entreprises privées, le Fonds n'arrive pas à atteindre la cible visée. De nouveaux efforts devront être fait pour faire connaître ce programme et l'adapter davantage à la réalité de la formation à la recherche en SSHAL. Degré d'atteinte des cibles : 100 % pour A; plus de 60 % pour B

Objectif gouvernemental 28 : Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre

Objectif organisationnel 11 : Favoriser la formation et l'enrichissement professionnel du personnel

	Indicateurs et cibles	Résultats de l'année
Action 14 Améliorer les compétences spécifiques du personnel pour faire face aux changements organisationnels et favoriser une meilleure compréhension de l'action du Fonds dans la société	A) Taux de formation. Cible : Taux de formation continue du personnel supérieur à 1 % chaque année. B) Nombre d'activités permettant au personnel de mieux comprendre l'action du Fonds. Cible : Au moins cinq activités de formation et d'information d'ici 2013.	A) Les activités de formation et de perfectionnement offertes au personnel totalisent 396 heures. Pour l'année civile 2012, le Fonds a atteint sa cible avec un taux de formation continue du personnel de 1,76 %. B) Dans son souci d'améliorer la culture scientifique de son personnel et de faire la promotion des bons coups de la recherche qu'il finance, le Fonds encourage la participation de ses employés à des activités, congrès ou colloques scientifiques. S'ajoutent la production annuelle de la revue Recherches Innovations, qui donne une large place à la promotion de la recherche subventionnée par le Fonds, et la réalisation de capsules scientifiques diffusées mensuellement sur la page d'accueil du site Internet du Fonds. À noter également les réunions mensuelles du personnel des trois Fonds de recherche à l'initiative du scientifique en chef afin de faire le suivi des activités en cours. Degré d'atteinte des cibles : 100 % pour A; 100 % pour B (atteint en 2010-2011)

Partie 4

L'APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET L'UTILISATION DES RESSOURCES

Code d'éthique et de déontologie et déclaration des valeurs de l'organisation

Le Fonds s'est doté en 2002 d'un code d'éthique et de déontologie des administrateurs qui s'applique aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, agissent comme membres de conseils d'administration au sein de divers organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux. En décembre 2003, le conseil d'administration a aussi adopté la Déclaration de valeurs et le Code d'éthique et de déontologie des membres du personnel et des conseillers scientifiques du Fonds. La contribution de chacun doit être faite, dans le respect du droit, et en s'inspirant des valeurs contenues dans la Déclaration de valeurs éthiques du Fonds, avec professionnalisme, impartialité, intégrité et transparence. Le code d'éthique et de déontologie a été examiné au printemps 2010 par le comité de gouvernance du C. A., qui a conclu que son contenu était toujours adéquat. Des ajustements ont été apportés à l'automne 2011 pour tenir compte des nouvelles dispositions résultant de l'adoption du projet de loi 130 visant à restructurer certains organismes et fonds gouvernementaux, dont les Fonds de recherche du Québec. Les valeurs du FRQSC sont revues dans le cadre de sa nouvelle démarche de planification stratégique. Ces travaux se poursuivront en 2013-2014.

Développement durable

En février 2012, le Conseil des ministres a approuvé la proposition du ministère du Développement durable de prolonger la mise œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable et des plans d'actions des ministères et organismes. Plus spécifiquement, les plans d'action de développement durable continuent d'être valables et appliqués en regard de la Stratégie jusqu'au 31 mars 2015. Ainsi, le Fonds bénéficie de deux ans supplémentaires pour terminer ses actions non complétées au 31 mars 2013. C'est dans ce contexte que le Fonds a mis à jour son plan d'action de développement durable, revu certaines cibles et ajouté une nouvelle action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec. En parallèle, le Fonds a poursuivi la mise en œuvre du cadre de gestion environnementale adopté en 2011-2012.

La section détaillant les résultats de la quatrième année de mise en œuvre du Plan d'action de développement durable (2012-2013) met en évidence la volonté du Fonds de prendre en compte la démarche de développement durable tant dans sa mission que dans ses pratiques administratives. Elle montre aussi la pertinence d'avoir mis au point un indicateur de développement durable basé sur la méthode bibliométrique, et ce, afin de broser un premier portrait de la recherche au Québec en la matière. Ce portrait à venir de la recherche québécoise sur le développement durable s'avérera un outil précieux pour orienter et planifier les actions du Fonds et des partenaires concernés en termes de financement, de diffusion et de valorisation dans ce domaine.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Au cours de la dernière année budgétaire, le Fonds a reçu et traité 13 demandes d'accès à l'information, en conformité avec la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1) (ci-après, la Loi sur l'accès). Ces requêtes provenaient, pour la plupart, d'étudiants et de chercheurs et avaient pour objectif d'avoir accès à des renseignements personnels. Ainsi, huit candidats aux divers programmes offerts par le Fonds ont fait une demande d'accès visant leur dossier personnel. Tous, sauf une, ont obtenu une réponse positive. Une demande a été refusée parce qu'elle visait une information

confidentielle (art. 53, 57 de la Loi sur l'accès). Une demande visant un document administratif a été soumise, mais elle a été refusée en raison du fait qu'un tel document n'existait pas (art. 47(3)). Enfin trois demandes visaient des renseignements scientifiques. Ces demandes ont été en partie acceptées et en partie refusées, dans la mesure où les chercheurs concernés ont consenti ou non à leur communication (art. 23, 24, 25 Loi sur l'accès).

À noter qu'aucune demande n'a fait l'objet de mesures d'accommodements. De même, aucune demande de révision devant la CAI n'a été déposée à notre connaissance. Les demandes ont toutes été traitées dans des délais respectueux des dispositions de la Loi sur l'accès. Ainsi, dix demandes ont été traitées dans les 20 jours permis, deux demandes ont fait l'objet d'une prorogation et ont été traitées dans un délai de 30 jours. Enfin une demande nécessitait l'avis de tiers. Cette demande a néanmoins été traitée dans les 30 jours.

Finalement, la personne responsable de l'accès à l'information a suivi la première portion du programme de formation professionnelle offert par l'Association sur l'accès et la protection de l'information (l'AAPI) (module AI). Enfin, une séance d'information (préparée à l'interne, par la responsable de l'accès à l'information) a été offerte aux membres du personnel en janvier 2013 concernant la gestion des demandes d'accès à l'information.

Recommandations du Vérificateur général du Québec

Le Vérificateur général du Québec (VGQ) s'est penché sur l'optimisation des ressources portant sur le Soutien dans le milieu de la recherche - Attribution de subventions par concours aux Fonds de recherche du Québec et au MESRST. Il a émis neuf recommandations, dont six destinées au FRQSC, dans le chapitre 3 de son rapport à l'Assemblée nationale pour l'année 2012-2013. Le FRQSC a élaboré un plan d'action relatif à la mise en œuvre des recommandations suite au rapport du VGQ sur l'optimisation des ressources. Le plan du Fonds vise essentiellement à renforcer le processus de suivi des demandes d'aide financière et à apporter un effort particulier dans la définition des indicateurs et des cibles de même que le mode d'évaluation pour atteindre les objectifs poursuivis dans ses programmes de subventions. Ledit plan sera transmis à la Commission de l'administration publique au printemps 2013 après approbation par le conseil d'administration.

Partie 5
LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2013

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (Fonds) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

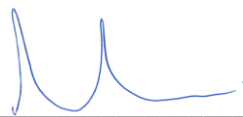
Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont certains membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Rémi Quirion, OC, Ph. D., CQ, MSRC
Le scientifique en chef du Québec



Normand Labrie, Ph.D.
Le directeur scientifique

Québec, le 19 juin 2013

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de recherche du Québec - Société et culture, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

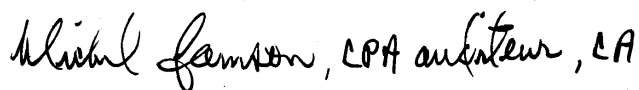
Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de recherche du Québec - Société et culture au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités, des gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des changements apportés aux méthodes comptables relatives aux instruments financiers et aux paiements de transfert expliqués à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,



Michel Samson, CPA auditeur, CA

Québec, le 19 juin 2013

Rapport annuel de gestion 2012-2013

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

	<u>2013</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	Budget		
REVENUS			
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 4)	54 212 798 \$	53 637 411 \$	53 462 703 \$
INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	<u>649 800</u>	<u>668 580</u>	<u>700 549</u>
	<u>54 862 598</u>	<u>54 305 991</u>	<u>54 163 252</u>
CHARGES			
SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES			
Subventions	33 242 362	32 471 850	33 555 391
Bourses	18 635 730	16 825 627	16 786 494
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (note 5)	<u>4 590 351</u>	<u>4 434 854</u>	<u>4 513 246</u>
	<u>56 468 443</u>	<u>53 732 331</u>	<u>54 855 131</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(1 605 845)	573 660	(691 879)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	<u>4 002 310</u>	<u>4 002 310</u>	<u>4 694 189</u>
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN (note 6)	<u><u>2 396 465 \$</u></u>	<u><u>4 575 970 \$</u></u>	<u><u>4 002 310 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2013

	2013	2012
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	16 813 483 \$	15 393 706 \$
Placements de portefeuille (note 7)	2 500 000	6 500 000
Intérêts courus	101 805	65 256
Subventions à recevoir et autres créances (note 8)	974 503	116 093
	20 389 791	22 075 055
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus (note 11)	756 343	469 892
Subventions reportées du gouvernement du Québec et d'autres organismes (note 12)	15 371 623	18 013 171
	16 127 966	18 483 063
ACTIFS FINANCIERS NETS	4 261 825	3 591 992
ACTIFS NON FINANCIERS		
Frais payés d'avance	9 822	41 890
Immobilisations corporelles (note 9)	304 323	368 428
	314 145	410 318
EXCÉDENT CUMULÉ (note 6)	4 575 970 \$	4 002 310 \$

Obligations contractuelles (note 13)

Pour le conseil d'administration :



Rémi Guirion, Ph. D., CQ, OC, MSRC



Josée St-Pierre, Ph. D.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Rapport annuel de gestion 2012-2013

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

	2013	2013	2012
	Budget		
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	<u>(1 605 845) \$</u>	<u>573 660 \$</u>	<u>(691 879) \$</u>
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Acquisitions	(394 175)	(126 060)	(84 525)
Amortissement	282 320	190 165	253 909
Dispositions	-	-	4 398
	<u>(111 855)</u>	<u>64 105</u>	<u>173 782</u>
VARIATION DUE AUX FRAIS PAYÉS D'AVANCE			
Acquisitions	(25 000)	(22 434)	(27 154)
Utilisation	25 000	54 502	17 519
	<u>-</u>	<u>32 068</u>	<u>(9 635)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>(1 717 700)</u>	<u>669 833</u>	<u>(527 732)</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT	<u>3 591 992</u>	<u>3 591 992</u>	<u>4 119 724</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN	<u><u>1 874 292 \$</u></u>	<u><u>4 261 825 \$</u></u>	<u><u>3 591 992 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Rapport annuel de gestion 2012-2013

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

	2013	2012
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) annuel	573 660 \$	(691 879) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	190 165	253 909
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	4 398
	<u>763 825</u>	<u>(433 572)</u>
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement		
Intérêts courus	(36 549)	(51 886)
Subventions à recevoir et autres créances	(858 410)	613 750
Charges à payer et frais courus	240 727	(874 829)
Subventions reportées du gouvernement du Québec et d'autres organismes	(2 641 548)	(716 671)
Frais payés d'avance	<u>32 068</u>	<u>(9 635)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(2 499 887)</u>	<u>(1 472 843)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(5 000 000)	(6 000 000)
Disposition de placements	<u>9 000 000</u>	<u>400 000</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>4 000 000</u>	<u>(5 600 000)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(80 336)</u>	<u>(63 930)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	<u>1 419 777</u>	<u>(7 136 773)</u>
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>15 393 706</u>	<u>22 530 479</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>16 813 483 \$</u></u>	<u><u>15 393 706 \$</u></u>
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Intérêts encaissés	235 801 \$	277 567 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2013

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (Fonds) est constitué par la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (L.R.Q., chapitre M-30.01). Depuis le 20 septembre 2012, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie exerce les fonctions du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation en ce qui a trait à la recherche, à l'innovation, à la science et à la technologie. Le Fonds a pour fonction de promouvoir et d'aider financièrement : le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2e et 3e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche.

De plus, le Fonds gère des programmes de bourses pour les étudiants des 2e et 3e cycles universitaires et des programmes de subventions. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de l'article 48 de la Loi ci-haut mentionnée, le Fonds de recherche du Québec - Société et culture est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

L'article 55 de cette même loi mandate le Scientifique en chef du Québec de l'administration des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles des Fonds de recherche du Québec - Santé, Nature et Technologies et Société et culture. Les services administratifs des trois Fonds de recherche sont regroupés depuis le 1er avril 2012.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Utilisation d'estimations

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables agréés (ICCA) pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les états financiers du Fonds sont préparés par la direction. La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie des immobilisations corporelles et la répartition des frais de fonctionnement communs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

La trésorerie, les placements de portefeuille, les intérêts courus ainsi que les subventions à recevoir et autres créances sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes

Les subventions affectées sont comptabilisées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de subventions qui sont des paiements de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elles sont autorisées, que l'entité a satisfait aux critères d'admissibilités, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées en revenus reportés lorsque les modalités imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif.

Subventions et bourses accordées

Les subventions et bourses sont comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont inscrits dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

Revenus de placement et placements de portefeuille

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention des placements au cours de l'exercice. Les placements de portefeuille, composés de dépôts à terme, sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Autres revenus

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus aux clients, lorsque le prix de vente est déterminé ou déterminable.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Fonds consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

	<u>Durées</u>
Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Développement informatique	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Régime d'avantages sociaux

Le Fonds offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les contributions sont effectuées par le Fonds et les participants au régime. L'employeur et l'employé contribuent à une part égale correspondant à 5 % du salaire chacun. Chaque employé gère individuellement ses choix de placement.

3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

SP 1201, « Présentation des états financiers »

Le 1^{er} avril 2012, le Fonds a adopté le chapitre SP 1201, « Présentation des états financiers ». Ce chapitre modifie et remplace le chapitre SP 1200, « Présentation des états financiers ». Les principales modifications sont les suivantes :

- Les gains et pertes de réévaluation sont présentés dans un nouvel état financier.
- L'excédent ou le déficit cumulé est présenté comme étant le total de l'excédent ou du déficit cumulé lié aux activités et des gains et pertes de réévaluation cumulés.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Fonds.

3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

SP 3450, « Instruments financiers »

Le 1^{er} avril 2012, le Fonds a adopté prospectivement le chapitre SP 3450, « Instruments financiers ». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers.

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement.
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation.
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées et sont présentées à la note 16.

En date du 1^{er} avril 2012, le Fonds :

- a comptabilisé tous ses actifs financiers et ses passifs financiers dans son état de la situation financière et classé les éléments conformément aux catégories prescrites par le SP 3450;
- a appliqué les critères prescrits par le SP 3450 pour identifier les actifs financiers et les passifs financiers qui doivent être évalués à la juste valeur;
- a appliqué prospectivement les dispositions relatives à l'évaluation du présent chapitre;
- a comptabilisé tout ajustement de la valeur comptable antérieure comme un ajustement des gains et pertes de réévaluation cumulés à l'ouverture.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Fonds.

SP 3041, « Placements de portefeuille »

Le 1^{er} avril 2012, le Fonds a adopté le chapitre SP 3041, « Placements de portefeuille ». Ce chapitre modifie et remplace le chapitre SP 3040, « Placements de portefeuille ». Les principales modifications qui ont été apportées sont les suivantes :

- Les parts de fonds communs de placement ont été intégrées dans le champ d'application.
- Les définitions ont été harmonisées avec celles du chapitre SP 3450, « Instruments financiers ».
- L'exigence de comptabilisation à la valeur d'acquisition est supprimée, puisque les dispositions du chapitre SP 3450 relatives à la comptabilisation et à l'évaluation s'appliquent, sauf s'il s'agit de la comptabilisation initiale d'un placement de portefeuille assorti de conditions avantageuses importantes.
- Les autres dispositions, y compris celles concernant l'emploi de la méthode du taux d'intérêt effectif, ont été harmonisées avec celles du chapitre SP 3450.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Fonds.

SP 3410, « Paiements de transfert »

Le 1^{er} avril 2012, le Fonds a adopté prospectivement le chapitre SP 3410, « Paiements de transfert ». Ce chapitre, qui modifie et remplace l'ancien chapitre SP 3410, « Paiements de transfert », établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les paiements de transfert versés à des particuliers, à des organisations ou à d'autres gouvernements, tant du point de vue du cédant que de celui du bénéficiaire. L'application de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Fonds.

Rapport annuel de gestion 2012-2013

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	2013	2012
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie *	48 537 703 \$	48 343 406
Partenaires des actions concertées	4 441 117	4 607 733
Autres	658 591	511 564
	<u>53 637 411 \$</u>	<u>53 462 703 \$</u>

* Apparenté sous contrôle commun

5. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	2013	2012
TRAITEMENTS		
Rémunération	2 958 767 \$	2 906 340 \$
Formation et perfectionnement	14 023	10 278
Cotisations professionnelles	2 944	2 317
	<u>2 975 734</u>	<u>2 918 935</u>
SERVICES		
Honoraires	<u>310 436</u>	<u>244 635</u>
FRAIS D'OCCUPATION DES LOCAUX		
Loyers à la Société immobilière du Québec*	380 530	344 461
Assurances	24 012	12 286
Entretien et réparations	65 674	83 624
Location	4 358	708
	<u>474 574</u>	<u>441 079</u>
COMMUNICATIONS	<u>38 908</u>	<u>43 782</u>
TRANSPORT ET SÉJOUR	<u>337 390</u>	<u>456 372</u>
AUTRES FRAIS		
Télécommunications	32 395	57 413
Reprographie	25 176	35 016
Frais d'envoi	12 615	27 866
Charges de bureau	29 918	28 664
Autres charges	7 001	5 888
Frais financiers	542	(313)
	<u>107 647</u>	<u>154 534</u>
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>190 165</u>	<u>253 909</u>
	<u>4 434 854 \$</u>	<u>4 513 246 \$</u>

* Apparenté sous contrôle commun.

Rapport annuel de gestion 2012-2013

6. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a réservé une partie de l'excédent cumulé pour l'attribution de bourses et de subventions incluant une somme pour honorer les engagements pris par le Fonds dans les protocoles du programme des actions concertées. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Ces affectations se détaillent comme suit :

	2013	2012
Subventions et bourses	4 229 023 \$	3 621 489 \$
Non affecté	346 947	380 821
	<u>4 575 970 \$</u>	<u>4 002 310 \$</u>

7. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Au 31 mars 2013, le placement de portefeuille, constitué d'un dépôt à terme, porte intérêts à un taux de 1,45 %; ce placement vient à échéance en mai 2013.

Au 31 mars 2012, les placements de portefeuille, constitués de dépôts à terme, portaient intérêts à des taux variant de 1,20 % à 1,22 %; ces placements venaient à échéance entre avril et octobre 2012.

8. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	2013	2012
Apparentés sous contrôle commun :		
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie	7 500 \$	- \$
Fonds de recherche du Québec - Santé	187 003	1 892
Ministère de la Santé et des Services sociaux	500 000	-
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale	250 000	-
Ministère de la Sécurité publique	-	50 000
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	-	50 000
Société de l'habitation du Québec	30 000	-
Autres	-	14 201
	<u>974 503 \$</u>	<u>116 093 \$</u>

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Net
Mobilier de bureau et équipement	303 141 \$	275 988 \$	27 153 \$
Équipement informatique	536 975	497 694	39 281
Améliorations locatives	422 808	418 055	4 753
Développement informatique	1 478 464	1 245 328	233 136
	<u>2 741 388 \$</u>	<u>2 437 065 \$</u>	<u>304 323 \$</u>

Rapport annuel de gestion 2012-2013

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

	2012		
	Coût	Amortissement cumulé	Net
Mobilier de bureau et équipement	277 708 \$	263 049 \$	14 659 \$
Équipement informatique	502 834	457 933	44 901
Améliorations locatives	422 669	415 945	6 724
Développement informatique	1 412 117	1 109 973	302 144
	<u>2 615 328 \$</u>	<u>2 246 900 \$</u>	<u>368 428 \$</u>

Les acquisitions de mobilier de bureau et d'équipement de l'exercice s'élèvent à 25 433 \$ (2012 - 7 949 \$) et il n'y a pas eu de disposition (2012 - 12 398 \$). La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 12 939 \$ (2012 - 11 621 \$).

Les acquisitions d'équipement informatique de l'exercice s'élèvent à 34 141\$ (2012 - 51 652 \$) et il n'y a pas eu de disposition (2012 - 28 626 \$). La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 39 761 \$ (2012 - 64 387 \$).

Les acquisitions d'améliorations locatives de l'exercice s'élèvent à 139 \$ (2012 - 8 404 \$) et il n'y a pas eu de disposition (2012 - 186 751 \$). La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 2 110 \$ (2012 - 11 838 \$).

Les acquisitions de développement informatique de l'exercice s'élèvent à 66 347 \$ (2012 - 16 520 \$) et il n'y a pas eu de disposition (2012 - 0 \$). La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 135 355 \$ (2012 - 166 063 \$).

Au 31 mars 2013, le poste « Charges à payer et frais courus » inclut un montant de 66 319 \$ (2012 - 20 595 \$) lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

10. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds dispose de facilités de crédit n'excédant pas un montant total en cours de 10 000 000 \$ auprès du Fonds de financement, et ce jusqu'au 31 mars 2017. Les montants prélevés portent intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %. Aux 31 mars 2013 et 2012, les facilités de crédit étaient inutilisées.

11. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2013	2012
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies *	241 121 \$	122 747 \$
Fonds de recherche du Québec - Santé *	163 430	21 317
Salaires et vacances à payer	335 635	327 880
Autres	16 157	(2 052)
	<u>756 343 \$</u>	<u>469 892 \$</u>

* Apparenté sous contrôle commun

Rapport annuel de gestion 2012-2013

12. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	2012	Subventions de l'exercice	Subventions constatées à titre de revenus de l'exercice	2013
Apparentés sous contrôle commun				
Curateur public du Québec	48 008 \$	- \$	501 \$	47 507 \$
Institut de la statistique du Québec	14 558	-	2 333	12 225
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	6 022	-	1 287	4 735
Ministère de la Culture et des Communications	21 443	-	3 001	18 442
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie	6 842 249	4 530 000	5 829 701	5 542 548
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	62 300	-	-	62 300
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	5 953 247	1 320 000	2 057 321	5 215 926
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	475 289	325 000	408 920	391 369
Ministère de la Justice	554	-	554	-
Ministère des Ressources naturelles	2 891	-	-	2 891
Ministère de la Sécurité publique	280 384	-	151 951	128 433
Ministère de la Santé et des Services sociaux	3 583 241	1 220 000	1 482 094	3 321 147
Ministère des transports du Québec	638	-	620	18
Office des personnes handicapées du Québec	1 337	-	1 252	85
Société de l'assurance automobile du Québec	299 994	364 912	511 691	153 215
Société d'habitation du Québec	112 528	30 000	19 343	123 185
Autres	308 488	200 000	160 891	347 597
	18 013 171	7 989 912	10 631 460	15 371 623

Rapport annuel de gestion 2012-2013

12. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (SUITE)

	2011	Subventions de l'exercice	Subventions constatées à titre de revenus de l'exercice	2012
Apparentés sous contrôle commun				
Curateur public du Québec	854 \$	50 000 \$	2 846 \$	48 008 \$
Institut de la statistique du Québec	19 613	-	5 055	14 558
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	6 022	-	-	6 022
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	30 441	-	8 998	21 443
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	7 094 310	5 690 000	5 942 061	6 842 249
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	148 235	-	85 935	62 300
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	5 764 943	2 970 000	2 781 696	5 953 247
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	327 640	275 000	127 351	475 289
Ministère de la Justice	943	-	389	554
Ministère des Ressources naturelles	2 891	-	-	2 891
Ministère de la Sécurité publique	435 820	-	155 436	280 384
Ministère de la Santé et des Services sociaux	4 234 239	546 794	1 197 792	3 583 241
Ministère des transports du Québec	1 066	-	428	638
Office des personnes handicapées du Québec	2 201	-	864	1 337
Société de l'assurance automobile du Québec	364 912	364 912	429 830	299 994
Société d'habitation du Québec	103 524	15 000	5 996	112 528
Autres	192 188	252 052	135 752	308 488
	18 729 842	10 163 758	10 880 429	18 013 171

Les montants constatés à titre de revenus de l'exercice incluent 10 280 811 \$ (2012 - 10 575 006 \$) représentant des revenus de subvention (note 4) et 350 649 \$ (2012 - 305 423 \$) représentant des revenus de gestion inclus dans les intérêts et autres revenus.

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2013, les engagements du Fonds sont de 40 375 445 \$ (2012 - 49 090 401 \$) à l'égard des subventions, et ce jusqu'en mars 2017, et de 19 581 560 \$ (2012 - 19 661 991 \$) à l'égard des bourses, et ce jusqu'en mars 2017. Les obligations sont conditionnelles au respect des critères d'admissibilité par les bénéficiaires.

Rapport annuel de gestion 2012-2013

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 108 079 \$ (2012 - 102 943 \$) et représentent le coût des services courants.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas toutes divulguées distinctement aux états financiers.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. L'analyse suivante indique l'exposition du Fonds aux risques au 31 mars 2013.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à ce risque principalement au regard de ses charges à payer et frais courus.

Le Fonds considère qu'il détient suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers :

	2013	2012
Charges à payer et frais courus		
Moins de 90 jours	523 721 \$	246 301 \$
De 90 à 365 jours	232 622	223 591
	<u>756 343 \$</u>	<u>469 892 \$</u>

16. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent le Fonds à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des placements de portefeuille et des subventions à recevoir et autres créances. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements de portefeuille est réduit au minimum par la politique du Fonds d'investir auprès d'institutions financières réputées. Le Fonds est peu exposé au risque de crédit sur ses subventions à recevoir et autres créances puisque celles-ci sont à recevoir en grande partie d'apparentés sous contrôle commun.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Compte tenu de la nature de ses activités, le Fonds est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements de portefeuille à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent le Fonds à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt est cependant réduit, car les placements de portefeuille ont des dates d'échéance inférieures à un an.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2012 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2013.

PARTIE 6

LES ANNEXES

Liste des sigles et des acronymes

AAP	Association sur l'accès et la protection de l'information
ACFAS	Association francophone pour le savoir
ADARUQ	Association des administratrices et administrateurs de la recherche universitaire du Québec
ADESAQ	Association des doyens des études supérieures au Québec
ANR	Agence nationale de la recherche en France
ARC	Association pour la recherche au collégial
ASDEQ	Association des économistes québécois
CAC	Conseil des arts du Canada
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CASRAI	Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche
CAU	Centre affilié universitaire
CFQCU	Conseil franco-québécois de coopération universitaire
CGC	Cadre de gestion environnementale
CIDD	Comité interministériel du développement durable
CINQ	Consortium en innovation numérique du Québec
CLIPP	Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales
CNCS	Conseil national des cycles supérieurs
CREPUQ	Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
CTREQ	Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec
EPSEBE	Entrepôt pour la promotion de la santé de l'enfant et de son bien-être
EPTC	Énoncé politique des trois Conseils
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FEUQ	Fédération étudiante universitaire du Québec
FRQNT	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
FRQSC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
FRQS	Fonds de recherche du Québec - Santé
INM	Institut du Nouveau Monde
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
IRSST	Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail
ISQ	Institut de la statistique du Québec
IU	Institut universitaire
MCQ	Musée de la civilisation du Québec
MDDEFP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MESRST	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MITACS	Mathematics of Information Technology and Complex Systems
MRI	Ministère des Relations internationales
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTQ	Ministère du Transport

Rapport annuel de gestion 2012–2013

NE ³ LS	Nanotechnologies et aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OST	Observatoire des sciences et des technologies
PAF	Portrait des activités du Fonds
PNRI	Politique nationale de la recherche et de l'innovation
PSR-SIIRI	Programme de soutien aux initiatives internationales de recherche et d'innovation du MESRST
RQIS	Réseau québécois en innovation sociale
RC	Recherche-crédation
RGC	Règles générales communes
RTC	Réseau de transport de la Capitale
SNG	Sciences naturelles et génie
SSHAL	Sciences sociales et humaines, arts et lettres
SQRI	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
UQAM	Université du Québec à Montréal
VGQ	Vérificateur général du Québec

Liste des regroupements stratégiques en 2012–2013

CECD	Centre pour l'étude de la citoyenneté canadienne
CEETUM	Centre d'études ethniques des universités montréalaises
CELAT	Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions
CICC	Centre international de criminologie comparée
CIEQ	Centre interuniversitaire d'études québécoises
CIQSS	Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales
CIRAIG	Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services
CIREQ	Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative
CIRMMT	Centre for Interdisciplinary Research in Music Media and Technology
CIRPÉE	Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi
CIRRELT	Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport
CIRST	Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie
CRDP	Centre de recherche en droit public
CRDT	Centre de recherche sur le développement territorial
CRIFPE	Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante
CRILCQ	Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises
CRIMT	Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail
CRIPCAS	Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles
CRIPMEE	Centre de recherche interdisciplinaire sur les PME et l'entrepreneuriat
CRISES	Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats
CRLEC	Centre de recherche sur le langage, l'esprit et le cerveau
DIALOG	Réseau québécois d'échange sur les questions autochtones
FIGURA	Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire
GRIP	Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant
HEXAGRAM	Centre Interuniversitaire des Arts Médiatiques / HexagramCIAM
OICRM	Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique
RÉQEF	Réseau québécois en études féministes
VRM	Villes Régions Monde

Réalisation

Coordination et rédaction : Service de la planification et de la performance

Nous remercions toutes les personnes du Fonds de recherche du Québec – Société et culture et des services du Bureau du scientifique en chef du Québec ayant collaboré à cette publication.

Ce rapport annuel de gestion est également diffusé en format PDF dans le site Web du FRQSC : www.frqsc.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

ISBN 978-2-550-67837-3 (imprimé)

ISBN 978-2-550-67838-0 (PDF)

